

Le rôle de la diaspora dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie.

IEP de Toulouse

Mémoire de recherche présenté par Mlle Marie Baba

Directrice du mémoire : Mme Danielle Cabanis

2014

Le rôle de la diaspora dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie.

IEP de Toulouse

Mémoire de recherche présenté par Mlle Marie Baba

Directrice du mémoire : Mme Danielle Cabanis

2014

AVANT-PROPOS, REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée pour la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie Mme Cabanis, professeur à l'université de Sciences Sociales à Toulouse et responsable de formation à l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, pour ses conseils, sa disponibilité et son soutien en tant que directrice de mémoire.

Je remercie aussi M. Abidine Merzough, Président d'IRA Mauritanie Section Europe, M. Ousmane Sy, Président d'IRA Mauritanie Section Sénégal, Mme Ivana Dama Vice-Présidente d'IRA Mauritanie Section Italie, M. Hanoune Diko, Secrétaire Général de l'Association des Hratine de Mauritanie en Europe et M. Sy Sikam, représentant d'IRA à Washington. Merci de m'avoir aidée à donner une épaisseur et une plus large assise à ma recherche en répondant à mes questions.

Enfin, je remercie mes parents pour m'avoir donné un avis critique et stimulant sur ce travail.

AVERTISSEMENT

L'IEP de Toulouse n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les mémoires de recherche. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

ABREVIATIONS

IRA : Initiative pour la Résurgence du mouvement Abolitionniste

ONU : Organisation des Nations Unies

ONG : Organisation Non gouvernementale

RAG : parti Radical pour une Action Globale

1. <u>Analyse du cadre d'action des militants antiesclavagistes : spécificités de l'esclavage, acteurs du débat et intrication des influences.....</u>	page 14
1.1. De quel esclavage parle-t-on ?	page 14
1.2. Différence entre l'esclavage vécu et l'esclavage combattu.....	page 22
2. <u>La valeur ajoutée d'un engagement depuis l'étranger.....</u>	page 33
2.1. L'importance d'acquérir une visibilité internationale.....	page 33
2.2. La difficile mise à l'agenda politique. Pourquoi ce débat est-il si difficile à mettre sur la table ?.....	page 42
2.3. Pourquoi ce débat se situe-t-il en dehors de la Mauritanie ? Quel impact sur la politique intérieure mauritanienne ?.....	page 48
3. <u>La tentation de l'universel : risques et limites de l'engagement de la diaspora.....</u>	page 54
3.1. La diaspora est limitée dans son action par la distance.....	page 54
3.2. Le mirage de l'internationalisation des droits de l'homme : uniformisation des pratiques et risque de perte de sens.....	page 60

INTRODUCTION

En octobre 2013, l'organisation non gouvernementale « Walk Free » publiait un classement des pays esclavagistes dans le monde : la Mauritanie arrivait en tête.¹ Les chiffres varient : « Walk Free » évoque 150 000 esclaves sur une population de 3,7 millions d'habitants, quand de son côté, l'ONG antiesclavagiste IRA (Initiative pour la Résurgence du mouvement Abolitionniste) estime que 20% de la population est encore maintenue dans une situation d'esclavage.

Face à cette réalité, des mouvements s'organisent, depuis plusieurs générations, des Mauritaniens – victimes ou non de l'esclavage – s'engagent dans la lutte pour l'éradication de cette pratique. Cette étude portera sur l'implication de la diaspora mauritanienne dans cet engagement.

La Mauritanie est le dernier pays au monde à avoir aboli l'esclavage en 1981. Un reportage réalisé par la CNN² en 2012 avait pour titre « Slavery's last stronghold » ; la Mauritanie serait le dernier bastion de l'esclavage. Que dire alors des Dalits (intouchables) en Inde, des bonnes au Liban, en Arabie Saoudite ou au Maroc, et même de ces trois femmes enfermées pendant trente ans dans une maison au Sud de Londres³? Qu'y a-t-il de spécifique à la Mauritanie ?

Pour le comprendre il faut bien prendre en compte la situation géographique du pays : pays « trait d'union » comme se plaisait à le dire le premier Président mauritanien Moktar Ould Daddah, « *trait d'union naturel, entre l'Afrique Noire et l'Afrique Blanche* »⁴. Pays multiethnique, la Mauritanie reflète dans son tissu social cette situation de point de passage entre deux aires géographiques. Aujourd'hui encore les différentes appartenances – selon que l'on se présente comme arabe ou négro-africain – régissent les rapports sociaux, et plus précisément les rapports de pouvoir. Chaque groupe ethnique – les Wolofs, les Peuls, les Soninkés et les Maures – est organisé hiérarchiquement de façon singulière et beaucoup pratiquent l'esclavage. Cette étude se penchera sur le cas des Maures, groupe dominant en Mauritanie qui jusqu'à peu détenait exclusivement le pouvoir. Les Maures sont des Arabo-

¹ Article de Cordélia BONAL : « Trente millions d'esclaves dans le monde » publié dans Libération le 17 octobre 2013. http://www.liberation.fr/monde/2013/10/17/trente-millions-d-esclaves-dans-le-monde_940242

² <http://edition.cnn.com/interactive/2012/03/world/mauritania.slaverys.last.stronghold/index.html>

³ <http://www.esclavagemoderne.org/011-741-Esclaves-pendant-30-ans-a-Londres.html>

⁴ Extrait du discours du Président mauritanien en Ethiopie en 1963 à l'occasion de la création de l'ancêtre de l'Union Africaine, l'Organisation de l'Unité Africaine.

berbères nord-africains métissés et parlent un dialecte arabe, le hassaniyya, traditionnellement ils tiennent en esclavage ceux que l'on appelle les Hratine, les Maures noirs, à l'origine ces derniers sont issus de populations négro-africaines et ont été « arabisés » par les Maures blancs pour les servir, ils parlent donc également le hassaniyya. La spécificité de l'esclavage chez les Maures ne tient pas tant au fait que cette pratique y ait été de mise mais bien à l'importance qu'elle a prise en comparaison des autres ethnies.

Si l'esclavage en Mauritanie a retenu l'attention des reporters de CNN, c'est peut-être par la forme traditionnelle pour ne pas dire archaïque qu'il prend : une domination des « Blancs » sur les « Noirs » qui n'est bien évidemment pas sans rappeler l'esclavage qu'ont connu les Etats-Unis. Le fait que le Président de l'organisation antiesclavagiste IRA, Biram Dah Abeid, ait reçu à New York le prestigieux prix des droits de l'Homme de l'ONU n'est pas non plus anodin. La spécificité mauritanienne tient peut-être au fait que, tandis que des formes dites « modernes » d'esclavages apparaissent et puisent les « nouveaux » esclaves dans des milieux pauvres et vulnérables indépendamment d'appartenances ethniques, en Mauritanie le schéma esclavagiste est resté le même que celui dont le stéréotype est sans doute l'économie cotonnière du Sud des Etats-Unis avant la Guerre de Sécession ; la traite de familles entières de Noirs par des Blancs et ce de génération en génération⁵. Nous reviendrons sur cette reconnaissance internationale de la spécificité de l'esclavage en Mauritanie.

L'enjeu de cette étude ne sera pas seulement de se pencher sur le cas singulier de l'esclavage en Mauritanie mais aussi, dans une approche plus actuelle et plus globale, de voir comment la lutte contre l'esclavage s'organise, quelle forme elle prend et surtout quelle place tient l'action des Mauritaniens de l'étranger dans sa diffusion à une échelle internationale.

J'ai choisi de centrer mes recherches sur l'action d'IRA puisqu'elle est représentée le plus récent mouvement antiesclavagiste, qu'en ce sens, elle mobilise très largement les Mauritaniens de l'étranger, notamment les jeunes. Par souci pratique également, les militants antiesclavagistes que je connaissais appartenaient à l'IRA.

Qui sont les abolitionnistes ? A quels outils ont-ils accès ? Plus généralement : que signifie « lutter contre l'esclavage » ? L'idée, en se penchant sur l'action de la diaspora, est bien de mettre en lumière les contradictions et les points d'entente qui apparaissent lorsqu'une

⁵ K. Bales, *Disposable People, New Slavery in the Global Economy*, 3rd Revised edition, 2012.

cause nationale (l'esclavage en Mauritanie) s'internationalise (une lutte pour la défense de droits universels).

Le point central de cette étude consistera à s'interroger sur l'efficacité de l'appropriation de la lutte contre l'esclavage par les membres de la diaspora mauritanienne : en quoi leur action est-elle profitable, ou non, à un engagement qui, lui-même, s'exile ?

Aborder ce sujet à travers la diaspora permet d'adopter une posture intéressante : à mi-chemin entre fidélité, solidarité avec une lutte symptomatique des rapports de force du pays d'origine et mobilité, adaptation à des codes, des représentations nouveaux dans le pays de résidence. Ce rôle de relai entre deux mondes me paraissait tout à fait opportun à étudier lorsqu'on souhaite se pencher sur un engagement politique comme la lutte contre l'esclavage. Le premier questionnement qui m'a menée jusqu'au rôle de la diaspora a été celui fondamental sur la nature-même de l'engagement antiesclavagiste : que signifie « lutter contre l'esclavage ? ». Selon les époques, selon les lieux, selon les personnes qui en sont les porteuses, la lutte contre l'esclavage peut recouvrir une infinité de réalités. Si l'on souhaite s'attarder sur les aspects les plus contemporains de cette lutte, comme j'ai souhaité le faire, on réalise rapidement qu'elle se joue à une échelle mondiale.

Des concepts comme celui d'esclavage « moderne » sont d'ailleurs apparus afin de qualifier les nouvelles formes d'esclavage qui, pour beaucoup, ont émergé en même temps que la globalisation des échanges économiques. Ceux que l'on qualifie d'esclaves « modernes » ne sont plus victimes d'une « société esclavagiste » mais d'un « système économique » global qui produit de l'esclavage. Bien que l'esclavage pratiqué en Mauritanie échappe à cette définition, les militants antiesclavagistes ont dû s'adapter à un nouveau mode d'engagement qui, puisque la plupart des enjeux de défense des droits de l'homme se situent aujourd'hui au niveau mondial, s'est internationalisé.

C'est en ce sens que le rôle des Mauritaniens de l'étranger, eux-mêmes dispersés dans le monde, devient particulièrement intéressant. A la fois soucieux de maintenir un lien renforcé par l'engagement politique avec la Mauritanie et désireux d'enrichir l'action antiesclavagiste de leurs expériences au contact de l'étranger, les membres de la diaspora font le lien entre les actes locaux et leur reconnaissance à un niveau international. Ils sont eux-mêmes l'incarnation de cette tension entre le local et le global, entre l'expérience vécue ici et sa confrontation à l'autre là-bas.

A ce moment, deux champs d'étude, deux sujets d'une densité et d'une imposante profondeur historique se croisent : celui de la lutte contre l'esclavage et celui de la diaspora. La littérature scientifique sur chacun des deux sujets est incalculable. Dans le champ de la diaspora, les études réalisées sur la diaspora mauritanienne portent en majorité sur l'aspect économique de la migration (migrations hautement qualifiées, le concept de « Mauritanie offshore » a même été inventé par Armelle Choplin⁶ qui s'est penchée sur les réseaux et les stratégies d'influence d'hommes d'affaires), les aspects communautaires et ethniques ont aussi été abordés, mais très rarement l'engagement politique de membres de la diaspora est étudié en tant que tel. En ce qui concerne l'esclavage et dans le cas précis de la Mauritanie, beaucoup plus de travaux ont été réalisés sur le sujet, notamment par des anthropologues. Le cas mauritanien est connu pour être un cas atypique dans le champ d'étude de l'esclavage. Le fonctionnement de l'esclavage en Mauritanie se rapproche des formes d'esclavage « traditionnelles », beaucoup d'études historiques sur les rapports entre maîtres et esclaves par exemple, sur les rapports de pouvoir qui régissent une société toute entière, m'ont été utiles pour comprendre et analyser l'esclavage en Mauritanie. Néanmoins, le fait que cet esclavage soit encore aujourd'hui « actif » m'a aussi conduit à me pencher sur les études contemporaines des formes d'esclavage « moderne », tout nouveau champ de la sociologie en pleine expansion.

Finalement, malgré l'abondance de recherches sur ces deux grands sujets, très peu de travaux se sont penchés sur une problématique qui aurait pu croiser les deux. J'ai, en réalité, beaucoup apprécié cette posture d'entre-deux (là aussi) qui m'a permis de naviguer d'un champ à l'autre, de retravailler des théories qui, bien que pensées pour une autre diaspora ou un autre cas d'esclavage, proposaient une description qui seyait parfaitement au contexte mauritanien. Il me faut tout de même reconnaître que, en l'absence de littérature spécifique sur le sujet, mon raisonnement et mes conclusions se fondent en très grande partie sur les retours que j'ai pu recevoir des militants d'IRA eux-mêmes, ceux qui ont accepté de participer à un entretien, ceux qui ont répondu à mes questionnaires, ceux que j'ai rencontrés lors de réunions formelles ou informelles.

L'une des principales difficultés que j'ai rencontrées tient au fait que mon objet d'étude est un objet militant, les acteurs auxquels j'ai accès sont tous des militants, ils ont donc peu de recul par rapport à cette question – quoique justement, le fait de s'intéresser à la

⁶ CHOPLIN A., LOMBARD J., 2009. « La Mauritanie Offshore. Extraversion économique, Etat et sphères dirigeantes. », *Politique africaine*, n°114, p. 87-10.

diaspora me permet de discuter avec des militants « distanciés ». Le fait qu'ils soient investis dans une lutte fait aussi tout l'intérêt de cette étude, à savoir : montrer comment une question devient « urgente », comment elle devient l'objet d'une mobilisation internationale. La lutte contre l'esclavage en Mauritanie est particulière puisqu'elle représente d'abord une lutte pour la vérité, les militants antiesclavagistes se battent avant tout pour que le discours du gouvernement qui nie la persistance de l'esclavage en Mauritanie soit contredit. Il m'a donc fallu prendre du recul par rapport à l'Histoire de l'esclavage en Mauritanie notamment, distinguer ce que l'on peut trouver dans des analyses historiques, ou anthropologiques de ce phénomène et la reconstruction (instrumentalisation) de l'Histoire par les acteurs politiques aujourd'hui.

Il est très difficile d'atteindre l'objectivité sur ce sujet, et il me faut reconnaître que, bien qu'elle ne soit pas l'objet de ce travail, une prise de position commande le choix de ce sujet. L'intérêt de cette étude sera néanmoins de se détacher d'une position militante afin de conduire une analyse sérieuse sur la construction, les mécanismes de fonctionnement, le rôle des acteurs, les différentes conceptions de l'engagement auprès de la diaspora.

Enfin, la plus grande difficulté à mon sens était liée à l'envergure du sujet en lui-même qui recoupe de très nombreuses autres questions, des débats centraux en Mauritanie, sur lesquels je n'ai pas eu le temps de m'attarder afin de privilégier la cohérence de ce travail par rapport au sujet.

Le fait que la diaspora soit dispersée mais connectée m'a en revanche facilité la tâche pour mener mes entretiens et faire circuler mes questionnaires.

L'ensemble de ces recherches m'ont menée à la conclusion que le rôle de la diaspora dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie était primordial, qu'en plus d'octroyer au mouvement une visibilité internationale (hypothèse qui a été le fil conducteur de mes recherches), les Mauritaniens de l'étranger constituaient un vivier créatif indispensable à l'élaboration-même du message porté par le mouvement. Ces observations m'ont conduite à pousser plus loin la réflexion et à analyser, puisque l'utilité de la diaspora était assurée, les limites de son action. Plus complexes et plus fines, ces observations m'ont permis de nuancer les bienfaits d'une influence aussi poussée de la diaspora sur un engagement local.

Cette recherche détaillera en premier lieu la forme singulière que prend l'esclavage en Mauritanie et en présentera les enjeux en termes politiques afin d'expliquer la complexité de

la tâche qui s'offre aux militants antiesclavagistes. Le second temps sera consacré à l'implication de la diaspora dans le succès de cette lutte, notamment par son rôle de relai, de créatrice de lien entre un espace local où se produit l'esclavage et l'espace international où il est condamné et accusé d'enfreindre les droits de l'homme. Enfin, une dernière partie permettra de nuancer l'utilité des militants de l'étranger en examinant les difficultés nouvelles qui émergent pour le mouvement face à cette « nécessaire internationalisation » portée par la diaspora.

1. Analyse du cadre d'action des militants antiesclavagistes : spécificités de l'esclavage, acteurs du débat et intrication des influences

1.1. De quel esclavage parle-t-on ?

1.1.1. Un esclavage aboli tardivement

La question de l'esclavage et de son abolition n'est pas récente et se pose depuis longtemps en Mauritanie. A l'époque de la colonisation, la promesse d'abolir l'esclavage était un aspect essentiel de la politique coloniale européenne en Afrique de l'Ouest. Cette promesse s'est néanmoins traduite de façon ambiguë. Si les autorités coloniales françaises ont commencé par interdire l'esclavage en Mauritanie, les pratiques ont persisté et se sont même accentuées suite à leur arrivée.

Avant d'étudier les formes persistantes d'esclavage dans le monde, il faut avoir en tête les événements historiques qui ont permis, il y a de ça plusieurs siècle leur survie.

Déjà pendant la période coloniale, le cas de l'esclavage en Mauritanie était présenté comme une forme d'esclavage « à part » ou « différent » de l'esclavage pratiqué dans les autres colonies françaises. Les colons l'expliquent dans différents textes, dont cette circulaire rédigée par des officiers militaire en poste en 1929 dans la région de l'Adrar :

« Dans toutes nos colonies, nous avons formellement interdit l'esclavage. Mais dans les pays musulmans, nous avons officiellement reconnu l'existence d'un état social : celui de « serviteurs » qui constituent une main d'œuvre utilisée dans les familles, et qui rentre dans le cadre d'une organisation musulmane dictée par la religion et la Chari'a. Ce que l'on ne permet pas est la réduction en esclavage par la force d'une personne libre. »⁷

L'argument présenté, outre le fait qu'en effet l'esclavage était à l'époque la clef de voûte de l'organisation politique, sociale et économique de la société, était donc de dire que « par respect » pour des traditions, des coutumes, des valeurs culturelles, et des croyances religieuses locales, il était préférable de tolérer cette pratique. De plus, les colons avaient compris que puisque, précisément, l'esclavage était une pratique si commune, les esclaves eux-mêmes ne seraient pas « prêts » à être arrachés à une structure sociale

⁷ McDougall E. Ann, « Living the Legacy of Slavery » Between Discourse and Reality, Cahiers d'études, africaines, 2005/3 n° 179-180, p. 957-986.

protectrice. Remettre en cause l'esclavage aurait constitué un affront tant pour les élites dont le pouvoir repose sur ce système que pour les esclaves qui perdraient avec leur émancipation toute existence sociale. La France, ne voulant ni risquer d'ébranler l'ordre social établi, ni mettre en péril la prospérité économique de ces territoires coloniaux, eut donc recours à des « adaptations ».

Cette logique qui, à l'époque, semblait contenter tout le monde s'est maintenue pendant une bonne partie du vingtième siècle. Les mots eux-mêmes ont évolué, le champ lexical de l'esclavage s'est élargi, il n'a plus seulement été question « d'esclaves » (pratique abolie) mais aussi de « serviteurs domestiques » (pratique tolérée). Alors qu'au niveau international, des instances comme les Nations Unies ou l'Organisation Internationale du Travail s'étaient donné pour tâche de poser un cadre législatif abolitionniste, la France cherchait par tous les moyens à le contourner en réalisant cette gymnastique verbale qui aurait fait de la Mauritanie un cas tolérable, car « à part ». Ce n'est que très tard, en 1937 qu'elle ratifie la Convention sur le Travail Forcé adoptée sept ans plus tôt et qui intègre, bien sûr, les pratiques esclavagistes perpétrées en Mauritanie.

Ce vieux réflexe s'est transmis au moment de l'indépendance aux nouvelles élites politiques dont la procrastination n'avait rien à envier à celle de ceux qui leur ont cédé le pouvoir en 1960. Bien que la Constitution mauritanienne stipule, dès son adoption en 1961, « l'égalité pour tous », l'ambiguïté qui s'était formée autour de la notion d'esclavage en réduisait considérablement la gravité et beaucoup n'y voyaient en nul cas une forme d'inégalité. De plus, le thème de la lutte contre l'esclavage avait vite été jeté dans l'ombre par les grands défis qui se présentaient pour l'avenir de la Mauritanie : celui du développement et de la lutte contre la pauvreté – la disparition de l'esclavage devrait suivre.

Ce n'est finalement qu'avec la prise de parole d'anciens esclaves ou de victimes de l'esclavage qu'un message différent a fini par se faire entendre – à la fois en Mauritanie et à l'international. Alors que depuis longtemps déjà des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes, des universitaires avaient tenté d'attirer l'attention sur les pratiques esclavagistes en Mauritanie, la lutte contre l'esclavage n'a réellement pris corps qu'avec la prise de conscience identitaire de Hratine et d'esclaves.

En Juillet 1980, le gouvernement mauritanien abolit officiellement l'esclavage. En 1981, un décret précise les conditions d'application de cette mesure. Ce texte ne donne toujours pas une définition claire de ce qu'est « l'esclavage », et prévoit en prime, conformément à la Chari'a, des compensations pour les « ayants droits » après la perte de leurs esclaves.

1.1.2. Un esclavage contemporain mais pas moderne

Les formes d'esclavage qui existent encore aujourd'hui en Mauritanie sont contemporaines, dans le sens où elles existent, se produisent à une époque actuelle, se produisent en même temps que le moment dont il est question – ici, le présent. Cependant, elles ne sont pas « modernes ». Par « moderne » on désigne des formes d'exploitation qui existent depuis peu de temps et qui se différencient de ce qui avait été l'esclavage dans le passé, un esclavage moderne en opposition à l'esclavage « traditionnel ». La notion de « moderne » comprend aussi une dimension de prépondérance, les formes modernes d'esclavage sont considérées comme les « nouvelles » formes, venant remplacer les anciennes. Elle colporte aussi l'idée de progrès, ce qui peut paraître paradoxal lorsqu'on parle de prolongation d'une pratique comme l'esclavage, mais puisque ces nouvelles formes d'exploitation sont précisément liées au progrès lui-même, ce qualificatif paraît parfaitement approprié.

Aujourd'hui, de très nombreux travaux de recherche se penchent sur des manifestations dites « modernes » de l'esclavage. Dans son ouvrage *Disposable people*, Kevin Bales définit ce qui, pour lui, peut être qualifié d'esclavage moderne comme « contrôle total d'une personne par une autre à des fins d'exploitation économique ». K. Bales emploie l'adjectif « disponible » en jouant sur le double sens du terme : « jetable » (ou familièrement « kleenex ») et « à disposition ». Il entend désigner ainsi une nouvelle catégorie de travailleurs précaires qui sont soumis à des contrats qui n'ont plus rien en commun avec ceux qui assuraient une certaine stabilité. Sont qualifiés d'esclaves modernes par Bales les ouvriers dans les briqueteries au Pakistan, les employés des mines de charbon au Brésil, et les prostituées en Thaïlande.

Parmi les exemples qu'il étudie, il prend le cas des esclaves mauritaniens et se voit forcé de constater que l'esclavage en Mauritanie n'a rien de « moderne ». Il utilise d'ailleurs les caractéristiques de l'esclavage en Mauritanie pour définir en creux l'esclavage moderne.

En Mauritanie les esclaves se pensent et sont pensés comme faisant partie de la famille de leurs maîtres, leur condition est précaire dans le sens de précarité pécuniaire mais leur condition d'esclave est ancrée et se transmet de génération en génération, l'expression employée par les militants est « esclavage par ascendance ». A l'inverse du Hartani, « l'esclave moderne » a un coût d'achat très faible et est choisi en fonction de ce critère, il doit également fournir des profits très élevés, ces deux derniers critères sont garantis par la surabondance « d'esclaves potentiels », les relations entre « maîtres » et « esclaves » sont établies à court terme, les « esclaves » ne sont pas gardés.

L'esclavage – dit « moderne » – est issu d'un dysfonctionnement du modèle économique, ou du modèle de développement suivi par le pays dans lequel il se manifeste. Les esclaves sont des victimes d'un système économique inégal et mal-pensé qui débouche sur des disparités abyssales de revenus au sein de la population. Ainsi, la condition d'esclave serait à rapprocher de celle des employés exploités en Chine. Selon ce paradigme, on remédierait à l'esclavage en mettant en place des programmes économiques globaux et généraux afin de redresser la barre du très mythifié développement⁸.

En Mauritanie, et Kevin Bales le reconnaît, l'esclavage est ancré dans les pratiques depuis des siècles et devient pour cette raison bien plus difficile à abolir, à éradiquer que dans les pays où de nouvelles formes d'esclavage se sont développées.

1.1.3. Un esclavage traditionnel et centenaire

Dans des économies, comme celle de la Mauritanie, dans lesquelles très peu d'argent circule effectivement au sein de la société et qui sont bâties, de fait, sur des relations d'interdépendance sociale, des concepts comme celui de « forcer quelqu'un à travailler » ou « maintenir quelqu'un en servitude » sont inadaptés et difficilement transposables.

Depuis des siècles, les tribus qui peuplent aujourd'hui la Mauritanie ont chacune pratiqué l'esclavage. Au sein des Maures, qui seront l'objet de cette étude, l'achat d'esclaves se pratiquait déjà non seulement pendant la Traite négrière du XVIe au XIXe siècle, mais dès

⁸ C'est Alice Bullard qui, dans la plupart de ces articles, analyse finement les mécanismes d'ajustement des grands organismes internationaux (FMI, Banque Mondiale, certains programmes de l'ONU) à des questions très anciennes. L'esclavage en fait partie, et si, comme elle le souligne très justement, l'esclavage n'a pas changé dans sa nature, la perception qu'en ont ces grands organismes, qui influent eux-mêmes beaucoup sur l'opinion internationale, en a été modifiée. Et ce, afin de l'inscrire de force dans un schéma qui ramène tout à des impératifs dits « de développement ».

l'Antiquité, la Mauritanie se situant sur la route commerciale reliant l'Afrique Noire à l'Europe.

Les Maures Blancs qui contrôlent politiquement et économiquement la Mauritanie ont transmis leurs esclaves à leur descendance pendant des générations. Contrairement donc à l'esclave « moderne », l'esclave acquis par les Maures Blancs représente en lui-même une richesse, un bien. Cette valeur à la fois symbolique et économique qui est attribuée à l'esclave est si profondément ancrée dans les esprits en Mauritanie que pour perpétuer ces formes de relations très peu de violence se manifeste. L'absence de violence a d'ailleurs servi de prétexte pour les observateurs extérieurs comme les colons français pour remettre en cause la présence d'esclavage en Mauritanie.

Certains maîtres traitent leurs esclaves comme leurs propres enfants – qu'ils sont très souvent. D'autre part, le fait que certains esclaves aient été libérés au fil des générations et maintiennent des relations très étroites avec leurs anciens maîtres brouille les pistes. Esclaves et maîtres cohabitent au sein d'un même foyer et plutôt « qu'esclavage » beaucoup ont considéré de l'extérieur le fonctionnement de ce foyer comme une simple répartition des tâches. Traditionnellement, les femmes esclaves préparent la nourriture, lavent le linge et nettoient toute la maison. Les hommes esclaves exécutent toutes sortes de travaux : dans les campagnes ils sont bergers ou s'occupent des plantations ; dans les villes, ils répondent à toutes les demandes possibles de leur maître. Les esclaves ne sont pas payés en retour et n'ont en général aucune liberté. Seulement le simple fait que leurs parents, grands-parents et arrière-grands-parents aient vécu et travaillé pour la même famille crée une dépendance qui est devenue implicite et terriblement difficile à remettre en cause.

Il faut insister sur le fait que, contrairement à l'esclavage pratiqué aux Etats-Unis qui prenait place dans de grandes exploitations cotonnières, l'esclavage en Mauritanie est essentiellement domestique. Le fait que ces pratiques aient lieu au sein du foyer, dans la sphère privée et dans un cadre « familial » complique considérablement la dénonciation. De plus, le fait que la famille de Hratine vive sous le même toit que la famille de ses maîtres et soit présentée comme une extension de la famille, brouille les pistes et ouvre la voie à un argumentaire du type : « Je donne des ordres au fils Hartani comme si je donnais des ordres à mon propre fils, il vit ici comme lui, en quoi cette pratique est-elle réprimandable ? ». Les formes d'esclavage en Mauritanie ne peuvent se rapprocher de celles de l'esclavage moderne

puisqu'elles sont présentées comme voisines de relations familiales, les Hratine travaillent sans être payés puisqu'ils sont considérés comme faisant partie du foyer.

Paradoxalement, ce type d'esclavage – bien que le plus archaïque et le plus liberticide – est celui qui, de l'extérieur, semble le moins grave en terme d'exploitation abusive, puisqu'il tire son origine de sortes d'« adaptations » sociales et culturelles à l'intérieur du foyer à une situation économique particulière. Le fait que des rapports hiérarchiques se soient établis, au fil du temps, à l'intérieur du foyer, pourrait presque paraître « naturel ».

1.1.4. Un esclavage raciste

La question du racisme lorsque l'on touche à l'esclavage est un point sensible. L'on ne peut nier le fait que, les Maures Blancs, les Bidhane, ont réduit en esclavage des populations noires. L'ensemble du système de domination en Mauritanie, comme dans bien d'autres cas, s'est formé sur une discrimination raciale.

Il faut néanmoins affiner l'analyse. S'il y a en Mauritanie une seule ethnie dite « blanche » que sont les Arabes, il y a plusieurs populations noires. Or parmi ces populations noires, certaines ethnies ont pratiqué l'esclavage au sein-même de leur ethnie, et d'autres ont été réduites en esclavage par d'autres. C'est le cas des esclaves noirs achetés par les Maures Blancs qui les ont « arabisés », « incorporés ». Ceux-ci sont devenus, par l'apprentissage de la langue arabe et par leur conversion à l'islam, eux aussi des Maures, inclus dans le groupe des Bidhane, les Maures Noirs, finalement libérés, que sont les Hratine.

Au-delà de cette « incorporation », l'amalgame s'est renforcé au fil des naissances d'enfants nés d'une esclave et de son maître. Les garçons d'une mère esclave et d'un père Bidhane qui les a reconnus sont réputés libres. Certains ont même qui occupé de très hautes positions, y compris dans la société traditionnelle : le dernier émir du Tagant est ainsi métissé et possédait une armée d'esclaves. Cependant, les Hratine n'ont jamais réellement été considérés comme égaux des Maures Blancs. Bien au contraire, les mariages entre Hratine et Bidhane étaient absolument prohibés, les Hratine étaient assignés à des tâches bien particulières et moins nobles que celles auxquelles se consacraient leurs maîtres et considérés comme inférieurs.

Cependant, la problématique ne se pose pas seulement en termes de confrontation entre Noirs et Blancs. Les premiers mouvements de lutte contre l'esclavage l'ont d'ailleurs prouvé par leur action. A l'époque des premiers mouvements antiesclavagistes, beaucoup de

Hratine revendiquaient une plus grande liberté, plus de droits puisqu'ils ressentiaient le besoin que leur soit reconnu un statut social équivalent à celui des Bidhane, en tant « qu'extensions », que « pairs » de ces derniers bien plus qu'en tant qu'un groupe social à part. Les droits revendiqués étaient à l'époque « les mêmes droits » que les Bidhane en tant qu'égaux au sens de « pair ». L'accent était alors mis sur la nécessité de franchir l'ultime étape du glissement : « d'esclave je suis devenu Hartani, de Hartani je veux devenir Bidhane ». En d'autres termes, le mouvement demandait l'achèvement de l'incorporation. Cette dernière dut-elle être faite au détriment d'autres populations noires. Le sentiment d'appartenance à l'ethnie maure renforcée par une langue, une culture, une Histoire communes était alors plus fort que l'idée d'être noir comme d'autres ethnies le sont en Mauritanie.

Les choses vont évoluer avec le temps. Certains Hratine auront la chance d'être incorporés dans les cercles fermés du pouvoir, laissant beaucoup d'autres sur le côté. Ce sont réellement les événements de 89 qui vont marquer un tournant dans l'Histoire de la Mauritanie en général mais aussi dans l'approche de la question de l'esclavage. Le racisme a fait son grand retour à l'occasion de ce que certains n'ont pas hésité à qualifier de génocide : « il ne fait aucun doute que le gouvernement Baassiste (référence aux liens entre le gouvernement mauritanien et l'Irak à l'époque) entend vider le pays de ces citoyens à la peau noire.»⁹ Un simple accrochage entre des bergers est à l'origine de pogroms entre les Maures et les Noirs de part et d'autre du fleuve Sénégal. L'armée mauritanienne intervient et des milliers de Noirs sont déportés au Sénégal et au Mali, pendant que les villages laissés vides côté mauritanien sont repeuplés par des Maures Blancs. Le fait que certains Hratine aient participé à cet événement du côté du gouvernement a été passé sous silence. Cette donnée venait probablement remettre en question les schémas simplificateurs d'une confrontation Noirs/Blancs. De cet épisode, beaucoup gardent un souvenir amer et son caractère ostensiblement raciste a imprégné les mémoires et continue aujourd'hui à teinter des discours antiesclavagistes.

Depuis, le ton des militants antiesclavagiste s'est durci. La part raciste de l'esclavage a fait son retour dans le lexique choisi et les Hratine se définissent cette fois séparément, ils ne cherchent plus à obtenir une quelconque ultime « grâce » des Bidhane qui leur ouvriraient la porte d'un cercle privilégié, ils revendiquent des droits universels, une nouvelle forme de

⁹ Op.cit.: Anne Mc Doughall cite ce passage d'un article de John Gretton, "Desert Slaves are Treated 'Like Dogs'", paru dans The Observer le 30 Août 1981.

liberté, absolument indépendante. Dans cette perspective le thème du racisme refait surface puisqu'il sert à pointer du doigt les esclavagistes comme responsables, il sert à resserrer les liens entre toutes les populations noires pour faire bloc contre « l'autre », le groupe dominant.

1.1.5. Une pratique qui, bien qu'abolie, se maintient par l'entremise de plusieurs mécanismes politiques, économiques mais surtout idéologiques

Finalement, ces normes culturelles qui s'enracinent dans les pratiques finissent par devenir bien plus efficaces que toute autre coercition. Elles sont intégrées dès l'enfance et prennent place dans le paysage social. Il devient enfin très difficile de pointer du doigt des responsables directs. En créant une toile invisible qui enveloppe les membres d'un même foyer, dont les descendants d'esclaves, ces derniers sont maintenus en permanence dans une situation de subordination. Ce système hermétique permet de maintenir une certaine autorité « naturelle » de façon efficace sur ces travailleurs, le tout sans permettre à quiconque d'y pénétrer et de proposer une alternative aux esclaves et à leur descendance.

Bien plus qu'une forme particulière de fonctionnement économique d'une société, le système de l'esclavage en Mauritanie représente une véritable idéologie qui, après avoir dominé les esprits pendant des siècles, est aujourd'hui remise en cause par les militants antiesclavagistes et les victimes de l'esclavage elles-mêmes. Au-delà de permettre la régulation économique d'une société, la mise en esclavage de certains groupes par d'autres est aussi due à la mise en place d'un ensemble de croyances, de doctrines religieuses, politiques, qui a permis à une classe privilégiée de la population de maintenir sa position dominante. On choisira ici de qualifier cette chape intellectuelle d'idéologie quand d'autres auraient parlé de propagande puisqu'il s'agit bien d'une transmission automatique de conceptions imposées par une vision violente et raciste d'une société. Parler de propagande impliquerait néanmoins que celle-ci ait été pensée, théorisée, qu'elle soit l'outil d'un projet social et politique bien précis, il ne s'agit pas de cela en Mauritanie. Cependant, il est indéniable que cette idéologie traduit une conception discriminatoire et raciste de la société mauritanienne privilégiant naturellement un groupe.

Bien que l'esclavage ait été aboli, cette idéologie se maintient et continue d'être un moyen pour beaucoup d'orienter l'action de la société dans son ensemble dans une direction qui satisfait des intérêts particuliers. C'est précisément sur cet aspect qu'insistent les militants antiesclavagistes pour qui l'enjeu se situe au niveau des représentations, des idées, de ces mœurs qui sont devenues « naturelles ». L'essentiel de leur action se traduit en campagne

d'information à destination de ceux qui ne connaissent pas le phénomène de l'esclavage encore traditionnel en Mauritanie, à destination des victimes de l'esclavage afin qu'elles s'en libèrent intellectuellement et physiquement, sans oublier les dominants eux-mêmes qui se trouvent imbriqués dans ce schéma social depuis des générations et pour qui il ne paraît pas évident de remettre en cause les bases de tout un système qui les privilégie.

Notons que les grandes instances internationales – Fonds Monétaire International, Banque Mondiale – d'aide économique considèrent que la solution pour des pays comme la Mauritanie, dont l'économie vient tout juste de s'engager sur l'autoroute de la croissance tracée par elles, n'ont besoin que d'une chose : « le développement ». Le raisonnement poursuivi voudrait que lorsqu'un pays accède à un certain stade de développement économique, de nombreuses tares sociales allant avec la pauvreté – selon leur analyse – disparaissent. Le pouvoir mauritanien, ayant aboli l'esclavage, appuie avec force cette vision qui le dédouane de toute responsabilité politique ou justement « idéologique » dans le fait que l'esclavage soit encore bien présent en Mauritanie. Epinglant le problème de l'esclavage au bas de la très longue liste des enjeux de « développement » auxquels doit faire face la Mauritanie dans les prochaines années, il recueille le soutien financier de la communauté internationale.

Venant contester cela, les militants antiesclavagistes mettent le doigt sur un problème fondamental. Pour eux, combattre la pauvreté avec du ravitaillement, de l'argent, des techniciens s'avère inefficace. S'attaquer à l'esclavage et aux raisons de son maintien permet en revanche certainement de mettre en lumière une idéologie dominante qui noyautte toute la société mauritanienne et explique le maintien des inégalités que l'on connaît. Or une idéologie ne peut être combattue que par une autre idéologie, l'impératif de développement, aussi hégémonique soit il, ne peut combler les attentes des Mauritaniens.

1.2. Différence entre l'esclavage vécu et l'esclavage combattu

1.2.1. Des luttes contre l'esclavage

Il faut employer le pluriel pour désigner les mouvements antiesclavagistes car, bien que très peu nombreux et fortement réprimés, plusieurs mouvements existent. Le premier mouvement à s'atteler à cette lutte est le mouvement « El Hor » (de « libre » en arabe), fondé en 1970 et dont la principale revendication est l'abolition de l'esclavage. Il est porté par des Hratine ayant eu accès à l'éducation grâce aux écoles françaises durant la colonisation, écoles

que les Maures Blancs fuyaient car réputées contraires aux principes de l'Islam. Ayant été puni et envoyé à « l'école des Blancs », Messaoud Ould Boulkheir l'un des fondateurs du mouvement, raconte dans un entretien comment cette punition s'est transformée en opportunité pour lui et quelques autres. Ayant eu accès à l'éducation, ils devinrent par la suite employés dans l'administration coloniale puis relégués au second rang après l'indépendance, ces rares Hratine prenaient de plus en plus la mesure de leur situation humiliante. « El Hor » est fondé dans la clandestinité, son premier tract commençait par « *Hartani mon frère...* ». Inexpérimenté, le mouvement connaît une importante répression qui mène à l'arrestation de la plupart de ses membres fondateurs ainsi qu'un grand nombre d'activistes, suite notamment à une manifestation contre la vente d'un esclave. El Hor reste très actif jusqu'en 1981 date à laquelle l'esclavage est enfin aboli, s'ensuit une série de nominations, d'élections qui intègrent au sein de l'appareil d'Etat les militants les plus emblématiques, Messaoud Ould Boulkheir en est l'exemple puisqu'il envisagera de se présenter comme candidat à l'élection présidentielle puis sera Président de l'Assemblée nationale.

Apparaît en 1995 l'organisation antiesclavagiste « SOS esclaves Mauritanie » réunissant cette fois-ci des Hratine et des Maures blancs dans une même lutte pour faire disparaître l'esclavage. SOS esclaves est d'abord interdite en 1998 suite à une action en justice et demeure illégale jusqu'en 2005. Bien que l'Etat mauritanien évite de participer à son financement, le fait qu'elle soit reconnue par le Ministère de l'Intérieur peut brouiller les cartes. Ses ressources lui permettent néanmoins de mener une action constructive sur le terrain. Le fait également que SOS esclaves Mauritanie soit une des branches de SOS esclaves, organisation internationale d'une taille conséquente, lui donne un statut particulier. L'ONG se bat pour l'application de la loi abolissant l'esclavage.

Bien qu'au niveau politique interne l'esclavage n'ait pas été considéré pendant des années comme un problème, il ne le devient qu'à partir du moment où l'opinion publique internationale le considère comme tel. La Mauritanie est très dépendante de l'aide internationale et pour s'assurer l'approvisionnement, le gouvernement se doit de surveiller l'opinion. Pour ce faire, la stratégie adoptée fut celle d'une grande campagne de désinformation : pour répliquer face aux ONG qui dénoncent l'esclavage, le gouvernement a monté de toutes pièces ses propres organisations de défense des « droits de l'Homme » : le Comité National de lutte contre les vestiges de l'esclavage en Mauritanie, et l'Initiative pour le soutien des activités du Président. Bien que le second ne laisse subsister aucun doute sur son objectivité, le premier joue un rôle plus ambigu. En effet pour l'ONU et certains

gouvernements, la première ONG est réellement considérée comme indépendante et défendant un point de vue légèrement différent des autres, à savoir qu'il est vrai que l'on peut encore parler d'esclavage en Mauritanie, mais seulement de « vestiges ». Il faut noter que cette complicité de l'ONU et d'autres gouvernements s'explique essentiellement par un facteur : la peur d'une montée d'un Islam radical. Les Etats-Unis et la France, deux grands soutiens aux régimes mauritaniens successifs, voient en l'Etat mauritanien un allié clé dans une région d'une importance géostratégique capitale en proie au terrorisme islamiste.

Enfin, la plus récente des organisations de lutte contre l'esclavage est « IRA », Initiative pour la Résurgence du mouvement Abolitionniste, fondée en 2008, donne une nouvelle tournure à la lutte contre l'esclavage. La nature même d'IRA est contenue dans son nom : le but de l'organisation est donc de maintenir une pression sur le gouvernement pour qu'il remplisse concrètement et rapidement les objectifs qu'il s'est lui-même fixés. Il s'agit de ne pas se contenter de la promulgation de lois comme l'ont fait d'autres mouvements abolitionnistes mais bien de demander leur application. IRA se bat en particulier pour l'application de la loi de 2007 qui criminalise l'esclavage. Comme « SOS esclaves », elle comprend aussi bien des Hratine que des Maures blancs, elle produit des rapports sur la situation des esclaves en Mauritanie et accompagne les Hratine dans leurs actions en justice. Cependant, et à la différence d'El Hor et de SOS esclaves, IRA n'est pas reconnue comme une ONG par le gouvernement mauritanien ni le parti correspondant « RAG », parti Radical pour une Action Globale, ce qui lui donne à la fois une marge de manœuvre plus importante et une vulnérabilité certaine. Les membres de IRA ne craignent cependant pas la répression, beaucoup d'entre eux se sont retrouvés en prison, ils jouissent au contraire de la médiatisation de la répression. IRA est connue en Mauritanie pour des actions d'envergure comme des sit-in, des manifestations, l'accompagnement - ou enlèvement selon le point de vue - très médiatisé de jeunes esclaves afin qu'ils portent plainte contre leurs maîtres, des marches pacifiques à travers le pays, mais l'acte le plus connu et le plus controversé de IRA est sûrement l'autodafé de manuels de jurisprudence inspirant le rite malikite et faisant l'apologie de l'esclavage. Cet autodafé symbolique était pour protester contre le recours à certains passages par beaucoup de Mauritaniens pour justifier l'esclavage et qui entraîna l'emprisonnement du leader de l'organisation, Biram Dah Abeid¹⁰.

¹⁰ <http://www.afrik.com/article25550.html>

Des luttes de pouvoir prennent place y compris entre les différentes branches des mouvements antiesclavagistes en Mauritanie. La fracture la plus importante se dessine entre les acteurs pionniers du mouvement, ceux qui, dans les années 1970 se sont battus pour obtenir une loi abolissant l'esclavage, et IRA. Lorsque la loi de 1981 a été proclamée, considérant qu'ils avaient obtenu gain de cause, les premiers se sont rangés, ils ont accepté des postes au sein du gouvernement et choisi la voie institutionnelle pour représenter la cause des anciens esclaves. La figure emblématique de ce mouvement pionnier est M. Messaoud Ould Boulkheir, actuel Président de l'Assemblée nationale et ancien leader des Hratine. Adhérant ainsi au mode de fonctionnement du système politique en place, il se présentait comme *"le candidat d'une nouvelle ère de démocratie qui permet aux ex-esclaves d'avoir les mêmes droits que tous"*¹¹. Premier Hartani élu Président de l'Assemblée Nationale, le symbole est fort, cependant, et selon IRA, il ne suffit pas.

La relève de cette génération d'abolitionnistes qui militaient dans les rangs d'El Hor¹², le parti qui a revendiqué l'abolition de l'esclavage jusqu'à l'obtenir, n'ont eux pas pu se contenter du vote d'une loi qui n'est pas appliquée. Ils considèrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour que l'esclavage disparaisse effectivement. Entre 10 et 20 % de la population totale serait encore aujourd'hui en esclavage selon l'index mondial de l'esclavage¹³.

IRA est en première ligne pour éviter que ce mouvement ne se contente de l'obtention d'une loi. Sa seule revendication pourtant est l'application de la loi de 1981 bien sûr mais aussi de celle de 2007 qui criminalise la pratique de l'esclavage¹⁴. Cette loi de 2007 consacre une avancée notoire pour les droits des Hratine ; elle prévoit pour la première fois que les maîtres soient sanctionnés d'une peine de cinq à dix ans de prison et qu'une enquête soit systématiquement ouverte pour chaque plainte déposée par les victimes d'esclavage. Le problème que soulève IRA et d'autres ONG est celui de l'application de la loi ; depuis 2007, seulement un maître a été condamné. L'une des activités principales d'IRA consiste donc en un accompagnement des victimes d'esclavage dans leur dépôt de plainte et en une

¹² EL HOR : Organisation de Libération et d'Emancipation des Hratine. Messaoud Ould Boulkheir considère aujourd'hui que le travail est achevé et préconise la dissolution du mouvement.

¹³ <http://www.globallslaveryindex.org/country/mauritania/>

¹⁴ <http://www.irinnews.org/fr/report/73974/mauritanie-la-nouvelle-loi-contre-l-esclavage-ne-suffira-pas-%C3%A0-impulser-un-r%C3%A9el-changement-les>

médiatisation de ce procédé qui s'avère d'une extrême complexité bien qu'il soit entièrement légal.

1.2.2. Quel rôle des militants ?

Face à l'inertie politique du gouvernement mauritanien, les militants antiesclavagistes s'organisent. Leur discours a pour but premier de dénoncer cette pratique, puis de pointer du doigt l'absence de réaction du gouvernement qui n'a jamais mené de campagne de sensibilisation contre l'esclavage auprès du public et dont la stratégie consiste à prétendre que l'esclavage a disparu. Le terme employé par le gouvernement est celui de « séquelles » comme pour bien spécifier le caractère résiduel et secondaire de la question. Cette position, aussi inconvenante soit-elle lorsque l'on analyse les très nombreuses études et rapports qui attestent la réalité de la pratique de l'esclavage en Mauritanie (Amnesty, SOS esclaves, études de chercheurs), a néanmoins été acceptée par des instances internationales. La Banque Mondiale et le Fonds monétaire international ont approuvé en décembre 2000 le « cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » adopté par le gouvernement mauritanien qui n'évoque ni l'esclavage ni ses répercussions sur l'économie du pays.¹⁵

Le rôle que se sont donné les militants est donc celui de messagers, de lanceurs d'alertes, à un niveau national comme international. En rendant publics des cas concrets d'esclavage et en mettant en lumière les difficultés et les obstacles rencontrés par les victimes de l'esclavage qui souhaiteraient s'en affranchir, leur rôle est de montrer par eux-mêmes la voie à prendre pour éradiquer cette pratique. Beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs d'anciens esclaves affranchis, ou sont issus de familles qui ont été victimes de l'esclavage. Certains ont eu la chance d'être scolarisés et ont mis à profit leur accès à l'éducation dans leur engagement.

L'esclavage, vu et présenté par les militants antiesclavagistes est un esclavage criminel. L'accent est mis sur l'injustice et la manipulation dont sont victimes les esclaves, cela afin de mieux pouvoir revendiquer auprès du gouvernement mauritanien et auprès de la communauté internationale des mesures rapides et efficaces. Les militants sont dans une logique d'action, leur message est déjà pour eux une forme d'intervention, c'est pourquoi il ne peut pas être atténué.

¹⁵ Jean-Claude Alt, « L'esclavage en Mauritanie », Enquête menée par Amnesty International, *ILCEA*, 2013

Il s'agit pour eux de demander au gouvernement mauritanien de mesurer précisément, objectivement et rapidement l'ampleur du phénomène de l'esclavage en Mauritanie afin de mettre en place des mesures adaptées pour que les victimes de l'esclavage puissent accéder à la liberté prévue par la loi. L'après-émancipation doit aussi être pris en compte par le gouvernement auquel il revient de prévoir une réinsertion des anciens esclaves dans le tissu économique et social, et ce, de façon totalement indépendante de leurs anciens maîtres. Les militants font porter leur message jusqu'à la communauté internationale, c'est dans cette phase que les militants de la diaspora apportent un soutien essentiel. Il est demandé à la communauté internationale d'entendre en premier lieu le message et de se détacher de la thèse – souvent plus facile à adopter – de l'inexistence du problème. Les militants sont très dépendants de la réaction de la communauté internationale puisqu'elle seule peut exiger une réaction officielle du gouvernement mauritanien et lui demander des comptes de façon efficace, en échange de financement de projets par exemple.

1.2.3. L'esclavage : un moindre mal dans une économie comme celle de la Mauritanie ?

Si l'objet de cette étude est bien de se placer du point de vue des militants antiesclavagistes, donc du côté d'une position intransigeante et tranchante qui condamne fermement l'esclavage, il ne faut pas évacuer la vision de l'esclavage partagée par beaucoup de personnes en Mauritanie comme « un moindre mal ».

Si en Mauritanie, les esclaves ne sont pas rémunérés pour le travail qu'ils fournissent, le fait qu'ils soient considérés comme faisant – de façon symbolique nous l'avons vu – partie du foyer, de la famille, justifie une certaine forme de solidarité, y compris financière lorsque cela s'avère nécessaire. Y compris donc après leur « libération », il peut arriver que les Hratine perçoivent une aide de leurs anciens maîtres pour envoyer leurs enfants à l'école, ou bien de la nourriture.¹⁶ Les relations entre maîtres et esclaves se sont tissées de manières très fine et, y compris après la libération, chacun continue à venir en aide à l'autre, sous forme d'aide matérielle, de contacts sociaux pour les maîtres, ou sous forme d'aides ponctuelles et non rémunérées pour des occasions spéciales (mariages, naissances) pour les esclaves.

¹⁶ Op. Cit. E. Ann McDougall: Interviews menées en 2004 auprès de Selka mind N'afar, Abeidyaould Matalleh, Mohamed Mahmoud ould Barka.

Pour beaucoup de victimes de l'esclavage en Mauritanie, l'accès à la liberté rime avec la faim et l'exclusion sociale. Lorsqu'un esclave quitte la famille de son maître, la compensation est prévue pour le maître, mais l'esclave est livré à lui-même, sans argent, sans logement, sans garantie de pouvoir se nourrir ou s'habiller. Dans un pays où l'ensemble de la société est bâtie sur une organisation tribale, l'esclave qui fuit l'esclavage, sort du système social en lui-même. Repérable à la couleur de sa peau, il lui serait demandé avant de l'employer « A qui appartiens-tu ? ». Pour un employeur, un esclave qui s'est émancipé de son maître a déjà prouvé sa déloyauté. Notons tout de même que les cas de rébellion d'esclaves qui s'emparent de leur liberté sont très récents. Dans la société traditionnelle, l'esclave « libéré », l'est le plus souvent dans le cadre de la Charia qui prévoit de nombreuses occurrences d'affranchissement d'esclave. Cet affranchissement est tout sauf conflictuel. Le nouvel affranchi garde donc ses liens avec son ancien maître et les renforce même parce qu'il devient presque son égal.

« L'esclavage, une façon de ne pas mourir de faim », pourra-t-on entendre. Il faut cependant préciser que, bien que la population mauritanienne compte parmi l'une des plus pauvres au monde – le revenu annuel moyen d'un Mauritanien est de 340\$ - les esclavagistes bénéficient d'une main d'œuvre gratuite dans une économie moderne, alors qu'ils seraient les seuls en mesure de verser un salaire à leurs esclaves. En Mauritanie, l'esclavage est devenu un système économique qui modèle la société dans son ensemble. Pour beaucoup d'esclaves, il n'existe pas d'alternative.

Le phénomène est endogène, il s'intègre à une organisation sociale cohérente qui, aussi bien dans les représentations qu'en ont les maîtres que dans celles des esclaves, est pensée comme étant, sinon la meilleure, du moins la moins néfaste.

Un rapprochement s'impose à ce niveau avec le concept d'esclavage « moderne » dans les cas où les esclaves quittent leur maître. En Mauritanie, il y a un lien entre l'esclavage « moderne » et traditionnel » : très souvent, les Hratine passent du joug du maître à celui du contremaître. Ce sont les Hratine qui fournissent les bataillons de mineurs, de dockers et d'autres catégories d'esclaves modernes.

Il faut donc aussi, pour militer contre l'esclavage, comprendre ce que l'esclave a à gagner en restant asservi à son maître pour pouvoir penser l'après-affranchissement. Redonner le statut de citoyen à un ancien esclave nécessite en premier lieu de lui redonner des

droits, mais aussi d'éviter le piège de la victimisation à outrance qui ferait de lui une personne dépendante de son maître en tous points de vue. En règle générale, et dans le cas particulier de la Mauritanie, les esclaves ont aussi une part d'intérêt à rester en esclavage. C'est une théorie qui reste encore très délicate à avancer mais qui est déterminante pour lutter efficacement contre l'esclavage. Qu'est-ce qui explique le fait que toutes les victimes d'esclavage n'ont pas réclamé leur liberté dès 1981 ? ou même aujourd'hui, alors que des associations, des ONG, des partis politiques sont là pour les soutenir : qu'est-ce qui rend cette prise de liberté si difficile ? Qu'est-ce qui fait que les esclaves ont parfois du mal à se concevoir eux-mêmes comme victimes ?

1.2.4. Le poids des représentations : un des principaux freins à l'affranchissement

Si l'esclavage s'est maintenu en Mauritanie jusqu'à aujourd'hui c'est, bien au-delà de cette « sécurité économique » que représente la protection d'un maître dans un contexte précis, avant tout en raison des représentations de la société qui se sont transmises de génération en génération. L'Histoire l'a prouvé, le poids des idées, l'empreinte qu'elles laissent sont bien plus tenaces que n'importe quelle considération financière.

Aujourd'hui, le travail des militants antiesclavagistes consiste à communiquer autour de la possibilité d'une vie en dehors des systèmes bâtis par les maîtres. Au-delà de la promulgation d'une loi qui abolit l'esclavage il faut permettre aux esclaves de s'affranchir eux-mêmes d'une représentation qui les place dans une relation de dépendance totale envers leurs maîtres. Arrêter de se penser esclave, avec tout ce que cela implique. Car, si l'on reste dans le schéma de pensée traditionnel qui s'est transmis de génération en génération de maîtres et d'esclaves, rompre ce lien de servitude envers son maître constitue pour un esclave à la fois une prise de risque colossale et une trahison.

Car si le fait d'être qualifié d'esclavagiste fait honte au maître, les esclaves éprouvent aussi des difficultés à se voir reconnaître ce statut puisque le fait de servir « une grande famille » est traditionnellement reconnu comme une forme « d'honneur » que le Hartani bafouerait en prenant « la fuite ». L'émancipation se réalise d'ailleurs le plus souvent par une fuite, procédé lourd de sens.

L'un des axes d'action évoqué lors d'une réunion IRA à laquelle j'ai pu assister était la réinsertion dans la société mauritanienne des anciens esclaves. Si IRA s'appelle « Initiative pour la Résurgence de la cause Abolitionniste » c'est bien que les militants ont constaté le

besoin de relancer une lutte inachevée. Après avoir identifié et défini comme condamnable et criminelle la pratique de l'esclavage, les militants antiesclavagistes ont pu obtenir, après de nombreuses tentatives, l'adoption de la loi de 1981 abolissant l'esclavage puis celle de 2007 criminalisant cette pratique. IRA est née plus tard d'un constat : malgré la loi, l'esclavage n'a pas disparu. L'ONG intervient donc dans une phase nouvelle de la lutte contre l'esclavage : il ne s'agit plus tant de faire connaître une pratique criminelle et d'en obtenir la condamnation légale par les autorités mauritaniennes, que de pousser les autorités à appliquer la loi et les esclaves à revendiquer leurs droits. Cette étape, qui peut paraître plus simple que celle, très lourde, de l'adoption de la loi, est en réalité très complexe.

IRA cherche donc à renverser la rhétorique centenaire de la responsabilité du maître sur son esclave (responsabilité qui s'est d'ailleurs établie dans les deux sens, les esclaves se sentant responsables de legs des générations précédentes et de l'attachement de leur famille à une famille de maîtres en particulier). Il s'agit de briser ce lien virtuel et ancestral qui lie le maître à son esclave en montrant aux maîtres qu'ils sont engagés dans une pratique criminelle d'exploitation et en prouvant aux esclaves qu'ils pourront survivre sans la protection matérielle (logement, nourriture) et morale (l'existence sociale de tout esclave est déterminée par l'ascendance du maître) de leur maître.

1.2.5. Islam et esclavage : le rôle ambigu et central de la religion dans le maintien de l'esclavage

Si les moyens de pression sur le gouvernement sont multiples, ceux pour atteindre directement les victimes de l'esclavage et leurs maîtres sont plus restreints. L'islam est un vecteur privilégié et extrêmement puissant qui, bien plus qu'aucune loi civile, parviendrait à obtenir ce changement de représentation nécessaire à toute tentative d'abolition d'esclavage.

Dans une interview pour le journal Al Akhbar en mai 1996, l'imam El Hassen Ould Benyamine donnait sa vision de la condition d'esclave et du lien qui relie maîtres et esclaves :

« Aujourd'hui, aucun d'eux n'est avec moi, mais ils sont toujours mes esclaves. C'est seulement quand ils ont des problèmes qu'ils sollicitent mon aide et acceptent ma tutelle. Et quand je viens chez eux, je suis fier d'être chez des gens que je possède et dont je possède aussi les biens. »

Cet exemple montre dans quelle mesure la définition de la « norme » dans le domaine de relations entre maîtres et esclaves caractérisées à la fois par la persistance d'un sentiment de propriété et par l'existence d'un soutien réciproque, est véhiculée par le clergé musulman.

Le travail d'endoctrinement qui a été fait par les Ouléma a été d'une redoutable efficacité. Ces derniers ont diffusé pendant des siècles des représentations archaïques de la société, se basant sur des passages du Coran comme celui-ci : « Dieu favorise de ses dons certains plus que d'autres. Mais les favorisés ne donnent pas de Nos dons à leurs esclaves pour égaliser les parts. Est-ce qu'ils ne nient pas là les bienfaits de Dieu ? » (Coran, sourate 16:71) Tout en prétextant que les relations entre maîtres et esclaves tenaient bien plus de la confiance réciproque que de la domination et de l'exploitation pure et simple, ceux-ci atténuaient, édulcoraient une réalité qui confortait toujours plus l'esclave dans la conviction profonde et toute religieuse que son maître le protégeait.

L'argument avancé par beaucoup d'Ouléma afin de minimiser l'immoralité de l'esclavage est celui qui rappelle que les esclaves sont finalement convertis et intégrés au sein de l'oumma, la communauté des croyants. Le fait d'offrir la possibilité à des non-croyants de devenir musulmans (principe qui se superpose en Mauritanie à celui de « l'arabisation » des Hratine qui intègrent in fine la communauté des Bidhane) est présenté comme une vertu bien supérieure à tout ce que les antiesclavagistes condamnent comme pratique – à commencer par l'asservissement d'hommes libres. Les Ouléma qui tiennent ce discours soulignent, de plus, que l'esclave peut racheter sa liberté en travaillant pour son maître par le biais de la « mukataba ».

L'une des raisons principales du maintien de l'esclavage en Mauritanie tient au fait que l'affranchissement d'un esclave est présenté, encore aujourd'hui vis-à-vis des Hratine, comme une bonne action par les Ouléma. Ils oublient bien souvent que le Hratine de Mauritanie n'ont rien à voir avec les esclaves dont parle l'Islam qui sont des combattants ennemis faits prisonniers lors des guerres saintes du temps de l'expansion de l'Islam. Du côté du maître, le fait d'affranchir un esclave permet de se racheter, du côté de l'esclave, la loyauté envers son maître est aussi présentée comme une bonne action.

La lutte contre l'esclavage en Mauritanie passe par le droit, et en grande partie par la condamnation d'une forme d'interprétation de la Chari'a qui légitimerait l'esclavage. C'est de cette conviction que partent les militants d'IRA lorsqu'ils commettent l'autodafé du 27 avril 2012 qui provoque ce que Roger Botte qualifie dans une tribune de Libération dédiée à

l'épisode « un tumulte passionnel sans précédent »¹⁷. Plusieurs livres de droit musulman, dont des exemplaires du Mukhtasar de Khalil Ibn Ishaq Al-Jundi qui sert de référence à la jurisprudence (fiqh) sunnite malikite en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest, ont été brûlés dans la rue. Biram Dah Abeid, leader d'IRA, répondait aux multiples voix qui s'élevaient contre ce geste d'une violence symbolique inouïe en Mauritanie que ces livres contredisaient le message fondamental de l'islam, un message de liberté et de justice. Les Hratine qui ont manifesté dans Nouakchott ce jour-là l'ont fait après la prière du vendredi et scandaient qu'ils étaient musulmans et Hratine, et fiers de l'être.

Les théologiens et interprètes de l'islam ont fortement contribué à une minimisation de l'immoralité de l'esclavage. Les militants antiesclavagistes leur demandent aujourd'hui de prendre fermement position contre l'esclavage – la promulgation d'une fatwa dans ce sens est l'une des revendications du mouvement antiesclavagiste mauritanien.

Le message que veulent faire passer les militants est à la fois destiné au clergé et aux esclaves. Beaucoup de Hratine se considèrent comme membres de la famille des Bidhane. Ils considèrent également qu'ils ont été placés par Dieu dans la famille de leurs maîtres et que les quitter serait un péché.

Cette rhétorique est essentielle à comprendre pour saisir la complexité des représentations qui peuvent, encore aujourd'hui, légitimer l'esclavage auprès des maîtres comme auprès des esclaves eux-mêmes. Comme l'écrit Malek Chebel, anthropologue algérien, « l'islam dit l'inverse de ce que les musulmans pratiquent, et c'est une énigme en soi. La duplicité humaine qui consiste à transformer un message d'émancipation en goulag humain fait partie intégrante de ce paradoxe. »

¹⁷ Botte Roger, « République islamique de Mauritanie : feu l'esclavage ? » 28 mai 2012, Tribune dans « Libération ».

2. La valeur ajoutée d'un engagement depuis l'étranger

2.1. L'importance d'acquérir une visibilité internationale

2.1.1. Un fonctionnement en réseau, pouvoir s'appuyer sur un réseau déjà bien consolidé : celui de la diaspora

Le fait d'étudier le rôle de la diaspora dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie nécessite de s'intéresser à la diaspora mauritanienne en elle-même : que regroupe le terme « diaspora » ? En quoi l'engagement de la diaspora est-il différent de celui des militants sur place en Mauritanie ? Pourquoi cette approche par la diaspora ? Quel apport des études sur les diasporas en général dans un travail sur la diaspora mauritanienne ?

Le sens classique du terme « diaspora » comporte traditionnellement deux composantes : l'éloignement territorial et le sentiment qui se développe dans le pays d'accueil en relation avec le pays de départ (nostalgie, mythe du retour, construction d'un sentiment d'appartenance).

Dans le cas de la diaspora mauritanienne, et particulièrement des militants d'IRA, les deux éléments sont bien présents et transformés en avantages, en atouts mis à profit dans la lutte contre l'esclavage : celui du sentiment d'appartenance se développe dans la volonté de se référer à une histoire commune, de lutter contre une pratique considérée universellement comme un crime, et celui de la distance devient « internationalisation ».

La diaspora est un relais essentiel à la lutte antiesclavagiste pour les Mauritaniens dans deux sens : d'une part grâce à l'action qu'elle mène dans les différents pays où elle réside et d'autre part du fait-même qu'elle soit une diaspora. Le fait que des Mauritaniens résidant à l'étranger pèsent sur la scène internationale, le fait qu'ils soient dans certains cas, non seulement résidents mais citoyens dans leur pays de résidence compte. Si l'on prend l'exemple français, la réunion d'IRA à l'Assemblée Nationale en Juin 2013 a été possible grâce, certes, à l'importance du message relayé par IRA mais aussi, indirectement, grâce au fait que cette réunion soit associée au nom d'un député qui souhaitait satisfaire un électeur de sa circonscription. La diaspora porte en elle-même, du seul fait qu'elle représente à la fois une population exilée mais toujours en étroite relation avec son pays d'origine et un groupe social dont les aspirations doivent, dans une certaine mesure, être prises en compte par les responsables politiques du pays de résidence, une très forte valeur symbolique et politique.

Il faut aussi évoquer les atouts développés par les membres de la diaspora eux-mêmes, atouts que Chantal Bordes-Benyaoun liste ironiquement au début de son article *La diaspora ou l'ethnique en mouvement* : « Par leurs vertus supposées, fidélité, solidarité, mais aussi mobilité, adaptation, inventivité, innovation, capacité à produire de la richesse, ces 'championnes historiques', douées de liberté et capables de traverser les siècles, annonceraient la venue du citoyen du monde, passant les frontières, débarrassé de ses attaches et disponible à une sorte de métissage généralisé, horizon vers lequel les sociétés devraient se diriger pour contrer les effets négatifs de la mondialisation. »

Elle évoque ici l'utopie dont se sont fait les chantres les sociologues qui se sont intéressés aux « diasporas » dans le contexte globalisé des dernières décennies. Contrairement à leurs prédécesseurs qui, dans les années 1980, abordaient le phénomène migratoire à travers une vision « ethnique », les sociologues « enthousiasmés » par le phénomène diasporique ont tenté de l'universaliser, de s'extraire d'une lecture communautaire pour insister sur la flexibilité, l'adaptabilité de ce concept à bien d'autres sentiments d'appartenance à l'échelle globale. L'ethnique a cédé la place au diasporique, la « diaspora » étant désormais considérée bien plus comme un réseau très fluide et aux acceptations très larges de personnes partageant une identité (construite ou non) commune. La diaspora mauritanienne pouvait donc jouxter, selon cette nouvelle acception, la « Queer diaspora ».

Regrettant l'absence de précision dans le terme « diaspora », Chantal Bordes-Benyaoun souligne aussi la naïveté de certaines études sur les diasporas qui n'en présentent que les aspects positifs, leur « fascination pour le déplacement que ne partagent pas forcément les déplacés... » conclut-elle.

Nous tenterons donc de ne pas tomber dans le piège de cette fascination.

Car si la diaspora mauritanienne détient de nombreux atouts pour améliorer et élargir la lutte contre l'esclavage, elle est aussi confrontée à des difficultés propres à sa situation particulière. La troisième partie de cette étude permettra d'apporter les nuances nécessaires.

2.1.2. *L'avantage de la position de la diaspora : entre « ici, là-bas et ailleurs »*

« *Ici*, dans un territoire d'installation, de passage ou de circulation (Tarrius, 2007), *là bas* le pays de départ(s) et de retour(s), *ailleurs* (les territoires de destination possible où d'autres de la famille ou du pays sont installés). Ainsi la notion essaie de tenir ensemble les réalités concrètes, mais aussi les horizons symboliques dans et vers lesquels les hommes évoluent. »¹⁸ C'est ainsi que Chantal Bordes Benyaoun définit la position complexe des diasporas contemporaines.

Le fait de s'intéresser aux militants antiesclavagistes mauritaniens vivant à l'étranger permet de se placer à la croisée des chemins et d'en retirer une vision particulièrement intéressante.

Il permet de se détacher d'une vision quelque peu datée de l'esclavage reprenant l'image du maître blanc cultivateur de coton dans le Sud des Etats-Unis et de ses esclaves noirs importés via la traite négrière. Les militants antiesclavagistes mauritaniens de l'étranger, de par leur proximité géographique et, dans beaucoup de cas, culturelle, avec les standards de pensée des grands organismes internationaux – occidentaux – modifient la façon de présenter la lutte antiesclavagiste. Sans plus placer l'emphase sur un combat « identitaire », un combat « d'esclaves » – sous-entendu, de Noirs et pas de Blancs, ou plutôt, de Noirs *contre* les Blancs – les militants cherchent beaucoup plus aujourd'hui à se placer dans un cadre universel. La lutte contre l'esclavage est devenue un combat universel, une lutte susceptible de toucher un public très large, sans obligation d'être victime de l'esclavage soi-même pour sympathiser avec la cause antiesclavagiste. Cet état d'esprit est d'autant plus aisé à adopter que l'on se tient quelque peu à distance de la Mauritanie où la lutte contre l'esclavage revêt plus qu'aucune autre cause, un aspect identitaire.

Le fait de s'intéresser aux militants antiesclavagistes mauritaniens de l'étranger permet également d'apporter une autre dimension à la lutte contre l'esclavage telle qu'elle est comprise actuellement par l'opinion publique occidentale. Ces militants, bien qu'ils résident loin de la Mauritanie, y gardent toujours un pied, et tirent la sonnette d'alarme lorsque des organismes internationaux comme le FMI ou la Banque Mondiale mettent en place des programmes qui, censés remédier à un retard de développement de leur pays, accentuent en fait des inégalités déjà criantes.

¹⁸ Chantal Bordes-Benayoun, *Les diasporas ou l'expérience de l'unité dans la diversité*, Revue Hermès 51, CNRS éditions, 2008.

A la fois relais d'opinion et observateurs précieux, ils remanient le message des victimes de l'esclavage afin que celui-ci soit audible à l'échelle internationale – niveau d'action qui sert de caisse de résonance et obtient de réels effets par ricochet sur les autorités mauritaniennes. Un pied dans l'espace mauritanien où des intérêts vitaux sont en jeu : l'esclavage en Mauritanie ne se résume pas à une condition économique, l'esclavage est aussi une identité sociale, ethnique, une façon d'être et de se situer dans une société complexe et très codée, il détermine une façon de vivre, de travailler, de naître, de transmettre. Et un pied dans l'espace international où des intérêts économiques et politiques dictent des conduites, des critères d'action, des programmes d'aide tout aussi codés. Un espace international à double tranchant, auquel les militants esclavagistes ne peuvent pas se soustraire puisqu'il octroie une légitimité à leur cause et peut réellement obtenir l'attention des autorités mauritaniennes.

2.1.3. Quel traitement médiatique ? Le poids des médias étrangers

Sans plus s'adresser exclusivement à l'Etat mauritanien, il s'agit aujourd'hui d'aller au contact des victimes de l'esclavage et des relais locaux des autorités publiques en charge de faire appliquer la loi. La forme du combat a changé et elle épouse parfaitement les changements à grande échelle dans le mode d'engagement politique à l'échelle mondiale. Tout en comptant bien entendu sur une prise en compte de leurs revendications par l'Etat mauritanien, les militants d'IRA s'adressent en premier lieu à la société civile. Société civile mauritanienne d'abord – en Mauritanie et à l'étranger – puis, dans une plus large mesure, à la société civile internationale afin que l'image du gouvernement mauritanien à l'étranger soit affectée.

Lors d'un entretien, Ousmane Sy, Président de la section d'IRA au Sénégal, expliquait : « Les militants de l'étranger jouent avant tout le rôle de relais, de messagers. Au Sénégal ce rôle est très important, les médias retransmettent une information qui explique ce qui se passe réellement en Mauritanie et qui dément ce que les gens entendent dans les médias nationaux en Mauritanie. Les médias sénégalais sont importants parce qu'ils sont rediffusés en Mauritanie. Ils sont les seuls, dans des cas comme l'affaire de l'incendie des livres, à pouvoir contrer l'embargo médiatique en Mauritanie. »

L'idée est donc de lancer une vague d'indignation à grande échelle afin de prouver qu'en Mauritanie, et dans le monde entier, l'esclavage est reconnu comme étant une pratique criminelle. La démarche est différente selon que l'on cherche à obtenir la promulgation d'une

loi en atteignant une élite dirigeante ou que l'on tente d'initier un changement profond de représentation à l'échelle d'une société toute entière. IRA compte donc énormément sur la médiatisation et la diffusion de ses actions, notamment l'accompagnement de victimes d'esclavage dans leur affranchissement. Les prix obtenus par Biram Dah Abeid auprès d'organes internationaux prestigieux comme l'ONU revêtent une importance capitale pour marquer les esprits et venir apporter la preuve de la légitimité de leur combat.

Il faut ici rappeler la nature du contexte mauritanien dans lequel très peu de sources d'information, dont la plupart sont contrôlées par le gouvernement, parviennent jusqu'aux citoyens. Les chaînes télévisées internationales sont des chaînes du monde arabe et retransmettent en priorité l'actualité sécuritaire, religieuse de cette zone, sans jamais s'attarder sur des questions comme la défense des droits de l'homme. La médiatisation de la cause de la lutte contre l'esclavage est donc surtout tournée vers l'international.

L'image du phénomène de l'esclavage en Mauritanie est donc exclusivement construite par des médias étrangers. Il est donc primordial que les membres de la diaspora mauritanienne joue là encore le rôle de relais afin, d'une part de sensibiliser ces médias au problème de l'esclavage en Mauritanie, et d'autre part de tenter de contrôler le ton qui sera adopté par ces médias.

De nombreux reportages, films, articles ont été produits sur le cas de l'esclavage en Mauritanie, le plus récent est le reportage de la CNN produit en 2007¹⁹. Les journalistes détaillent clairement les difficultés qu'ils ont rencontrées pour pouvoir aller à la rencontre des esclaves et filmer. Les autorités avaient délégué une patrouille pour les escorter et s'assurer qu'ils ne filmeraient rien de compromettant. Ce reportage est également un excellent exemple de la présentation du problème, vu et vécu par les militants antiesclavagistes sur place en Mauritanie. On y retrouve toute la palette des acteurs clés du débat, à commencer par les militants de SOS esclaves qui ont reçu et guidé les journalistes, le représentant du gouvernement qui tient le discours classique gouvernemental, celui du déni de réalité, les militants d'IRA qui sont présentés comme vindicatifs et en grande majorité descendants d'esclaves. Un effort est réellement fait pour aller en profondeur dans l'étude de l'esclavage et de la lutte antiesclavagiste, le rôle du militant issu d'une famille esclavagiste est abordé avec Abdel Nasser Ould Ethmane, militant à SOS esclaves, les subtiles différences entre les

¹⁹ Op.cit.

anciens esclaves qui ne réalisent pas vraiment la portée de leur libération et ceux qui s'en saisissent au contraire pour retrouver une dignité à travers la lutte sont aussi évoquées.

Cependant certains aspects n'ont pas été abordés, comme la nécessité, non seulement pour les Hratine mais aussi pour les Bidhane, de réaliser la gravité de la situation. Lors de son entretien avec Abdel Nasser Ould Ethmane, le journaliste l'enjoint à détailler les mécanismes et blocages psychologiques qui expliquent le fait que l'esclavage ne soit pas perçu comme tel par les esclaves. Il aurait pu pousser plus loin la réflexion et évoquer de la même manière les représentations qui légitiment chez les Bidhane la pratique de l'esclavage, les habitudes, les coutumes qui font que beaucoup se pensent comme groupe dominant légitime. Néanmoins l'étude de ce type de production apporte un éclairage essentiel à la fois sur la vision de l'esclavage du point de vue des militants, des esclaves eux-mêmes, et nous renseigne également sur la peur du gouvernement face à la portée d'un tel reportage.

2.1.4. Rôle des nouveaux outils de communication : internet

C'est aussi Chantal Bordes-Benyaoun qui s'intéresse à l'impact de l'utilisation d'internet sur l'activité de la diaspora. De très nombreuses études réalisées sur les sites internet consacrés aux diasporas montrent que ceux-ci ont été en plein essor dès le début des années 2000. Chantal Bordes-Benyaoun explique qu'il s'agit en priorité pour les utilisateurs de ces sites de rétablir un lien avec leur pays d'origine. Elle cite Tristan Mattelart qui ajoute qu'internet est aussi utile pour relier les membres de la diaspora entre eux : « La fréquentation des sites diasporiques, la participation à des forums rassemblant des internautes aux mêmes origines sont appréhendées comme donnant corps à une communauté imaginée qui unit ses membres dispersés en une sorte de prolongement, dans le monde virtuel, de la nation réelle »²⁰

Il ajoute ainsi une donnée intéressante qui se vérifie dans le cas de la diaspora mauritanienne : l'utilisation d'internet conçue en premier lieu comme une façon de renforcer les liens avec le pays d'origine finit non seulement par dépasser son objectif mais par le redéfinir. Si l'on se place du point de vue du militant antiesclavagiste mauritanien de l'étranger, l'essentiel est-il d'être connecté au pays pour recevoir des informations de la base du mouvement ou bien de pouvoir débattre et élaborer un message nouveau au sein de ce

²⁰ Tristan Mattelart (2009) Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs, *TIC et Société*, 3 (1), pp. 11-57.

monde virtuel ? Quelles sont les différences qui s'instaurent entre la « nation réelle » et son « prolongement » en termes d'efficacité dans la lutte contre l'esclavage ?

Le poids qu'ont acquis ces discussions, ces activités sur le web entre les membres de la diaspora a certainement, dans le cas mauritanien, eu un impact sur ce que Chantal Bordes-Benyaoun qualifie de « centre originel ».

Il est extrêmement intéressant de passer du temps sur les sites de diaspora, cela permet, au-delà bien sûr d'y découvrir l'information qu'ils véhiculent, de lire précisément le paradoxe de l'évolution des diasporas. On peut y trouver à la fois ce qui fait le ciment de la diaspora : des réflexions induites d'une Histoire, d'événements passés communs, un sentiment d'appartenance à une culture, une Histoire commune, et à la fois ce qui détache la diaspora de cette culture d'origine : l'influence qu'elle reçoit de l'extérieur, du pays de résidence qui aiguille ses raisonnements dans une direction différente de celle qu'aurait pris un militant résidant en Mauritanie.

Internet, tout comme l'accès aux médias internationaux, aux organismes internationaux sont autant de preuves que la diaspora, bien loin de s'arrêter au handicap que représente son éloignement géographique s'est extraite depuis des décennies de la vision de son statut comme une condition subie et annihilante, et a su mettre à profit toute sa créativité, ses ressources pour jouer un rôle au moins aussi important que les militants sur place.

2.1.5. « La politique ailleurs »

Comme l'explique Eric Darras lorsqu'il se penche sur les formes d'actions politiques non conventionnelles²¹, le jeu politique n'est pas seulement la compétition pour la conquête des postes électifs. La participation politique peut aussi se traduire par une lutte pour la « définition légitime du politique », de ce qu'est la politique et du champ d'action de la politique. Dans le cas du militantisme antiesclavagiste en Mauritanie, traditionnellement, l'action des militants, et encore plus dans le cas des militants de la diaspora, l'engagement se situe précisément dans ce qu'E. Darras qualifie de « politique ailleurs ». Le fait que le gouvernement refuse de prendre en compte et d'admettre l'existence du problème de l'esclavage a conduit ces acteurs – illégitimes – à se faire porteurs de cause et à la représenter sur la scène politique internationale, à défaut d'être en mesure de le faire au niveau national.

²¹ Eric Darras, « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », dans CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998.

Les militants de la diaspora, depuis leur position d'outsiders, parviennent à participer à la définition-même de ce qui est politique en Mauritanie. En insistant pour inscrire à l'agenda politique la lutte contre l'esclavage, en faisant ressortir le caractère primordial de cet engagement qui, à ce titre, devrait figurer parmi les préoccupations majeures du gouvernement, les militants de la diaspora qui font de « la politique ailleurs » se taillent une place centrale, au cœur des enjeux politiques mauritaniens, par une autre voie.

Selon E. Darras, pour qu'un problème devienne politique, les porteurs de cause doivent parvenir à faire entendre leur cause dans un système politique médiatisé. Les médias jouent un grand rôle dans cette mise à l'agenda politique d'une cause. Abidine Merzough, Président de la Section Europe d'IRA me l'avait fait remarquer dans le cas de l'Allemagne, en m'expliquant que l'objectif d'IRA en Europe était de parvenir à diffuser le message antiesclavagiste auprès des citoyens en premier lieu afin d'intéresser la presse : « en Allemagne, la presse s'intéresse à un problème seulement quand les gens eux-mêmes s'y intéressent. Donc plus les citoyens allemands eux-mêmes seront touchés par un problème, plus la presse sera présente. Et les Allemands sont en règle générale très engagés dans le domaine des droits de l'homme, si IRA fait quelque chose de public, cet événement va avoir du succès ». En évoquant avec lui le cas de la France, nous sommes parvenus à la conclusion que ce besoin de médiatisation dépendait du contexte.

En effet, l'information peut être relayée par d'autres vecteurs, à travers ce qu'E. Darras qualifie de « groupements légitimes » comme les partis politiques ou d'autres organisations. A la question de savoir s'il avait remarqué une différence de réception et de traitement de l'information d'IRA en France et en Allemagne, M. Merzough répondait : « Je pense qu'il faut d'abord prendre en compte le fait qu'en France il y a beaucoup de nationalités représentées, donc beaucoup de causes à faire entendre. Si en Allemagne un festival africain peut avoir un impact et permettre à IRA de se faire connaître c'est que ce type d'action est plus rare, moins connue et bénéficie encore de l'aura de l'originalité. Les rapports avec l'Afrique sont différents en Allemagne et en France, les Allemands ont une autre idée de l'Afrique, en ont une approche peut-être plus « humanitaire » [...] Les choses ne fonctionnent pas de la même manière en France où la presse a probablement un rapport différent à ce type d'action. » En effet en France, les militants d'IRA auront plus tendance à faire appel à un réseau de personnalités qui pourront leur faciliter l'accès à certains cercles d'influence. La réunion qui avait eu lieu en juin 2013 à l'Assemblée Nationale avait pu s'y tenir sur invitation du Député et Conseiller Général de l'Oise (Nord de la France), Jean-François Mancel.

En ce sens, les militants de la diaspora s'avèrent jouer un rôle très important pour l'action générale du mouvement, en tant que résidents dans des pays étrangers et influents pour la Mauritanie comme la France, l'Allemagne, les Etats-Unis ou le Sénégal, ils sont déjà au fait des voies et des stratégies adéquates pour gagner en visibilité dans chaque contexte politique particulier. Chaque section d'IRA à l'étranger fait en sorte que le message, la cause soit présentée selon un cadrage qui puisse être repris politiquement à la fois en Mauritanie et dans le pays de résidence. C'est grâce à cela que « l'expérience duelle de la migration, entre présence et absence, entre une terre de départ que l'on ne quitte jamais totalement et une terre d'arrivée où l'on s'installe parfois plus longtemps que prévu »²² comme la décrit Chantal Bordes Benyaoun, est précieuse puisqu'elle octroie aux Mauritaniens de l'étranger une position charnière entre deux scènes politiques. Cela leur permet aussi, il est important de le souligner, de préserver l'intégrité du message antiesclavagiste. Nous verrons en effet, que « l'esclavage » recoupe des réalités très différentes vécues par des acteurs eux-mêmes différents. Entre le message présenté par Biram Dah Abeid lors d'un meeting et celui qui arrive via les autorités mauritaniennes à la rapporteuse du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, l'esclavage dont il est question n'est plus le même. Il est donc primordial que des relais comme les Mauritaniens de la diaspora soient présents auprès des Etats et organisations internationales pour diffuser une autre conception du problème.

Les différentes actions des militants de la diaspora entrent d'ailleurs en résonance et constituent in fine une palette d'actions à part, « ailleurs », qui a ses propres effets en Mauritanie.

2.1.6. Les réponses irlandaise et onusienne : l'impact des prix reçus par IRA

Grâce à l'implication des Mauritaniens de l'étranger et à l'écho qu'acquiert IRA à un niveau international, le Président d'IRA, Biram Dah Abeid a obtenu en 2013 deux prix : le prix Front Line Defenders²³, prix remis par le Président irlandais aux défenseurs des droits humains en danger et le prix des droits de l'Homme²⁴ remis par l'ONU tous les cinq ans à cinq personnes ou associations qui ont accompli un travail marquant pour promouvoir les

²² Op.Cit.

²³ <http://www.frontlinedefenders.org/fr/node/22573>

²⁴ <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/hrprize.aspx>

droits de l'Homme. Il a également reçu en 2011 le Prix de la ville de Weimar pour les Droits de l'homme et a été "nominé" pour le Prix Sakharov²⁵ de l'Union Européenne en 2013.

En ce qui concerne le prix Front Line Defenders, ce sont les membres d'IRA expatriés qui ont eu connaissance de l'existence de ce prix et qui ont constitué le dossier nécessaire pour se porter candidat. L'internationalisation de la cause antiesclavagiste se fait dans ce cas par les membres de la diaspora mauritanienne et entraîne des retombées majeures pour IRA en Mauritanie. Le prix onusien en particulier a causé un tollé, le gouvernement se sentant directement attaqué par cette nomination (rappelons que la principale revendication d'IRA est l'application d'une loi promulguée par le gouvernement) et les anciens défenseurs des droits des Hratine – Messaoud Ould Boulkheir en particulier – ne comprenant pas pourquoi ils n'ont pas eux-mêmes été récompensés pour l'obtention de l'abolition de l'esclavage en 1981.

« Les prix internationaux sont importants. Sur un plan africain, le classement mondial des pays esclavagistes a un très fort impact par exemple. La Mauritanie a été classée en tête de ce classement. Ce genre de reconnaissance internationale d'un phénomène dont certains gouvernements nient l'existence permet une prise de conscience et pousse les gouvernements en question à réagir, ils sont mis au pied du mur. » explique Ousmane Sy, militant d'IRA président de la section Sénégal.

La contradiction soulignée ci-dessus au sujet des signaux envoyés par le gouvernement mauritanien se retrouve dans ceux qu'envoient les organismes internationaux.

Alors que l'octroi de prix prestigieux et importants en termes d'image comme celui des droits de l'homme semble indiquer que les organismes internationaux pourraient représenter des relais d'opinion majeurs dans la lutte contre l'esclavage et infléchir la position du gouvernement, on retrouve dans les rapports de ces mêmes organismes une certaine complaisance pour le pouvoir en place en Mauritanie.

2.2. La difficile mise à l'agenda politique. Pourquoi ce débat est-il si difficile à mettre sur la table ?

Ici je tenterai d'apporter des éléments de réponses à l'interrogation, à mon sens centrale, qu'Ann Mc Doughall soulève : « J'aimerais comprendre pourquoi le débat actuel

²⁵ Aussi appelé "prix pour la liberté de pensée" ou "prix pour la liberté d'esprit", il récompense des défenseurs des droits de l'homme.

autour de l'esclavage en Mauritanie est si difficile à poser, et pourquoi, dans la mesure où il parvient à éclore, il se situe avant tout en dehors du pays. »²⁶

2.2.1. De l'importance des mots : un débat qui est d'abord sémantique

Les militants, et en particulier ceux de la diaspora, réalisent en ce sens un travail en profondeur, leur engagement dépasse largement le fait de revendiquer l'éradication de quelques poches d'esclavagisme résiduel comme voudrait le faire croire le gouvernement.

C'est ici, il me semble, que l'engagement de Mauritaniens en Mauritanie comme à l'étranger, prend tout son sens. Si cet engagement porte jusqu'à Washington, Paris ou Dakar c'est qu'il touche à une question tout à fait fondamentale : celle de l'accès au pouvoir pour l'ensemble des Mauritaniens. Si, très souvent la lutte contre l'esclavage est rapprochée, dans les discours des militants, d'une lutte pour la démocratie, si l'adjectif « universelle » est accolé à cette lutte, c'est qu'elle s'est faite, depuis des années, le vecteur de frustrations, d'espoirs et d'indignation face à un modèle politique d'une injustice flagrante.

Encore une fois, si l'on s'attarde sur les mots, sur la façon de qualifier les réalités vécues, lorsque le gouvernement parle de « séquelles » ou de « vestiges » de l'esclavage, il cherche à éloigner le plus possible l'objet – la victime de l'esclavage, l'esclave lui-même – du sujet : le maître, l'esclavagiste. Déjà dans l'expression « lutte contre l'esclavage », le phénomène est pris avec distance, le groupe dominant, celui des maîtres, celui par qui l'esclavage existe, ne fait pas partie de l'expression qui aurait pu être « lutte contre les esclavagistes ». Lorsque le gouvernement évoque alors un « programme » centré sur les « séquelles de l'esclavage », il semble alors qu'un double mouvement de distanciation s'opère, ce programme ne concerne d'ailleurs que les victimes de l'esclavage, comme si les maîtres n'avaient aucune part de responsabilité dans ce qui n'est même plus considéré comme de l'esclavage. C'est Jackson Katz qui, alors qu'il s'intéresse à un tout autre sujet – celui des rapports de domination masculine – détaille cette réflexion sur l'impact des expressions, du langage sur la façon de se représenter un problème.²⁷ Si les deux champs d'étude ont leur littérature propre, il me semble que le rapport de domination et l'enracinement des représentations et des pratiques au fil des générations se retrouvent dans chacun des deux cas.

²⁶ Op. Cit. E. Ann McDougall

²⁷ Jackson Katz, *The Macho Paradox: Why Some Men Hurt Women and How All Men Can Help*, Sourcebooks, 2006.

Cette tendance du gouvernement mauritanien à minimiser l'impact du problème par des expressions édulcorées a notamment attiré mon attention. Jackson Katz explique et détaille très bien la façon dont le groupe dominant maintient sa domination, et l'un des recours utilisés est celui des mots. En effaçant leur présence de l'expression-même employée pour qualifier le problème qui leur est présenté, les dominants ne sont presque jamais amenés à penser leur statut de dominants. Ce sont, selon J. Katz, les caractéristiques-clés du pouvoir et des privilèges, à savoir : la faculté d'échapper à l'introspection en se soustrayant aux discours qui, en réalité, avant de porter sur « les esclaves », portent sur « le système de domination maintenu par les maîtres ». Soulignons que, dans le cas mauritanien, la manipulation du langage pour asseoir un système de domination est allée très loin puisque les esclaves ont été rebaptisés « Hratine » et sont considérés comme affranchis, comme pour rompre symboliquement tout lien de responsabilité entre le maître et son esclave.

A ce sujet, une réflexion dont me faisait part Ousmane Sy d'IRA Mauritanie Section Sénégal est intéressante : « Nous ici nous ne nous adressons pas à des Mauritaniens, notre premier objectif est de faire circuler l'information, de dire aux gens que l'esclavage existe encore en Mauritanie. En particulier en Afrique, il est très important de tenir ce discours. Il faut aller contre une tendance à faire peser la responsabilité de l'esclavage uniquement sur l'Occident. Il n'y a pas longtemps, dans la plupart des discours, l'esclavage existait seulement sous la forme de la traite négrière entre l'Occident et l'Afrique. Il faut affirmer et assumer le fait que l'esclavage existe encore aujourd'hui, et se pratique entre Africains. » Ce travail sur la reconnaissance d'une réalité doit donc être fait à grande échelle et les militants de la diaspora font le lien entre plusieurs espaces dans lesquels les mêmes reflexes ont cours.

Peu importe donc, que le gouvernement accepte de prévoir des programmes de microcrédits ou des centres de réinsertion pour les quelques esclaves qui, grâce à une médiatisation commandée par des militants, auront pu gagner leur liberté. Peu importe ces ajustements superficiels si les privilégiés du système qui produit l'esclavage ne remettent pas eux-mêmes en cause leur situation.

2.2.2. Elargir le débat : un questionnement sur l'ensemble du système

Pour les militants antiesclavagistes, l'équilibre est difficile à trouver. Il s'agit pour eux, à la fois de produire un discours revendicatif, donc incisif et dirigé contre les privilégiés du système de l'esclavage, et de se soustraire au discours communautaire. Dans l'ensemble des réponses aux questionnaires que j'ai obtenues, les militants affirmaient s'être

engagés dans une lutte universelle. L'idée est de revendiquer un objectif d'égalité pour tous les Mauritaniens, de se sortir par le haut d'une confrontation qui peut rapidement apparaître entre Maures Noirs et Maures Blancs en se demandant comment éviter une guerre communautaire, comment éviter une nouvelle forme de domination.

Les militants que j'ai pu interroger m'ont bien fait remarquer que tout cela nécessitait de se poser des questions plus profondes du type : « Pourquoi les Bidhane ont-ils réduit les Hratine en esclavage ? », « Pourquoi, aujourd'hui encore, cette forme de domination se maintient ? », « Pourquoi les Bidhane refusent majoritairement de l'admettre ? », et surtout : « Quel rôle jouent les différentes institutions en Mauritanie et en dehors dans le maintien de cette pratique ? »

Finalement, réduire l'esclavage à une poignée de pratiques individuelles s'avère bien naïf. L'esclavage relève d'un mode de fonctionnement bien plus profond. Les esclavagistes ne sont pas des individus isolés qui agissent en dehors de tout contrôle, ce sont des hommes, des femmes, des mères, des pères, des familles entières inscrites depuis très longtemps dans le tissu social mauritanien. C'est donc au sujet de ce dernier qu'il s'agit de s'interroger : pourquoi personne ne parvient à déraciner ces pratiques ? Quel est le rôle des institutions ? des politiques ? des structures économiques ? des normes religieuses ? des professeurs ? des imams ? des maires ? des médias ?

Ce n'est qu'une fois que l'on a répondu à ces grandes questions, essentielles, que l'on peut s'intéresser au « comment faire pour que cela change ? », donc au rôle des militants. « Comment peut-on envisager une organisation sociale différente ? » « Comment changer dès l'enfance la socialisation des Hratine et celles des Bidhane ? ».

Après avoir dit cela, rien n'est gagné. Les voix qui se sont élevées contre ces pratiques, contre ce système dans son ensemble n'ont pas toujours été entendues. Elles ont souvent été dénigrées, violemment réprimées, cachées, cette tactique, classique serait qualifiée en anglais de « kill the messenger ». Bien entendu, les dominants ont réagi, ils ont envoyé eux aussi de leur côté des messages forts afin de se protéger de cette menace incroyable pour la stabilité de tout un système qui les maintient dans leur domination.

Finalement, et bien heureusement, personne ne s'est tu. Bien heureusement aussi, certains outils ont pu venir aider les porteurs de ce message à se faire entendre. Le rôle des militants de l'étranger a été d'une grande aide. Il me semble que l'on peut dire que

l'internationalisation de la lutte antiesclavagiste a facilité cette prise de recul nécessaire qu'évoque J. Katz. En étant eux-mêmes au contact de personnes qui ne connaissaient rien au problème de l'esclavage en Mauritanie, les militants de la diaspora ont dû ajuster leur discours, expliquer le parcours d'anciens esclaves mais aussi décrire le système social mauritanien dans son ensemble. Ils ont aussi été poussés à universaliser leur discours, à rapprocher l'esclavage en Mauritanie d'autres formes d'esclavage, d'autres formes de domination.

Chantal Bordes-Benyaoun décrit en ces termes la relation riche et complexe d'un « migrant » à ses multiples territoires d'appartenance : « C'est que la condition diasporique sans doute incline à regarder dans toutes ces directions à la fois: celles qui concernent la nécessité de vivre ici, et celles qui concernent l'expérience vécue (ou désirée) ailleurs, par soi-même et par les autres. Le regard entre et sort de l'horizon limité et plus ou moins contraint de l'expérience particulière pour embrasser d'autres horizons avec lesquels on a affaire et quelquefois maille à partir. »²⁸ S'il ne faut pas évacuer le possibilité d'un repli communautaire, l'ensemble des réponses aux questionnaires que j'ai reçues et les entretiens que j'ai pu mener tendent à montrer au contraire, une tendance à l'ouverture pour les militants de la diaspora, à condamner le système politique, social et économique mauritanien dans son ensemble, à concevoir l'esclavage, non seulement comme une pratique illégale, discriminante et raciste, mais comme un système intolérable sur le plan humain.

2.2.3. Une complexité dans la définition de ce qu'est l'esclavage qui se traduit par une ambiguïté dans ce que peut signifier « lutter contre l'esclavage »

Sans se contenter d'être un discours « par d'anciens esclaves, pour des victimes de l'esclavage », la réponse de la diaspora au problème de l'esclavage en Mauritanie se nourrit de très nombreux autres grands motifs d'engagement : à commencer par un engagement politique pour la démocratie, un engagement en faveur de l'application du droit international, des droits de l'homme, un engagement éthique aussi contre une pratique jugée immorale, contraire à certaines valeurs.

Il faut, à ce stade du raisonnement, évoquer un aspect central de la lutte contre l'esclavage en Mauritanie : la question de savoir si la solution au problème de l'esclavage ne doit venir que des Hratine eux-mêmes ou si une prise de conscience de la part des Bidhane

²⁸ Chantal Bordes-Benayoun, « Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale », Autrepart, 2002/2 n° 22, p. 23-36.

pourrait faire évoluer la situation. Cette question anime les débats entre les militants d'IRA notamment et prend un tour intéressant chez les militants de la diaspora.

Pour certains, changer les représentations chez les victimes de l'esclavage sans changer celles des maîtres ne peut aboutir qu'à plus de violence, plus de ressentiment et une confrontation violente et inévitable. Les militants de la diaspora sont très nombreux à adresser leur message au gouvernement, à pointer du doigt son inertie, son incompetence dans la gestion de ce problème et à lancer l'alerte sur la possibilité d'une dégénération violente de la situation. La possibilité est donnée aux Bidhane au pouvoir de réaliser qu'il est aussi dans leur propre intérêt d'impulser un changement.

Du point de vue des Bidhane, il faut comprendre aussi que les choses sont extrêmement délicates à mettre en place. S'il est, oh ! combien difficile pour une victime d'esclavage d'avouer son statut pour s'en défaire, il l'est tout autant pour un maître d'avouer que ce qu'il fait est un « crime » et de se détacher des raisons ancrées dans son esprit qui le légitiment et l'adoucissent. Ici, le fait de résider à l'étranger est à la fois un atout et un frein. Abidine Merzough, Président de la Section Europe d'IRA me faisait remarquer qu'il était très facile pour les Bidhane de ne plus parler de l'esclavage une fois à l'étranger. Il ajoutait que la honte les gagnait lorsqu'ils se rendaient compte que les sociétés qu'ils côtoyaient parvenaient tout à fait à s'organiser sans l'esclavage. Ils ne préfèrent donc généralement pas en parler. Pour les Bidhane en Mauritanie c'est autre chose, prendre position contre l'esclavage signifie prendre position contre des membres de son propre clan, remettre en question leur stabilité, leurs privilèges, c'est s'exposer soi-même. Revendiquer l'égalité pour beaucoup de Bidhane revient à revendiquer un déclasserement, une perte de pouvoir. Pour beaucoup, c'est inacceptable.

Une grande partie du travail devrait se faire à ce niveau. Ce problème n'est pas simplement un problème social et économique, c'est un problème de « leadership », d'accès au pouvoir. Les Bidhane n'ont pas seulement besoin d'être sensibilisés à la question de l'esclavage, il leur faut adapter, repenser entièrement leur façon de diriger. Face à une société aussi diverse, aussi complexe, aussi exposée à des risques politiques, économiques, sécuritaires, écologiques, que la société mauritanienne, le groupe dirigeant ne peut pas reposer sur des bases aussi instables et condamnables qu'une idéologie raciste.

Si les militants antiesclavagistes parviennent à convaincre les leaders, l'élite dirigeante, que sa situation est des plus précaires précisément parce qu'elle n'a pas su déceler

le fond du problème ou qu'elle ne veut pas s'y attaquer, les choses ont une chance d'évoluer. Evoluer signifie bien entendu prendre en compte dans la composition-même de la classe dirigeante la composition effective de la population mauritanienne. Sinon, et c'est l'inquiétude d'un grand nombre de militants d'IRA, évoquée en ces termes par Abidine Merzough : « la demande de changement émergera dans la rue, le pays court à la guerre civile ».

Sur place en Mauritanie, les discours du leader d'IRA sont moins indulgents. Lors d'une conférence de presse à Nouakchott au siège du FONADH (forum national des organisations de défense des droits humains) Biram Dah Abeid, réagissait à l'affaire de la condamnation pour apostasie de Mohamed Cheikh Ould Mkheitir en janvier 2014.²⁹ Biram s'adressait aux « esclaves et castés » : « Votre combat n'est pas contre la religion, pas contre le prophète car la religion et le prophète sont venus pour protéger des opprimés comme vous. Votre combat est contre les groupes dominants qui instrumentalisent la religion, des groupes dominants qui sont au pouvoir en Mauritanie. » Ici, tout espoir et toute attente de réaction de la part du gouvernement semblent avoir quitté les militants depuis longtemps.

2.3. Pourquoi ce débat se situe-t-il en dehors de la Mauritanie ? Quel impact sur la politique intérieure mauritanienne ?

Les réactions des Mauritaniens au sujet de l'esclavage sont empreintes de nombreuses contradictions. Beaucoup d'esclaves qui revendiquent aujourd'hui leur liberté ont déjà symboliquement été libérés (le terme '*Hratine*' vient de « Hor » qui signifie en arabe « libre ») mais ne peuvent quitter le foyer de leurs maîtres. Les Bidhane ont le contrôle sur tout, mais craignent tout le monde. Kevin Bales s'est fait le témoin de ces contradictions, en faisant référence à l'hospitalité remarquable qui lui a été offerte lorsqu'il était en Mauritanie, il s'étonne de l'accueil qui lui a été réservé par des personnalités politiques de très haut rang qui, tout en connaissant la nature de son étude, n'hésitaient pas à lui assurer que l'esclavage avait disparu en Mauritanie. Dans son livre *Disposable People New Slavery in the Global Economy*, il dresse ce constat lucide et perçant : « c'est un pays si strictement divisé en deux groupes antinomiques que la séparation semble avoir été tracée à la règle ».

²⁹ En décembre 2013, Mohamed Cheikh Ould Mkheitir avait publié un article dans lequel il dénonçait les discriminations envers la caste des forgerons (la société maure est divisée en plusieurs castes hiérarchisées, celle des forgerons se situe dans ce schéma comme « inférieure » aux castes des guerriers et des marabouts). Au cours de sa démonstration il comparait cette organisation jugée tribaliste et sectaire à celle que connaissait le Prophète envers les Juifs d'Arabie. Cette comparaison a entraîné des réactions d'une virulence inouïe chez des membres de la mouvance islamiste. Nombreux sont ceux à avoir demandé l'application de l'article 306 du Code pénal : la condamnation à mort du coupable d'apostat s'il ne se repent pas dans un délai de 3 jours.

La façon dont le gouvernement mauritanien gère le dossier de l'esclavage est elle-même contradictoire, complexe et calquée sur ces divisions qui caractérisent la Mauritanie.

La raison principale pour laquelle une part importante du débat sur l'esclavage en Mauritanie se situe à l'étranger tient à l'importance de l'opinion de la communauté internationale pour le gouvernement mauritanien.

2.3.1. Un gouvernement mauritanien sourd aux revendications de l'intérieur, mais tout ouïe lorsque la « communauté internationale » qui l'abreuve ne paraît pas satisfaite

C'est d'abord et surtout sur la scène internationale que l'esclavage, malgré son abolition, devient un problème étiqueté comme tel pour le gouvernement mauritanien. En effet, pour les autorités mauritaniennes, l'opinion de la communauté internationale revêt une importance cruciale puisque de celle-ci dépend l'acheminement d'une palette d'aides indispensables. La stratégie adoptée par le gouvernement mauritanien depuis la montée des voix antiesclavagistes pour s'assurer la poursuite de l'octroi de ces aides a été celle de la désinformation. Plutôt que d'entrer dans le débat avec les ONGs, les associations, les partis politiques qui dénonçaient le maintien de l'esclavage en Mauritanie malgré l'adoption de la loi de 2007, le gouvernement a mis sur pied une campagne de désinformation soutenue et menée par de fausses organisations présentées comme indépendantes. Puisque des organisations de défense des droits de l'homme persévéraient dans leur dénonciation de pratiques esclavagistes, le gouvernement mauritanien a créé ses propres organisations de défenses des droits de l'homme comme le Commissariat aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile qui a lancé en 2009 un « Programme pour l'éradication des séquelles de l'esclavage » (PESE). Ce Commissariat est pris au sérieux par l'ONU et les gouvernements étrangers et soutient la thèse qu'il existe, dans certaines régions reculées du pays, des « séquelles », des « vestiges » d'esclavage. L'essentiel de l'argumentaire, que l'on retrouve dans toutes les réponses des autorités mauritaniennes lorsque le problème de l'esclavage est soulevé consiste à dire que ces « séquelles » ne pourront disparaître qu'avec l'éradication de la pauvreté en Mauritanie et que le fléau de la pauvreté est, en terme de portée présente et future, bien plus décisif que quelques pratiques résiduelles.

Cette position est très aisée à tenir puisqu'elle octroie une certaine souplesse dans la réaction que peut avoir le gouvernement. Si les mouvements antiesclavagistes actifs

parviennent à démontrer et à diffuser médiatiquement un cas flagrant de pratique esclavagiste, le discours des autorités portera sur le caractère anecdotique et résiduel de ce cas. Le fait que très peu de cas d'esclavage aient finalement pu être portés en justice plaide, de l'extérieur, pour la thèse gouvernementale. D'autre part, auprès des organisations internationales, le gouvernement peut faire valoir le fait que certaines avancées juridiques ont été mises en place et que, bien conscient du problème que peuvent constituer ces quelques poches d'archaïsme, le problème de la pauvreté, lui, touche la très grande majorité des Mauritaniens.

Selon les militants antiesclavagistes, le soutien accordé par la "communauté internationale" (à comprendre: grandes organisations internationales, Etats-Unis et France principalement) au gouvernement mauritanien ne va pas sans acceptation de l'existence de pratiques discriminatoires et racistes. Au niveau international, comme national, les mots et le sens qu'ils charrient sont d'une importance capitale. Parler d'esclaves ou de pauvres est déterminant. Depuis 1998, le gouvernement Mauritanien refuse d'employer le mot « esclavage » pour qualifier les pratiques dénoncées par les militants antiesclavagistes. C'est lors du procès intenté cette année-là à Boubacar Messaoud, le Président de SOS Esclaves³⁰, que le Président de la Chambre mixte a expressément refusé d'employer le mot « esclavage » en se justifiant ainsi :

« Pour moi, l'esclavage n'existe plus parce que la loi le dit. Il est inutile d'en parler. [...] Il est interdit juridiquement de parler d'esclavage comme pratique existante. »³¹

Cette disposition et ce changement sémantique ont permis aux autorités mauritaniennes de se retirer du champ miné de la lutte contre l'esclavage et de se placer de préférence dans le paradigme du « développement ». En ne parlant plus d'esclaves mais de franges de la population mauritanienne atteintes de « mal développement », victimes directes d'un défaut de moyens de l'Etat mauritanien, ce dernier a pu prétendre à un soutien financier sans faille de la part de la communauté internationale. Les fonds qui ont afflué en Mauritanie n'auraient jamais été débloqués si l'esclavage avait été reconnu et mis sur la table des négociations. L'aide financière en direction du gouvernement mauritanien qui atteint la somme de 1,5 million de dollars par an est allouée à des transformations sociales et économiques structurelles pilotées et découpées sur mesure par les agences internationales de développement. En juin 2003, juste après la tentative avortée de coup d'Etat contre le régime

³⁰ Une Organisation anti – esclavagiste, pour la Défense et la Promotion des Droits Humains. Observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples, membre de l'O.M.C.T.

³¹ Jean-Claude Alt, « L'esclavage en Mauritanie », Enquête menée par Amnesty International, ILCEA, 17 | 2013.

d'Ould Taya , le FMI a débloqué un prêt de 8,8 millions de dollars pour « la réduction de la pauvreté » en Mauritanie. La capacité du gouvernement mauritanien de bénéficier d'aides aussi importantes permet à la classe politique d'engranger un capital d'influence et financier qui la maintient au pouvoir et qui, surtout, fossilise la stratification déjà très marquée de la société.

Il est, certes, possible de défendre la présentation du problème par le gouvernement mauritanien écouté par les bailleurs de fonds internationaux, les problèmes de pauvreté en Mauritanie sont bel et bien présents et handicapants, le pays se classe au 155e rang du classement des Indicateurs de développement humain mondiaux (sur 187 pays). L'on peut donc tout à fait concevoir qu'en passant d'abord par un développement économique, les problèmes sociaux comme celui de l'esclavage se résorberaient. Ce n'est cependant pas l'avis des militants antiesclavagistes qui tiennent à rappeler que les problèmes fondamentaux en Mauritanie tiennent à la manière-même de gouverner et que donner plus de moyens et plus de pouvoir à une classe dominante qui en abuse déjà est insensé. Sans une Justice impartiale, sans la fin d'une discrimination flagrante basée sur des pratiques ancestrales, sans ces acquis politiques et civils fondamentaux, l'injection de capitaux dans l'économie mauritanienne n'aura pour effet que d'exacerber les inégalités sociales.

La lutte contre l'esclavage en Mauritanie, comme ce fut le cas de la plupart des combats antiesclavagistes, est donc bien plus qu'une dénonciation d'une pratique résiduelle, elle porte en elle la revendication d'une remise à plat d'un modèle entier de société. Le fait-même de constater que les autorités mauritaniennes ont peur de nommer une réalité prouve à quel point le seul fait de s'engager dans un dialogue avec les antiesclavagistes serait déjà aller trop loin.

2.3.2. La preuve de cet impact : les avancées du gouvernement dans le sens de l'application de la loi

Si les autorités mauritaniennes sont la cible des critiques virulentes des militants antiesclavagistes, il faut cependant rappeler les efforts et les avancées qu'elles ont enclenchés dans le domaine de la lutte contre l'esclavage. Avancées qui sont dues aux pressions exercées en amont par le mouvement antiesclavagiste sur la communauté internationale qui, elle-même, a incité le gouvernement à avancer sur ce dossier.

Soulignons qu'il est aussi dans l'intérêt direct et bien compris du gouvernement lui-même de ne pas être l'Etat complice des esclavagistes que dépeignent les militants. Si les intentions réelles et profondes du gouvernement sont discutées, ce dernier a cependant œuvré pour contrer cette image d'Etat raciste, basée sur une société esclavagiste.

Après l'abolition de l'esclavage en 1981, le gouvernement a donc mis en place ce « Programme pour l'éradication des séquelles de l'esclavage » auquel il a octroyé 1 milliard d'ouguiyas, soit environ 2 600 000 euros. L'objectif et l'effectivité de ce programme ont cependant été contestés de nombreuses fois. Portant bien plus sur les risques pour la stabilité du pays que pourrait créer la problématique de l'esclavage que sur l'esclavage en lui-même, l'esprit dans lequel a été fondé ce programme ne correspond pas à celui d'une lutte contre l'esclavage à proprement dite.

Dans un rapport du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies publié en 2010³², la rapporteuse Gulnara Shahinian mentionne aussi l'existence d'un programme lancé en 2008 par le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle pour mettre en place des microcrédits aux anciens esclaves afin qu'ils puissent créer des petites entreprises.

Il faut également évoquer la loi de 2007, qui criminalise la pratique de l'esclavage et dont le contenu, contrairement à celui de la loi de 1981, a été beaucoup plus relayé auprès de la société. La même année, une Commission nationale des droits de l'homme a été créée, elle est chargée de promouvoir « la réinsertion sociale et économique des esclaves ainsi que leurs droits civils »³³. Elle possède la faculté de procéder à des enquêtes indépendantes dans des cas d'allégations de violation des droits de l'homme.

Mme Shahinian rapporte également avoir rencontré des personnalités religieuses qui ont explicitement pris position contre l'esclavage et qui lui ont assuré qu'ils tenaient ce même discours auprès des fidèles.

Dans ce rapport, l'Etat mauritanien, qui a accueilli et organisé une bonne partie des rencontres de la rapporteuse, semble donc bien conscient des tâches qui lui incombent. Les nombreux représentants qui y sont cités citent la nécessité de penser la réinsertion des anciens

³² Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, Mme Gulnara Shahinian, pour le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Mme Shahinian s'est rendue en mission officielle en Mauritanie du 24 octobre au 4 novembre 2009. Son principal objectif était d'évaluer l'efficacité des mesures, lois et programmes spécifiques adoptés par la Mauritanie afin de lutter contre l'esclavage.

³³ Ibid.

esclaves, de s'assurer de leur scolarisation, de mettre en place une assistance juridique, des systèmes d'aide financière, la thématique religieuse est elle aussi abordée.

En surface donc, toutes ces mesures et l'exemple de certains cas particuliers présentés comme modèles comme l'accession à la présidence de l'Assemblée Nationale de M. Ould Boulkheir, ancien militant d'El Hor, sont mis en avant par le gouvernement pour prouver sa bonne volonté. Néanmoins, parmi tous ces points pris en compte par le gouvernement, jamais les fondements profonds de l'esclavage ne sont abordés, jamais le rapport entre Bidhane et Hratine n'est questionné. Or l'ensemble des systèmes prévus par le gouvernement pour la réinsertion des anciens esclaves ne peuvent prendre du sens que si l'abolition de l'esclavage en prend elle aussi. Une abolition de l'esclavage dans un pays où les anciens esclaves vivent encore chez leurs maîtres, où, depuis, 2007, un seul procès posé en termes d'esclavage a été mené jusqu'au bout et a abouti à la condamnation d'un esclavagiste, ne peut satisfaire personne, pas même Mme Shahinian qui, tout en reconnaissant ces efforts, dresse un constat sombre sur la réalité des rapports de domination traditionnels encore en cours en Mauritanie. Elle conclut son rapport par cette observation : « Toutefois, même si les actions du Gouvernement ont eu pour résultat de faire reculer l'esclavage, ce dernier demeure une réalité de la Mauritanie moderne - en particulier dans les zones rurales reculées, où des violations des droits de l'homme continuent de se produire. Si on ne s'attaque pas au problème ou s'il est partiellement traité (c'est-à-dire si les efforts se portent uniquement sur les « vestiges de l'esclavage »), l'esclavage continuera de faire obstacle au développement du pays. »

C'est cette demande que formulent, certainement de façon plus directe et plus offensive, les militants antiesclavagistes mauritaniens. L'esclavage n'est pas une pratique résiduelle, l'esclavage n'est que le symptôme le plus visible d'une organisation sociale qui est réglée sur une discrimination, la domination d'une caste sur une autre.

3. La tentation de l'universel : risques et limites de l'action de la diaspora

Certes, la diaspora joue un rôle important dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie. Il faut cependant se départir d'une certaine « fascination » à laquelle faisait référence Chantal Bordes Benyaoun. La diaspora tient à sa disposition de nombreux outils, la nature-même de son organisation en réseau, le fait qu'elle soit en premier lieu apte à saisir les codes d'une « internationalisation » nécessaire pour faire valoir une cause en fait une pièce maîtresse de l'engagement dans la lutte contre l'esclavage.

On tentera toutefois de montrer dans la dernière partie de cette étude les limites de son action et les complexités que son action peut engendrer.

3.1. La diaspora est limitée dans son action par la distance

3.1.1. Une dispersion

Du grec « dia » signifiant « à travers » et « sporá » qui signifie « ensemencement », le terme « diaspora » fait traditionnellement référence à une dispersion, un émiettement, un éparpillement. Le simple fait que ses membres soient répartis dans des contextes différents, particuliers est une limite à l'action en commun de la diaspora. Les différentes appartenances qui existent déjà en Mauritanie se retrouvent bien entendu dans les membres de la diaspora et la nouvelle appartenance à un pays étranger vient enrichir et complexifier d'une couche l'identité déjà complexe des migrants.

Richard Marienstras décrivait ainsi la diaspora : « le centre est partout et la circonférence nulle part ». ³⁴ S'il est certain que cette dispersion procure un champ d'action d'une étendue, d'après R. Marienstras, infinie à un mouvement comme celui de la lutte contre l'esclavage, le fait qu'elle ne soit pas circonscrite peut devenir un handicap. En effet cette géographie variable qui évolue en permanence empêche en quelque sorte la fixation, l'enracinement de la lutte sur un territoire où les militants pourraient s'appuyer sur un vivier d'autres militants mobilisables rapidement et sur le temps long. Les membres de la diaspora sont reliés virtuellement mais leur lutte s'en trouve dématérialisée et parfois éphémère. En analysant les questionnaires qui me sont revenus, je remarque que la totalité des militants d'IRA de la diaspora étaient engagés politiquement avant dans un autre mouvement,

³⁴ Richard Marienstras, *Être un peuple en diaspora*, Éd. Paris F. Maspero, 1975.

antiesclavagiste ou pas. Il me semble donc qu'il y a là une spécificité dans l'engagement de la diaspora qui voudrait que cet engagement soit, avant d'être un attachement particulier à un mouvement, un parti, une organisation singulière, un attachement au fait d'être engagé tout simplement. Ce phénomène s'explique parfaitement. Loin de la Mauritanie où la fidélité à un même parti ou mouvement est rappelée par des acteurs qui l'incarnent et au contact desquels les militants se retrouvent sur une base quasi quotidienne, les militants de la diaspora se rencontrent épisodiquement et sont reliés bien plus par leurs idées, qui elles-mêmes évoluent à une fréquence plus rapide que leurs rencontres, que par un lien social ravivé quotidiennement.

Déjà reliés entre eux par le simple fait qu'ils soient tous des Mauritaniens « de l'extérieur », les Mauritaniens de la diaspora peuvent en quelque sorte s'offrir le luxe de faire un choix d'engagement plus « libre » qui, par conséquent, se révèle être plus évolutif. Sans tomber encore une fois dans l'idéalisation du potentiel d'action de la diaspora, puisqu'il faut tenir compte du fait que bien souvent la diaspora recrée un univers social au moins aussi homogène et contraignant que celui du pays d'origine, il faut souligner cette marge d'action qui lui est propre. L'engagement en lui-même constitue un lien avec la Mauritanie, une façon de s'impliquer, de participer à un enjeu national.

3.1.2. Deux sphères d'action complémentaires mais dont l'unité est sans cesse à retravailler

Du point de vue de l'intérieur en revanche, même si cette envie de s'investir est bien accueillie, c'est le fait que ces militants soient « extérieurs » qui semble l'emporter. En tant que tels, certaines responsabilités et tâches particulières leurs sont confiées, missions qui s'expliquent par le fait-même qu'ils résident à l'étranger (Présidence de la Section Europe d'IRA, rédaction d'un dossier de candidature au prix Front Line defenders) mais qui les limitent finalement à ce champ d'action, tout en laissant les « affaires intérieures » aux Mauritaniens « de l'intérieur » (campagne présidentielle, manifestations).

Ces deux sphères d'action sont parfaitement complémentaires mais il faut souligner ici le danger de cette « délocalisation des tâches » qui conduit à la création d'une deuxième sphère à l'étranger parallèle à celle qui existe en Mauritanie. Le rôle le plus délicat et le plus important joué par la diaspora n'est finalement pas tant l'action qu'elle mène sur place à

l'étranger mais l'énergie et l'investissement qu'elle met dans le fait de relier cette sphère d'action à celle basée en Mauritanie.

Ousmane Sy donne un exemple de type d'activité que la diaspora peut mettre en œuvre pour faire vivre le débat importé de Mauritanie dans d'autres lieux : « C'est très difficile de faire passer un message au sein de cette communauté estudiantine. La plupart sont des « photocopies » de leurs familles respectives, ils n'écoutent même pas un message qui sort des convictions qu'ils ont héritées. Nous essayons d'organiser des débats pour pousser les gens à remettre en question leurs principes. Après l'affaire de l'autodafé par exemple, nous avons organisé un débat auquel sont venus en nombre les étudiants du parti islamiste. Ils venaient seulement pour prouver que nous avions tort, mais ce débat a été l'occasion de prouver à certaines personnes que notre position ne correspondait pas à ce qu'ils pensaient³⁵. »

Une fracture très importante existe déjà entre les moyens dont dispose la diaspora et ceux des militants sur place. Les outils employés par la diaspora ont déjà été évoqués, ils vont d'internet à l'accès à d'autres réseaux associatifs qu'évoque M. Merzough dans son entretien : « Il y a de nombreuses organisations, associations de défense des droits de l'homme en Allemagne qui comprennent très vite le message et ont été d'un grand soutien pour IRA. Je faisais moi-même partie de l'une d'entre elles depuis 1989, la Société pour les Peuples Menacés, qui a relayé le message antiesclavagiste ». Le fait que les moyens employés pour concrétiser l'engagement ne soient pas les mêmes pour la diaspora et les militants sur place en Mauritanie engendre nécessairement une différence dans la conception-même de cet engagement. L'état d'esprit n'est pas le même entre un militant dont l'engagement consiste régulièrement à manifester dans les rues de Nouakchott et un militant qui travaille en collaboration avec des associations de défense des droits de l'homme, des représentants politiques, des organisations internationales en Europe ou aux Etats-Unis. Cette distinction vient s'ajouter à la distance et justifie la thèse de l'existence de deux sphères d'action, l'une locale, ancrée dans un rythme soutenu et éprouvant pour les militants qui s'engagent dans un contexte défavorable et hostile (donnée qui explique les divergences qui peuvent exister entre les militants sur le ton à adopter dans les discours du mouvement), l'autre internationale, qui s'incarne dans des temps forts à haute valeur symbolique (remise du Prix des droits de

³⁵ Les militants d'IRA ont été taxés de blasphémateurs, de mécréants et violemment insultés et menacés après cet épisode. Le fait que les manifestants scandaient « Allah est grand » pendant cette manifestation n'a par exemple pas été relayé dans les médias.

l'homme à l'ONU) reconnus par une majorité d'observateurs comme des « avancées pour les droits de l'homme ».

La distance physique se double donc d'une distance théorique. La différence dans le mode de mise en œuvre concret de l'engagement ne va pas sans rupture dans la façon de penser la lutte. L'intervention de la diaspora est à la fois un appui indispensable et une source de complication tant au niveau de la forme que du fond de l'engagement.

Chaque migrant, chaque communauté de migrants selon le pays d'accueil dont on parle développe un rapport particulier à l'espace qu'il investit et cet espace influe en retour sur sa façon de penser son engagement. Chantal Bordes Benyaoun fait cette réflexion : «La dispersion affecte le groupe lui-même, non seulement pour des raisons compréhensibles, liées à la diversification linguistique et culturelle engendrée par l'éclatement spatial, mais aussi parce que les relations aux autres sont constamment retravaillées dans l'expérience diasporique. Chaque segment de la diaspora joue donc une partition certes commune, mais aussi dissociée de l'ensemble. »³⁶

3.1.3. Une cacophonie

Cette dissociation se lit en particulier lors de moments-clés comme lors de la toute récente campagne présidentielle à laquelle IRA a participé derrière son leader Biram Dah Abeid. Sa candidature, tardivement acceptée pour les élections présidentielles du 21 juin dernier a marqué le début d'une campagne rapide qui a dû s'improviser dans l'urgence. Les messages de Biram Dah Abeid ont donc été incisifs, en répondant à une journaliste de « Jeune Afrique » qui lui demandait comment il comptait incarner la rupture avec le régime du Président Aziz, il répondait : « Comme notre mouvement, IRA Mauritanie, l'a toujours fait. Par des positions tranchantes, qui rompent avec la langue de bois, ainsi qu'avec l'attitude de toute la classe politique qui s'est toujours conformée aux limites imposées par le système dominant. »³⁷ Appelant « les Hratine et les autres ethnies noires [à] se réapproprier leur place », le discours sur un combat universel, qui doit rassembler dans un même mouvement contre une pratique criminelle et inhumaine – qu'auront plus tendance à tenir les militants de la diaspora – disparaît face au besoin que ressentent les militants sur place en Mauritanie de

³⁶ Op.Cit.Chantal Bordes-Benayoun (2008).

³⁷ "Biram Dah Abeid : Ma candidature va totalement transformer la carte politique mauritanienne", article publié sur Jeuneafrique.com le 17/06/2014 par Justine Spiegel, à Nouakchott.

mobiliser leurs sympathisants qui, selon eux, sont avant tout ceux victimes du système de domination décrit par Biram Dah Abeid lors de cette même interview : « Il faut d'abord rétablir l'équité. Pourquoi sur 35 ministres, il est de coutume d'en placer 30 arabo-berbères ? Pourquoi les 18 banques du pays appartiennent aux Arabo-Berbères ? Pourquoi sur les 13 gouverneurs de région, 12 sont Arabo-Berbères ? Pourquoi sur 54 préfets, 52 sont Arabo-Berbères ? ». La réception de ces discours par la diaspora entraîne de nombreux débats, soulève des contradictions. Certains Mauritaniens, Bidhane en majorité comme le faisait remarquer M. Merzough, choisissent d'ignorer le débat : « Je commencerai par la réception du message par les Maures Blancs, les Bidhane, de Mauritanie et de l'étranger. Ces derniers, en grande majorité, ont honte et font tout pour camoufler le fait que l'esclavage existe encore en Mauritanie. Tenus par cette honte, ils ne parlent pas de ce problème et sont mal à l'aise face aux militants antiesclavagistes, qui, au contraire, tentent de relayer le message le plus possible. » D'autres, en majorité des Hratine eux-mêmes, approuvent dans sa totalité le message d'origine, celui rendu public par Biram Dah Abeid, un message qui s'adresse en grande partie aux Noirs. Et d'autres encore retravaillent le débat, se réapproprient la lutte contre l'esclavage et y ajoutent des composantes extraites des expériences qu'ils vivent à l'étranger. C'est le cas de M. Merzough qui, s'il reprend la rhétorique de Biram Dah Abeid, adresse ses communiqués à une autre audience, plus large, et adapte son message : « La Section Européenne de IRA Mauritanie dénonce avec la dernière énergie cette politique raciste et demande aux partenaires de la Mauritanie, aux démocraties occidentales d'exiger de la junte arabo-berbère au pouvoir à Nouakchott, d'abolir le racisme et l'esclavage qui sont passés comme mode de gouvernance dans le pays. »³⁸ Message qu'il adresse à la communauté internationale mais il invite aussi « tous les militants et sympathisants ainsi [que] l'ensemble du peuple mauritanien à se dresser contre l'injustice que subit la moitié de notre nation »³⁹. Au contact de la diaspora le discours évolue, il fait l'objet de nombreux débats, est retravaillé par des visions très différentes. L'engagement des militants depuis l'étranger requiert d'eux qu'ils s'adaptent à leur public et qu'ils adaptent aussi leur vision de la lutte contre l'esclavage aux nouvelles connaissances qu'ils acquièrent. M. Merzough décrit la façon dont IRA s'est adaptée au public allemand : « nous leur expliquons bien que l'esclavage en Mauritanie n'est pas un esclavage moderne. Et c'est justement en insistant sur l'archaïsme de la situation que

³⁸ Communiqué de presse d'IRA Mauritanie, Section Europe qui dénonce les nominations racistes en Mauritanie, rédigé par Abidine Ould Merzough, Président de L'IRA-Section-Europe, le 29/08/2011.

³⁹ Communiqué de presse d'IRA Mauritanie Section Europe qui dénonce la répression violente d'un sit-in, rédigé par Abidine Ould Merzough, Président de L'IRA-Section-Europe, le 07/08/2011.

l'on parvient à choquer parfois plus, à faire réaliser la gravité de la situation. » De la même manière les militants d'IRA aux Etats-Unis reçoivent un très bon écho en insistant sur le caractère raciste du gouvernement mauritanien, utilisant le terme « afro mauritaniens » et qualifiant Biram Dah Abeid de « leader des Noirs en Mauritanie ». Entre registre des droits de l'homme, registre du racisme, universalisme et conscience communautaire, la lutte contre l'esclavage se déploie de maintes façons.

Chantal Bordes Benyaoun parle de « cacophonie » au sein de cet ensemble qu'on désigne au singulier, cacophonie qui, s'il est vrai qu'elle retarde l'avancée du processus dans le cas de la lutte antiesclavagiste en Mauritanie, est aussi créatrice d'un discours riche car construit et pensé par des acteurs aux influences d'une grande variété. Hall Stuart décrivait ainsi cette hybridité de la diaspora : « The diaspora experience as I intend it here is defined, not by essence or purity, but by the recognition of a necessary heterogeneity and diversity; by a conception of "identity" which lives with and through, not despite, difference; by hybridity. Diaspora identities are those which are constantly producing and reproducing themselves through transformation and difference ». ⁴⁰

Dans le cas spécifique d'IRA qui est une ONG toujours interdite par le pouvoir, la composante diasporique est essentielle à prendre en compte. Si l'action de l'ONG est évidemment générée en Mauritanie auprès de la base et au contact direct avec les victimes de l'esclavage et avec les esclavagistes, le rôle des militants de la diaspora est essentiel. Lors d'un entretien, Ousmane Sy, Président de la section Sénégal d'IRA me donnait un exemple : il m'expliquait qu'à la suite de l'autodafé de 2012 qui s'était soldé par l'arrestation de onze militants d'IRA et de Biram Dah Abeid, le leader de l'ONG, la diaspora mauritanienne installée au Sénégal et sympathisante d'IRA avait servi comme deuxième ligne de front pour le mouvement. « Je vais prendre un exemple. Juste après l'autodafé de 2012, le bureau exécutif d'IRA en Mauritanie a été totalement amputé⁴¹. Les premières voix dissidentes qui se sont exprimées pour dénoncer la détention arbitraire des militants d'IRA sont venues du Sénégal » m'a-t-il rapporté. C'est donc entre de multiples territoires que s'est construit et que continue à se renforcer le mouvement antiesclavagiste. Les acteurs vivant sur ces divers

⁴⁰ Hall Stuart, « Cultural Identity and Diaspora » Colonial Discourse and Postcolonial Theory: a Reader. Ed. Patrick Williams and Chrisman. London: Harvester Wheatsheaf, 1994.

⁴¹ Suite à cette manifestation, dans la nuit du 28 au 29 avril 2012, 11 militants d'IRA et Biram lui-même avaient été arbitrairement arrêtés sans mandat par les services de la police politique. Biram ne sera libéré que début septembre 2012.

territoires participent donc à autant de production de sens, autant de visions d'une lutte, autant de voies différentes pour atteindre un objectif commun. Ils ajustent, précisent, rectifient à chaque fois qu'ils interviennent, la nature de l'engagement antiesclavagiste qui se présente comme unique, mais relève en réalité d'une somme d'apports enrichis au contact de l'étranger.

3.2. Le mirage de l'internationalisation des droits de l'homme : uniformisation des pratiques et risque de perte de sens

La diaspora s'inscrit donc dans des schémas d'appartenances au niveau local, l'interrogation qui se présente une fois ce constat établi est la suivante : comment s'organise-t-elle pour relever ce pari de défendre les droits d'un groupe bien situé à un niveau international où ce problème doit rentrer dans une grille d'analyse préexistante ?

3.2.1. Les dangers du mode opératoire globalisé du bon soldat défenseur des droits de l'homme

Les militants antiesclavagistes ont bien compris qu'aujourd'hui, le recours à l'international est un passage obligé pour faire valoir leur lutte. Nous avons vu qu'en effet, cette internationalisation était très positive, qu'elle entraînait un impact qui touchait les gouvernements et obtenait des réactions incomparables à celles obtenues avant, alors que la lutte se cantonnait à un niveau interne. Cependant, cette internationalisation a des répercussions, tant sur le fond que sur la forme de l'engagement.

Si les militants de la diaspora enrichissent le mouvement de leurs expériences, ils risquent aussi parfois d'y introduire des réflexes pris ailleurs dont on connaît aujourd'hui les écueils.

"Ne jugez pas les gens en fonction du nombre de bonnes réponses, de solutions assurées tous risques et prêtes à l'emploi qu'ils vous livrent ; soyez bien plus attentifs aux deux ou trois questions qui, en dépit des confusions et erreurs alentour, vous ouvriront des regards neufs sur le monde."⁴²

Pour les militants d'IRA, et pour ceux de la diaspora en particulier qui sont au contact direct de ces « solutions assurées tous risques » qu'évoque Peter Schwartz, la tentation est grande de se départir d'un regard juste et complexe sur la réalité de l'esclavage pour rentrer dans les rangs des autres organismes de défense des droits de l'homme. Intégrer cet immense

⁴² Peter Schwartz, *The Art of the long view: Planning for the Future in an Uncertain World*. 1996

ensemble d'organisations qui « pèsent » sur la scène internationale, qui ont peu à peu franchi les étapes qui permettent d'accéder à une visibilité internationale tant convoitée, s'avère indispensable. En effet, toute organisation, mouvement ou association revendiquant la reconnaissance d'une lutte comme celle contre l'esclavage ne gagne aujourd'hui en efficacité et en influence que par un soutien au niveau international. L'un des principaux objectifs d'IRA est donc de gagner en visibilité. Si IRA existe en grande partie *pour* attirer l'attention de la communauté internationale, la difficulté consiste à ne pas exister uniquement *par* les mécanismes qui l'octroient. Comme beaucoup d'autres organismes, IRA se trouve dans l'obligation d'employer des codes, des techniques qui composent ce grand jeu de séduction entre un monde d'organisations, d'ONG, d'associations engagées dans la défense d'une cause, et leur public.

Devant s'adapter à son public, IRA sélectionne parmi les informations qui seront relayées à grande échelle. Pétitions, vidéos, meetings, congrès, fora, tous les vecteurs sont utilisés pour toucher une opinion perçue comme une alliée potentielle. Ses bienfaits ne sont pourtant pas toujours si avérés. Le fait d'exister par l'internationalisation connaît des limites.

Pour rentrer dans le « moule » de l'engagement à une échelle mondiale, le message porté par un acteur doit réunir plusieurs critères. Le premier est le sérieux et la crédibilité de l'information soutenue. Dans le cas mauritanien, ce critère est essentiel puisque le combat d'IRA est un combat pour la vérité, le message porté par les militants se doit d'être référencé, précis, et au-delà, plus vrai que le message du gouvernement, lui-aussi présenté comme « vrai » et qui bénéficie par nature d'une attention plus marquée de la communauté internationale. Le fait que l'internationalisation requiert du sérieux n'est pas un problème en soi, en revanche la surenchère dans la course à la vérité pousse traditionnellement les acteurs engagés dans le processus à vouloir faire « plus vrai que vrai ». Le risque est donc de tomber dans un scénario type crise du Darfour par exemple où les journalistes et les militants d'ONG, voulant éveiller l'attention de l'opinion internationale, parcouraient les camps de réfugiés à la recherche de la « force du témoignage ». Les témoignages qu'ils ont finalement récupérés étaient tous, bien que « vrais », stéréotypés, les réfugiés avaient fini par savoir ce qu'il fallait dire, quels termes il fallait employer pour rentrer dans le cadre du « droit au resettlement » (autorisation accordée par le Haut Commissariat aux Réfugiés d'être installés dans un pays tiers)⁴³. A force de vouloir acquérir « l'authenticité » requise dans le cadre d'une action

⁴³ Michel Agier, « 9. La force du témoignage » Formes, contextes et auteurs des récits de réfugiés, in Marc Le Pape et al., Crises extrêmes La Découverte « Recherches », 2006 p. 151-168.

internationale, les acteurs se sont construit pour eux-mêmes un modèle d'authenticité (des images d'enfants, des clichés attendus par le public international). IRA, toute jeune organisation, n'est pas encore prise dans ce type de schéma mais en s'agrippant au train de l'engagement international, ce type d'action devient pour la majorité des acteurs un réflexe et s'impose dans les représentations de l'ensemble des destinataires de ces images, de ces récits « prêts à l'emploi ».

3.2.2. Du débat politique local à la fable universelle : le long chemin de l'internationalisation

Le fait de se référer au Droit International représente également un risque de dénaturation pour le message d'origine. Encore une fois, il ne s'agit pas là de remettre en cause les bénéfices et avancées que procurent à la lutte antiesclavagiste les références internationales, il s'agit plutôt d'une évaluation des risques que la conformité à ces références peut entraîner pour le message d'origine. De la même manière, le soutien de la diaspora qui a longuement été rappelé tout au long de cette étude n'est pas remis en cause, les implications et les influences qu'il apporte sont simplement rappelées.

« Jamais les droits de l'homme n'ont été autant célébrés sur la scène internationale » pour Bertrand Badie⁴⁴. Sans signifier que la situation des droits de l'homme s'est améliorée, il est vrai que le poids des discussions autour de ce sujet s'est accentué.

Les droits de l'homme sont mobilisés sur la scène internationale par le biais de mécanismes de sanction supranationaux. Martha Finnemore qui analyse ce phénomène⁴⁵, considère que nous sommes entrés dans une ère où les Etats ne peuvent plus se soustraire à l'environnement institutionnel du droit international. Selon elle, les principaux acteurs de ces mouvements sont moins les Etats réunis au sein de l'ONU que les ONG, les sociétés nationales, l'opinion transnationale et l'opinion publique mondiale. L'internationalisation du droit s'imposerait aux Etats-nations et aux organisations intergouvernementales. Optimiste, elle explique que désormais des dispositifs existent pour se saisir efficacement de droits de l'homme qui sont actés depuis longtemps.

⁴⁴ Bertrand Badie, *La diplomatie des droits de l'homme*, Fayard, 2002, p.35.

⁴⁵ Martha Finnemore and Kathryn Sikkink, International Norm Dynamics and Political Change, in *International Organization* Vol. 52, No. 4, *International Organization at Fifty: Exploration and Contestation in the Study of World Politics* (Autumn, 1998)

Les sceptiques pourront douter du réalisme de cette théorie, néanmoins, le fait est qu'elle est en effet perçue comme telle par l'ensemble de ces nouveaux acteurs internationaux qui entendent bouleverser les codes et s'emparer eux-mêmes de droits qu'ils considèrent comme acquis pour l'Humanité. Selon Matthias Koenig⁴⁶, on assiste à une « délocalisation des sources de légitimité des droits individuels au niveau mondial ». M. Koenig annonce la sortie du cadre westphalien, et l'entrée dans un système au sein duquel les individus revendiquent leurs droits, non plus au titre de leur appartenance citoyenne mais au nom de leur « appartenance à une collectivité universelle de l'humanité ». L'Etat ne disparaît pas pour autant, mais il aurait perdu l'ascendance dans la définition des droits de l'homme. Il se verrait imposer par la scène mondiale des modèles normatifs mondiaux, mobilisés essentiellement par des réseaux d'acteurs transnationaux – dont les diasporas. A travers ces études, qui prennent souvent comme exemple la liberté religieuse, M. Koenig démontre que les droits de l'homme sur la scène internationale font émerger un nouveau modèle de citoyenneté, un « modèle de citoyenneté multiculturelle ». Ce nouveau modèle oblige les Etats à reconnaître une diversité d'entités collectives dans la sphère publique nationale. La mondialisation des droits de l'homme défait le lien privilégié dans lequel on avait pensé les droits de l'homme, c'est-à-dire comme relation entre l'Etat et le citoyen. Les droits de l'homme génèrent ce qu'il appelle de « nouveaux répertoires de justification » pour des politiques identitaires, ce qui décrit de façon assez juste la voie qu'emprunte le mouvement antiesclavagiste en Mauritanie.

Tous les militants d'IRA sont au fait de ces changements, et en particulier ceux de la diaspora au contact de grandes organisations de défense des droits de l'homme qui ne tirent leur force et leur légitimité que de ce changement décrit par M. Koenig. Il faut cependant souligner que le fait de tenir un discours qui correspond aux grands canons de l'engagement moderne transnational, incite IRA à appuyer le côté « universel » de la lutte contre l'esclavage, au détriment de ce qui la caractérise localement en Mauritanie et qui n'a rien à voir avec l'universalité : une prise de conscience politique identitaire.

Bien plus critique face à cet enthousiasme pour une globalisation des droits de l'homme, David Rieff a cette phrase : « Mais en réalité la communauté internationale est un mythe et une façon de cacher ce qui ne va pas aujourd'hui sous des couches aseptisées de bons

⁴⁶ Koenig Matthias, « Mondialisation des droits de l'homme et transformation de l'État-nation. Une analyse néo-institutionnaliste », *Droit et société*, 2007/3 n°67, p. 673-694.

sentiments sur l'avenir. »⁴⁷ Dubitatif quant à la possibilité de l'existence d'un altruisme partagé par chacun de nous, D. Rieff regrette le penchant de certains « travailleurs humanitaires » à succomber à la facilité pour plus rapidement toucher l'opinion internationale. Il explique : « Ce que les travailleurs humanitaires ont appris à leurs dépens, c'est que tandis que la politique et les analyses politiques sont d'une importance vitale pour eux, les fables morales comptent plus pour le grand public. » L'enjeu n'est donc pas tant de pouvoir à tout prix trouver la « fable » appropriée pour éveiller la compassion des citoyens des pays riches que d'insister sur l'analyse des causes intérieures du problème qu'il s'agit de faire connaître. Il ressort des entretiens que j'ai menés avec des militants que ce souci de l'explication en détail de la nature du problème, de ses implications politiques est bien présent. Le tout sera à l'avenir, une fois que le « cas de l'esclavage en Mauritanie » sera largement connu (ce qui commence à être le cas), de ne pas céder à la facilité, à la simplification, à la tentation de la surenchère qui accompagne la course à l'internationalisation.

Comme l'explique Ousmane Sy, le cas de l'esclavage en Mauritanie, grâce à l'implication des militants qui ont saisi l'importance de jouer la carte de l'international, devient de plus en plus connu, médiatisé : « depuis quelques années qui correspondent à l'entrée en scène d'IRA, la question de l'esclavage n'est plus seulement évoquée dans des cercles restreints. Je me souviens en 2006 je participais à de très long débats sur internet entre militants. Aujourd'hui le débat s'est bien plus largement diffusé. La question de l'esclavage est devenue centrale. Lorsque le Cheikh Ould Dedew⁴⁸ s'est rendu en Arabie Saoudite récemment, la première question qui lui a été posé par les journalistes a porté sur l'esclavage et non pas sur l'islam. Cet exemple est symptomatique, la question est devenue internationale. »

Le tout sera d'éviter le piège de ce que Rony Brauman⁴⁹ avait qualifié d' « humanitaire-spectacle » qui mesure l'importance de son engagement au regard de son auditoire et non plus en fonction des retombées pour ceux qui en sont à l'origine.

Si la visibilité internationale est indispensable pour les militants antiesclavagistes, elle nécessite une adaptation délicate et périlleuse qui consiste à opérer le mouvement paradoxal

⁴⁷ David Rieff, *L'humanitaire en crise*, Ed. Serpent à Plumes, 2004.

⁴⁸ Un cheikh très connu dans le monde musulman, directeur du centre de formation des oulémas mauritaniens de Nouakchott, qui avait réagi en ces termes suite à l'autodafé de 2012 : « Le fiqh lié à la discrimination entre l'homme libre et l'esclave n'est plus d'actualité en Mauritanie puisque l'esclavage n'y existe plus ».

⁴⁹ Président de Médecins Sans Frontières France de 1982 à 1994.

de viser l'universalité pour gagner l'adhésion du plus grand nombre, tout en s'ancrant à tout prix dans un contexte local d'où est né le mouvement.

Ce double mouvement n'est d'ailleurs pas sans rappeler le regard qui entre et sort de l'horizon que décrivait Chantal Bordes Benyaoun en parlant de la diaspora. En effet, qui, mieux que ceux qui s'exercent quotidiennement à ce difficile équilibre d'aller-retour entre un territoire jamais vraiment quitté et un autre qui ne se laisse pas toujours appréhender, pourrait être en mesure de saisir la complexité et les dangers de cet exercice ?

CONCLUSION

Le rôle de la diaspora mauritanienne est capital pour l'action de l'ONG antiesclavagiste IRA. Cette recherche s'est appliquée à démontrer que, par leur fonction de relais d'information, de points de contact avec les médias, avec des personnalités-clés, avec d'autres organismes de défense des droits de l'homme, les militants de la diaspora étaient ceux qui portaient haut le message antiesclavagiste sur la scène internationale.

Leur rôle et celui des militants d'IRA engagés dans le vif de l'action en Mauritanie sont complémentaires l'un de l'autre. Les militants sur le terrain en Mauritanie agissent dans un contexte hostile et dangereux au sein duquel leur périmètre d'action est limité, ils privilégient les opérations coup de poing qui seront ensuite reprises à l'extérieur. La diaspora est en général avantagée par le simple fait qu'elle puisse militer en toute liberté, parler, communiquer, dénoncer, elle intervient le plus souvent pour supporter et relayer les activités d'IRA en Mauritanie.

Comme l'ont montré les réponses des militants aux questionnaires et entretiens que j'ai pu mener, compte-tenu du contexte répressif en Mauritanie, l'utilité de la diaspora depuis des pays étrangers est manifeste. Dans la lutte pour la vérité dans laquelle s'est engagée IRA, la reconnaissance internationale, conquise via les prix internationaux de défense des droits de l'homme que les militants de la diaspora ont permis d'obtenir, frappe un grand coup contre le gouvernement. Le fait que les militants sensibilisent non seulement les représentants politiques du pays où ils résident mais aussi les citoyens n'est pas sans conséquence.

J'aurais aimé approfondir certains aspects qui peuvent être des pistes pour de prochaines recherches : entre autres, les relations entre les militants Mauritaniens de l'étranger et les militants d'IRA non-Mauritaniens. Dans le Sud de la France, un important bastion d'IRA est composé de Français sans aucune origine mauritanienne, en Italie également, des Italiens sont engagés auprès d'IRA. Il y aurait, à mon sens, beaucoup à dire sur ces formes d'engagement qui comporte cette fois deux niveaux de décalage avec la lutte initiale : celui de la distance géographique et celui de la distance culturelle, linguistique, communautaire, celle de l'identité.

Ce qui m'a, en effet, intéressée dans cette recherche a été le travail sur deux types de liens : d'abord celui de l'engagement politique qui construit et structure un lien social très fort entre les militants d'un même mouvement, unis par des valeurs, des idées, puis ensuite celui

de la communauté diasporique dont les membres sont reliés par une appartenance commune à une Histoire, un passé, une actualité. L'un comme l'autre, ces rapports, dans le cas mauritanien, sont saisissants par leur dynamisme, leur créativité, leur évolution et leur adaptation.

J'ai pu démontrer que, bien au-delà d'un simple rôle de relais, les militants de la diaspora façonnent et retravaillent le message, réfléchissent à leur rôle, à la signification de leur engagement qu'ils adaptent au contexte dans lequel ils sont plongés. Ils participent à la lutte contre l'esclavage de façon active et innovante.

L'ensemble de ces conclusions m'ont menée à pousser plus en avant la réflexion que je souhaitais initialement centrer sur les modalités d'action de la diaspora dans le sens d'une plus grande efficacité. J'ai choisi de terminer cette étude par une partie plus critique afin de reconsidérer le rôle de la diaspora à la lumière des expériences d'autres organismes de défense des droits de l'homme dont les méthodes sont de plus en plus discutées. IRA, en tant que très jeune organisation, n'est pas encore réellement affectée par les défauts, les difficultés auxquels je fais référence dans cette partie, mais il m'a semblé important de les rappeler au regard de la voie qu'elle emprunte : l'autoroute de l'internationalisation sur laquelle beaucoup se sont égarés.

Dans cette partie, je regrette encore une fois de ne pas avoir pu aborder certains aspects que j'évoquerai simplement ici, comme proposition d'approfondissement du sujet. Lorsque je considérais les risques attendant des stratégies d'internationalisation d'IRA, je n'ai pas mentionné la réaction du gouvernement mauritanien à ces vastes campagnes de communication. Ces dernières ont très souvent été qualifiées de « calomnie » par le gouvernement qui les accuse de ternir l'image de la Mauritanie à l'étranger – toujours dans cette lutte pour la vérité, le gouvernement considère que l'esclavage a disparu en Mauritanie. Un autre argument souvent employé par le gouvernement est le fait d'accuser les militants d'IRA d'empêcher, via leur demande aux organismes internationaux de faire pression sur le gouvernement mauritanien, l'arrivée d'aides internationales précieuses pour la population ou de les accuser d'être inféodé au « mouvement sioniste international ». Il me semble que cet affrontement pour la « vraie version des faits », qui s'ajoute à la guerre des mots évoquée dans ce travail, est déterminant pour saisir la complexité des rapports de force qui se jouent en Mauritanie. Cette relation peut d'ailleurs s'appliquer à bien d'autres cas, et devient, il me semble, symptomatique d'une schizophrénie d'acteurs pris entre la nécessité d'exister sur la

scène internationale, de s'y forger une « image-type », et leurs engagements locaux, plongés dans des considérations d'une complexité qui disparaît dans ce cliché « prêt à l'emploi ».

J'espère que ce travail apportera un éclairage utile sur la question de l'esclavage en Mauritanie et qu'il permettra d'aller plus loin dans la compréhension et la dénonciation de ce sujet « tabou » puisqu'à la fois fondamental et toujours éclipsé.

Je termine en citant Chantal Bordes Benyaoun dont les travaux sur la diaspora sont, à mon sens, gorgés d'enseignements qui entrent en parfaite résonnance avec les changements d'échelle, de rapports humains, d'engagements idéologiques, de notre époque :

« Dans l'exemple juif, que l'on peut raisonnablement généraliser à tous les cas où la terre d'origine, natale ou ancestrale n'est plus homogène, en raison de la dispersion géographique et du temps passé, les référents spatiaux de l'identité commune ne sont guère équivalents. Il y a entre eux des distances et parfois des abîmes selon qu'ils représentent la vie ou la mort, la liberté ou l'aliénation, et selon qu'ils relèvent de la tradition ou de la modernité. Mais c'est précisément cette mise en perspective d'espaces, qui ne peuvent abriter les mêmes symboles ni engendrer les mêmes attachements ou les mêmes sacralisations, qui fait leur complémentarité et leur commune irréductibilité. C'est cela la diaspora, qui admet que se déclinent au sein d'une histoire commune ces valeurs contradictoires et ces infinies nuances apportées au destin de chacun. »

ANNEXES

Annexe 1

Communiqué de presse, IRA Mauritanie Section Europe, du lundi 29 août 2011

« Ségrégation d'Etat en Mauritanie »

IRA Mauritanie, Section Europe dénonce les nominations racistes en Mauritanie: Vaste mouvement au niveau des directions de la sûreté Mauritanienne.

Avec le dernier mouvement des organes de la sécurité nationale, le régime mauritanien vient de confirmer sa détermination à poursuivre sa politique de ségrégation tant dénoncée par IRA et à exclure les cadres de sa composante noire, les haratines et les négro-africains, des postes clefs de décision dans les différents corps de l'État notamment les appareil judiciaire, administratif et sécuritaire.

Désormais la totalité de tous les postes des directeurs généraux de la sûreté nationale et régionale(police) est totalement sous contrôle des éléments chauvins et racistes de l'ethnie Arabo-berbères, Baydhanes, malgré le poids minoritaire de cette communauté dans les pays. Ainsi les haratines et les négro-africains restent à la merci d'une administration de discrimination ethniciste, hostile et coloniale, taillée sur mesure pour maintenir un système de domination, d'exclusion et de marginalisation qui en dit long sur l'oppression arabe que subissent la majorité des mauritaniens. Sur un organigramme de 18 personnes on ne notera qu'un seul poste occupé par négro-africain et un hartani, soumis tous les deux à la logique du dénis et du faux témoignage.

La Section Européenne de IRA Mauritanie dénonce avec la dernière énergie cette politique raciste et demande aux partenaires de la Mauritanie, aux démocraties occidentales d'exiger de launte arabo-berbère au pouvoir à Nouakchott, d'abolir le racisme et l'esclavage qui sont passés comme mode de gouvernance dans le pays.

Abidine Merzough

Président de L'IRA-Section-Europe

Europe, le 29 /8/ 2011

Publié par Diko Hanoune à lundi, août 29, 2011

Annexe 2

Communiqué de presse, IRA Mauritanie Section Europe, du dimanche 7 août 2011

Après avoir échoué à libérer l'esclavagiste, Aïchetou Mint SAIBOTT, par un commando de civiles composé de ses parents armés et dirigés par des membres de la majorité au pouvoir, les autorités mauritaniennes ont finalement décidé, elles-mêmes, de l'exécution de la tâche à travers le recours aux forces de répression.

La nuit du jeudi à vendredi, 4 Août 2011, le procureur de la République, Monsieur Ahmedou Ould ABDALLAH, qui après avoir convoqué Mint SEIBOUT a demandé à la brigade des mineurs en conflits avec la loi où elle était détenue de la mettre en liberté. Face à la détermination des militants de IRA plus que jamais engagés dans un sit-in ouvert, le procureur a fait appel à un peloton de la compagnie de police de répression et lui ordonne l'assaut pour la libération à tout prix de l'esclavagiste.

Cette intervention musclée de la police, menées sous les auspices des hautes autorités judiciaires et administratives résolues à défendre les esclavagistes et leurs pratiques iniques, s'est soldée par treize blessés (13) parmi les militants du mouvement abolitionniste, dont le président Monsieur Biram Dah ABEID et son épouse Laila Mint AHMED.

A noter que autres 09 membres de IRA- Mauritanie ont été arrêtés à la suite de cette opération et détenus dans des lieux inconnus où ils courent le risque de torture après avoir été violemment brutalisés sur les lieux de l'opération.

Face à ces violations graves des droits humains, IRA- Mauritanie section- Europe :

- 1- Informe la communauté internationale, les organisations et organismes internationaux de cet acte qui confirme, une fois de plus, le refus des autorités mauritaniennes d'appliquer les lois juridiques relatives aux droits de l'homme.
- 2- Demande l'intervention de la communauté internationale, les organisations et organismes internationaux pour faire pression sur le régime afin d'arrêter l'intimidation et la poursuite des défenseurs des droits de l'homme ;
- 3- Dénonce la violation grave du droit aux manifestations pacifiques instiguée par le procureur de la République pour couvrir son énième parti pris en faveur de la nébuleuse esclavagiste ;
- 4- Exige la libération immédiate et sans conditions des militants pacifistes arbitrairement détenus et soumis à la torture ;

5- Lance un appel à tous les militants et sympathisants ainsi qu'à l'ensemble du peuple mauritanien à se dresser contre l'injustice que subit la moitié de notre nation, sachant que l'entêtement du régime esclavagiste n'entamera point la détermination du mouvement abolitionniste dont les membres croient plus que jamais à la noblesse de leur cause pour laquelle ils sont tous prêts à se sacrifier.

Europe, le 7 Août 2011

IRA Section- Europe

Abidine Ould Merzough

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Etudiante en dernière année de Sciences Politiques à Toulouse, j'écris un mémoire de recherche sur le rôle de la diaspora dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie. Dans ce cadre, je réalise une enquête auprès des militants de l'IRA qui sont mobilisés à l'étranger. J'aimerais, par cette voie, tenter de savoir pourquoi les Mauritaniens de l'étranger choisissent de s'engager dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie et quels moyens sont à leur disposition.

Les réponses à ce questionnaire seront traitées de manière anonyme. Vous n'êtes pas tenus de répondre à l'ensemble des questions, toute participation – même incomplète – à cette enquête sera un apport précieux à ma recherche.

La participation d'acteurs de terrain, engagés dans le vif du sujet, valoriserait cette étude et ferait grandement avancer les connaissances sur un sujet qui n'a pas encore été traité sous cet angle.

J'espère, grâce à votre aide, donner une représentation fidèle de l'Histoire qui a marqué notre pays. D'avance, je vous remercie.

Dans quel pays résidez-vous ? .Allemagne.....

- ♦ Etiez-vous engagés politiquement en Mauritanie avant d'intégrer l'IRA ?
oui non
- ♦ Etes-vous victime directe de l'esclavage vous-mêmes ou quelqu'un de votre entourage ?
oui non
- ♦ Selon vous, faut-il avoir été victime d'esclavage pour lutter contre ?
oui non
- ♦ Pensez-vous que militer contre l'esclavage depuis l'étranger renforce le mouvement ?
oui non
- ♦ Etes-vous en relation avec des militants de l'IRA vivant dans d'autres pays étrangers ?
oui non
- ♦ La cause de l'IRA est-elle bien comprise et soutenue parmi la population de votre pays d'accueil ?
oui non

- ◆ Comment est perçu le combat de l'IRA par les autorités de votre pays d'accueil ?
 IRA est bien présente en Allemagne, garce aux nombreux sympathisants et partenaires.
 Le contact avec les autorités est établi depuis longtemps. Il n'y a pas de Problème.

- ◆ On accuse l'IRA d'être de connivence avec des lobbies étrangers, qu'en pensez-vous ?
 C'est une propagande des esclavagistes en Mauritanie. IRA a un grand soutien á
 l'étranger, souvent des ONG ou Militants pour la défense des droits de l'homme. Sans
 ce soutien le succès de IRA serait limité.

- ◆ L'IRA et son président ont reçu de nombreuses et prestigieuses distinctions
 d'organisations internationales dont le Prix de l'ONU 2013 pour la défense des droits de
 l'homme ; quel rôle attribuez-vous à ces prix ?
 Ces distinctions jouent un rôle très important. Grâce á ces prix, IRA s'est fait un grand
 écho sur la scène internationale, dans la presse et les medias.
 Le grand succès de IRA est en réalité la médiation de la question de l'esclavage et
 l'internationalisation des problèmes des esclaves et anciens esclaves en Mauritanie.

- ◆ Les Mauritaniens de l'étranger sont-ils au service des intérêts des militants sur place en
 Mauritanie ou l'inverse ?

A retourner avant le 10 août s'il vous plaît.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Etudiante en dernière année de Sciences Politiques à Toulouse, j'écris un mémoire de recherche sur le rôle de la diaspora dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie. Dans ce cadre, je réalise une enquête auprès des militants de l'IRA qui sont mobilisés à l'étranger. J'aimerais, par cette voie, tenter de savoir pourquoi les Mauritaniens de l'étranger choisissent de s'engager dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie et quels moyens sont à leur disposition.

Les réponses à ce questionnaire seront traitées de manière anonyme. Vous n'êtes pas tenus de répondre à l'ensemble des questions, toute participation – même incomplète – à cette enquête sera un apport précieux à ma recherche.

La participation d'acteurs de terrain, engagés dans le vif du sujet, valoriserait cette étude et ferait grandement avancer les connaissances sur un sujet qui n'a pas encore été traité sous cet angle.

J'espère, grâce à votre aide, donner une représentation fidèle de l'Histoire qui a marqué notre pays. D'avance, je vous remercie.

Dans quel pays résidez-vous ? Italie

- ◆ Etiez-vous engagés politiquement en Mauritanie avant d'intégrer l'IRA ?
oui x non
- ◆ Etes-vous victime directe de l'esclavage vous-mêmes ou quelqu'un de votre entourage ?
oui x non
- ◆ Selon vous, faut-il avoir été victime d'esclavage pour lutter contre ?
oui non x
- ◆ Pensez-vous que militer contre l'esclavage depuis l'étranger renforce le mouvement ?
oui x non
- ◆ Etes-vous en relation avec des militants de l'IRA vivant dans d'autres pays étrangers ?
oui x non
- ◆ La cause de l'IRA est-elle bien comprise et soutenue parmi la population de votre pays d'accueil ?
oui non x
- ◆ Comment est perçu le combat de l'IRA par les autorités de votre pays d'accueil ?

Presque inconnue en Italie.

- ◆ On accuse l'IRA d'être de connivence avec des lobbies étrangers, qu'en pensez-vous ?
Ce sont des bêtises très graves et fausses qui justifient la corruption entre les autorités Européennes et les forces au pouvoir en RIM.

.....
.....
.....
.....
.....

- ◆ L'IRA et son président ont reçu de nombreuses et prestigieuses distinctions d'organisations internationales dont le Prix de l'ONU 2013 pour la défense des droits de l'homme ; quel rôle attribuez-vous à ces prix ?
Ceux sont des prix justes qui doivent servir à la cause de l'IRA, à son avancement dans le monde jusqu'à quand le phénomène de l'esclavage moderne sera encore une triste réalité en Afrique sub-saharienne.

.....
.....
.....
.....
.....

- ◆ Les Mauritanien de l'étranger sont-ils au service des intérêts des militants sur place en Mauritanie ou l'inverse ?
Les militants à l'étrangère sont encore assez peu et leur travail est faible car on a pas de l'aide pour l'action. La vrai force de IRA au moment la est et reste en Mauritanie où les militants de terrain souffre mais combattent sans arrêt et avec un grand courage. On pense surtout aux militants du Comité de la paix de IRA qui sont toujours n première ligne, qui font la prison arbitraire, qui se sacrifie pour la défense de Président Biram Abeid et de toute sa famille jour et nuit. Ce sont eux qui accomagnent les victimes d'esclavages, qui suivent leurs dossier, qui organisent la logistique pour la sensibilisation de IRA dans le différentes manifestations pro- Mouvement.
Tout ca sans argent.....A reflechir !

.....

.....

.....

.....

.....

A retourner avant le 10 août s'il vous plaît.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Etudiante en dernière année de Sciences Politiques à Toulouse, j'écris un mémoire de recherche sur le rôle de la diaspora dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie. Dans ce cadre, je réalise une enquête auprès des militants de l'IRA qui sont mobilisés à l'étranger. J'aimerais, par cette voie, tenter de savoir pourquoi les Mauritaniens de l'étranger choisissent de s'engager dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie et quels moyens sont à leur disposition.

Les réponses à ce questionnaire seront traitées de manière anonyme. Vous n'êtes pas tenus de répondre à l'ensemble des questions, toute participation – même incomplète – à cette enquête sera un apport précieux à ma recherche.

La participation d'acteurs de terrain, engagés dans le vif du sujet, valoriserait cette étude et ferait grandement avancer les connaissances sur un sujet qui n'a pas encore été traité sous cet angle.

J'espère, grâce à votre aide, donner une représentation fidèle de l'Histoire qui a marqué notre pays. D'avance, je vous remercie.

Dans quel pays résidez-vous ?
France.....

Etiez-vous engagés politiquement en Mauritanie avant d'intégrer l'IRA ?

oui non Je suis militant abolitionniste en dehors d'IRA mais qui soutient toutes les actions IRA-Mauritanie de l'intérieur comme à l'extérieur. Je suis secrétaire général de l'association des haratine de Mauritanie en Europe (A.H.M.E) créée en 2001.

Lien site : <http://haratine.com/>

Etes-vous victime directe de l'esclavage vous-mêmes ou quelqu'un de votre entourage ?

oui non

victime à la fois de L'esclavage maure et noir mauritanien, voila le lien :
<http://www.haratine.com/Site/ancien/interview8.htm>

Selon vous, faut-il avoir été victime d'esclavage pour lutter contre ?

oui non

C'est une lutte pour le respect de la dignité humaine, c'est une lutte qui nous concerne tous et toutes

Pensez-vous que militer contre l'esclavage depuis l'étranger renforce le mouvement ?

oui non

Cette lutte doit être menée là où on se trouve. Malheureusement c'est très difficile de mener la lutte à l'intérieur du pays, d'ailleurs de plus en plus compliqué à cause du refus des autorités mauritaniennes à combattre le fléau à bras le corps, se contentant de nier les faits cruels de l'existence des pratiques esclavagistes les plus abjectes au monde sur des citoyens qu'elles considèrent de citoyens de la seconde zone sans droit. Elles privilégient la corruption, l'achat des consciences pour taire les gens. L'autre arme est l'harcèlement et le traque des

militants abolitionnistes qui sont jetés en prison sans procès avec des mensonges. La lutte intérieure est autant importante que celle de l'extérieure. Les deux vont ensemble.

Etes-vous en relation avec des militants de l'IRA vivant dans d'autres pays étrangers ?

oui non

La cause de l'IRA est-elle bien comprise et soutenue parmi la population de votre pays d'accueil ?

oui non Ce n'est pas seulement une cause d'IRA mais de toute bonne volonté attachée aux droits de l'homme.

Comment est perçu le combat de l'IRA par les autorités de votre pays d'accueil ?

IRA est aperçue comme une organisation crédible qui agit à l'intérieur d'une manière pacifique à encourager fortement dans les domaines de luttes contre les inégalités en Mauritanie.....

.....
.....
.....
.....

On accuse l'IRA d'être de connivence avec des lobbies étrangers, qu'en pensez-vous ?

Se sont des mensonges du pouvoir esclavagiste depuis la nuit du temps. C'est le pouvoir qui achète des lobbies bien plantés dans certaines institutions internationales à coup de milliard pour nier l'esclavage pour ne pas perdre les aides des pays occidentaux. C'est encore le même pouvoir qui autorise la reconnaissance des ONG fantômes, qui voyagent partout pour soutenir les mensonges d'état sur le plan international avec l'argent des contribuables mauritaniens. Au lieu d'aider les victimes, l'état dépense sans compter des sommes faramineuses pour nier leurs souffrances en les humiliant terriblement. Le pouvoir avance des accusations sans fournir la moindre preuve à l'appuie, ça devient ridicule de leur part. Dans tous les cas, le pouvoir utilise les mêmes arguments pour nier l'existence de l'esclavage sans avancer la moindre preuve de l'applications des lois édictées etc.....Se sont des accusations grotesques et

légères.....
.....
.....
.....

L'IRA et son président ont reçu de nombreuses et prestigieuses distinctions d'organisations internationales dont le Prix de l'ONU 2013 pour la défense des droits de l'homme ; quel rôle attribuez-vous à ces prix ?

Se sont des prix de la reconnaissance du dur labeur des abolitionnistes que les autorités répriment dans le sang. Se sont des prix qui encouragent à continuer le combat contre l'esclavage , l'impunité des esclavagistes qui est un crime contre l'humanité

.....
.....

.....
.....
.....

Les Mauritaniens de l'étranger sont-ils au service des intérêts des militants sur place en Mauritanie ou l'inverse ?

Les uns et les autres ne sont en place pour leurs intérêts personnels mais nous sommes là pour les intérêts des victimes de l'esclavage, du racisme et d'injustices point... Nous n'avons rien à gagner jusqu'ici à part risquer nos vies et celles de nos familles pour essayer de venir en aide aux victimes martyrisées sans défense, dans la souffrance des humiliations quotidiennes.....

.....
.....
.....
.....

A retourner avant le 10 août s'il vous plaît.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Etudiante en dernière année de Sciences Politiques à Toulouse, j'écris un mémoire de recherche sur le rôle de la diaspora dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie. Dans ce cadre, je réalise une enquête auprès des militants de l'IRA qui sont mobilisés à l'étranger. J'aimerais, par cette voie, tenter de savoir pourquoi les Mauritaniens de l'étranger choisissent de s'engager dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie et quels moyens sont à leur disposition.

Les réponses à ce questionnaire seront traitées de manière anonyme. Vous n'êtes pas tenus de répondre à l'ensemble des questions, toute participation – même incomplète – à cette enquête sera un apport précieux à ma recherche.

La participation d'acteurs de terrain, engagés dans le vif du sujet, valoriserait cette étude et ferait grandement avancer les connaissances sur un sujet qui n'a pas encore été traité sous cet angle.

J'espère, grâce à votre aide, donner une représentation fidèle de l'Histoire qui a marqué notre pays. D'avance, je vous remercie.

Dans quel pays résidez-vous : Sénégal

- ◆ Etiez-vous engagés politiquement en Mauritanie avant d'intégrer l'IRA ?
oui non j'ai quitté la Mauritanie après mon BAC « 17 ans »
- ◆ Etes-vous victime directe de l'esclavage vous-mêmes ou quelqu'un de votre entourage ?
oui non
- ◆ Selon vous, faut-il avoir été victime d'esclavage pour lutter contre ?
oui non c'est un crime contre l'humanité
- ◆ Pensez-vous que militer contre l'esclavage depuis l'étranger renforce le mouvement ?
oui non
- ◆ Etes-vous en relation avec des militants de l'IRA vivant dans d'autres pays étrangers ?
oui non
- ◆ La cause de l'IRA est-elle bien comprise et soutenue parmi la population de votre pays d'accueil ?
oui non
- ◆ Comment est perçu le combat de l'IRA par les autorités de votre pays d'accueil ?

« L'histoire récente entre notre pays et le Sénégal fait que les autorités politique sénégalaise ne peuvent pas nous exprimé (les noirs mauritaniens d'une manière général) un soutient visible, mais nous sommes toléré et ont peut faire nos manifestations et conférence sans aucune limitation.

Ira-Mauritanie dispose aussi d'une grande proximité avec les organisations de la société civile sénégalaise, des personnalités indépendant on a même des étudiants sénégalais qui parfois participe a nos activité et constituent des sympathisants a notre mouvement »

♦ On accuse l'IRA d'être de connivence avec des lobbies étrangers, qu'en pensez-vous ?

« En Mauritanie l'accusation d'être proche d'Israël où des lobbies sioniste est une coutume et je tiens a souligné qu'en 1989 les peulh été accusé d'être juif avant que les tueries ne commence donc cette dernière ne constitue qu'une accusation coutumière.

Ira gagnerais mieux a ne pas perdre sont temps dans un débat stérile sans justification car une chose est sure et justifié, en Mauritanie il y'a le racisme, l'esclavage et moult discriminations ce qui fonde le combat d'IRA »

♦ L'IRA et son président ont reçu de nombreuses et prestigieuses distinctions d'organisations internationales dont le Prix de l'ONU 2013 pour la défense des droits de l'homme ; quel rôle attribuez-vous à ces prix ?

« Ses prix ont contribués à plusieurs niveaux :

- Notoriété internationale et surtout au plan africain
- Au plan nationale car les mauritaniens reçoivent plus des informations venu de l'étranger qu'a l'intérieur du pays du fait de l'emprisonnement des médiats par le pouvoir en place, les éveillés « pour ne pas dire intellectuelle » mauritaniens préfère se qu'ils voient dans les médiats étranger plus fiable que ceux du pays
- Ses prix constituent aussi une pression sur les épaules du pouvoir en place l'obligeant a réagir par rapport au questions poser par IRA.

Pour finir ses prix ont mis IRA et son leader au centre du débat sur la Mauritanie au plan nationale et internationale se qui nous permet de faire passé plus facilement nos messages car nous avons leurs attentions »

♦ Les Mauritaniens de l'étranger sont-ils au service des intérêts des militants sur place en Mauritanie ou l'inverse ?

« Ici au Sénégal, il y'a 3 types de mauritaniens : les réfugiés mauritaniens au Sénégal, Les étudiants mauritaniens au Sénégal et les émigrés mauritaniens au Sénégal.

Les réfugiés mauritaniens au Sénégal sont en organisation et ont fait beaucoup d'activité ensemble et il participe a nos activité spécifiques.

Les étudiants mauritaniens au Sénégal dont je fait partis, il s'agit de l'une des plus grande communauté de mauritaniens à l'étranger regroupé dans un petite espace on y retrouve toutes les vision politique du pays , tous les partis et mouvement ont des représentations parmi les étudiants , a IRA ce sont principalement les étudiants de race noir qui y adhèrent malgré tous ont a plus de sympathisant que de militants actifs .

Quant au émigrés mauritaniens au Sénégal très peu sont actif et se montre intéressé par nos activité et il s'agit surtout d'émigrés Harratine »

Bonne réception

Dr Ousmane SY

Ancien Interne des Hôpitaux de Dakar

Président d'IRA-Mauritanie Section Sénégal

A retourner avant le 10 août s'il vous plaît.

Annexe 7

Entretien Allemagne.

Entretien avec Abidine Merzough, Président de la section « Europe » d'IRA, basé en Allemagne.

Après avoir présenté mon travail dans son ensemble au militant antiesclavagiste que j'interrogeais je lui expliquai à quelle phase de celui-ci cet entretien correspondait.

Mes questions portaient sur la troisième et dernière partie de mon mémoire. J'avais commencé par expliquer et décrypter la nature et les spécificités de l'esclavage en Mauritanie, puis j'avais analysé la valeur de l'engagement depuis l'étranger avant, dans une dernière partie, de définir l'impact de la culture politique et historique du pays de résidence sur l'engagement. J'allais donc demander à mon interlocuteur de préciser avec moi la nature de son activité et l'influence à laquelle il était soumis dans son pays de résidence en termes de tradition d'engagement politique, de recours à certains outils plutôt que d'autres.

Question n°1 :

Dans vos réponses à mon questionnaire, vous affirmez que militer contre l'esclavage depuis l'étranger renforce le mouvement antiesclavagiste, pourquoi ?

« Je voudrais commencer par évoquer un souvenir ancien. En 1981, quand j'étais gosse, je me souviens que personne ne connaissait rien sur l'esclavage, ni sur les mouvements antiesclavagistes comme « El Hor ». Ce n'est qu'en 1995, lorsqu'un journaliste est arrivé et a commencé à relayer l'information que, tout d'un coup, on s'est mis à parler de l'esclavage. Les ONG, la presse ont servi de relais. Sans eux, IRA n'aurait pas l'impact qu'elle a aujourd'hui. »

Question n°2 :

Vous allez absolument dans le sens que je souhaite donner à mon mémoire, à savoir : démontrer qu'aujourd'hui, acquérir une visibilité sur la scène internationale est déterminant pour le succès d'une cause. Pensez-vous que cela soit n'ait que des conséquences positives ? Au fil de vos années d'engagement, n'avez-vous pas décelé des limites à ce système ? Ce passage forcé par l'international peut par exemple forcer les militants à calibrer leur discours

pour qu'il rentre dans un moule bien singulier, la médiatisation peut aussi entraîner une escalade de la violence comme ce fut le cas lors de l'autodafé en avril 2012⁵⁰.

« L'accès au niveau international et la médiatisation ont permis à un nouveau discours d'émerger. Ce discours est basé sur la confrontation. Et il faut voir là un progrès. En Mauritanie, les gens, les militants eux aussi hésitaient à confronter la police et le gouvernement. Grâce à la médiatisation et à l'internationalisation, les militants se sont libérés de cette peur, si vous analysez les discours de Biram ces dernières années, vous verrez l'évolution. Je me souviens de la fois où, en 2009, il a fait sa première intervention pour une radio allemande, il était bien plus réservé, bien plus dans la retenue qu'aujourd'hui. Aujourd'hui si vous réécoutez ses discours, vous les trouverez bien plus offensifs, plus courageux. Les médias et les soutiens internationaux ont libéré la parole. Désormais les militants ont changé de discours, ils ont appris à avancer des arguments. »

Question n°3 :

Pourriez-vous me décrire la réception du message d'IRA chez les militants et les non-militants, chez les Mauritaniens vivant en Allemagne et chez les Allemands ?

« Je commencerai par la réception du message par les Maures Blancs, les Beidan, de Mauritanie et de l'étranger. Ces derniers, en grande majorité, ont honte et font tout pour camoufler le fait que l'esclavage existe encore en Mauritanie. Tenus par cette honte, ils ne parlent pas de ce problème et sont mal à l'aise face aux militants antiesclavagistes, qui, au contraire, tentent de relayer le message le plus possible.

Auprès des Hratines, les victimes de l'esclavage, il y a aussi une honte qui existe et qui peut les pousser à ne pas en parler.

Les Negro-Africains, eux en revanche, sont bien plus prompts à en parler. Même s'il faut rappeler que l'esclavage existe aussi chez eux.

Enfin, lorsque nous abordons le sujet avec des Allemands, ceux-ci sont choqués. Ils ont du mal à croire que l'esclavage, d'autant plus sous une forme archaïque, existe encore. Ils sont aussi particulièrement choqués d'entendre que l'esclavage est lié à l'islam, à la religion. Il y a de nombreuses organisations, associations de défense des droits de l'homme en Allemagne qui comprennent très vite le message et ont été d'un grand soutien pour IRA. Je faisais moi-

⁵⁰ Biram Ould Abeid, président d'IRA avait brûlé des livres saints en présence de la télévision nationale.

même partie de l'une d'entre elles depuis 1989, la Société pour les Peuples Menacés⁵¹, qui a relayé le message antiesclavagiste. »

Justement, à ce propos, comment faites-vous pour vous adresser à un public déjà sensibilisé très fortement aux enjeux de défense des droits de l'homme ? Comment faites-vous par exemple pour faire ressortir l'urgence de la situation esclavagiste en Mauritanie alors que ces associations sont sûrement aussi très préoccupées par des cas d'esclavage moderne ?

« Oui, nous leur expliquons bien que l'esclavage en Mauritanie n'est pas un esclavage moderne. Et c'est justement en insistant sur l'archaïsme de la situation que l'on parvient à choquer parfois plus, à faire réaliser la gravité de la situation. Et puis les gens connaissent souvent déjà cette forme d'esclavage, il y a eu des films qui montraient des formes d'esclavages archaïques. Mais très souvent, la réaction qui revient est une grande interrogation sur le rôle de l'Etat, les gens ne comprennent pas que l'Etat tolère l'esclavage. »

Question n°4 :

Si l'on compare avec la France, quelle « spécificité allemande » voyez-vous dans le traitement de la question de l'esclavage ?

En fouillant sur internet je me suis rendue compte que votre action donne l'impression d'être bien plus tournée vers le citoyen allemand qu'en France. En 2011, Biram est venu faire une tournée en Europe, lorsqu'il est passé par l'Allemagne, il a participé au Festival international africain à Würzburg, il est allé à la rencontre d'associations, de citoyens. Il intervenait sans intermédiaire entre lui et le public allemand, le stand d'IRA avait prévu une exposition photo, des stands qui présentaient des supports visuels, audio. Suite à cela les visiteurs étaient invités à rédiger une lettre aux députés allemands. J'ai trouvé ce mode de fonctionnement particulièrement intéressant et novateur. Pensez-vous que ce côté participatif et respectueux de la chaîne représentative (vous vous adressez d'abord aux citoyens en espérant qu'eux-mêmes fassent remonter le message à leurs représentants) soit propre à l'Allemagne ? En France, IRA aura plus tendance à s'adresser à des personnalités clés qui lui ouvriront ensuite les portes des sphères d'influence, tout se fait beaucoup plus par relations interpersonnelles que par le biais d'événements publics comme un festival.

⁵¹ <http://www.gfbv.ch/fr/>

« Je pense qu'il faut d'abord prendre en compte le fait qu'en France il y a beaucoup de nationalités représentées, donc beaucoup de causes à faire entendre. Si en Allemagne un festival africain peut avoir un impact et permettre à IRA de se faire connaître c'est que ce type d'action est plus rare, moins connue et bénéficie encore de l'aura de l'originalité. Les rapports avec l'Afrique sont différents en Allemagne et en France, les Allemands ont une autre idée de l'Afrique, en ont une approche peut-être plus « humanitaire ».

D'autre part en Allemagne, la presse s'intéresse à un problème seulement quand les gens eux-mêmes s'y intéressent. Donc plus les citoyens allemands eux-mêmes seront touchés par un problème, plus la presse sera présente. Et les Allemands sont en règle générale très engagés dans le domaine des droits de l'homme, si IRA fait quelque chose de public, cet événement va avoir du succès. Les choses ne fonctionnent pas de la même manière en France où la presse a probablement un rapport différent à ce type d'action. »

Question n°5 :

Pensez-vous que l'Union Européenne ait un rôle à jouer dans la lutte contre l'esclavage ? Et contre ce combat spécifiquement en Mauritanie ? (Je rappelle que la devise de l'UE est « in varietate concordia » soit « Unie dans la diversité », n'y aurait-il pas là un objectif applicable à la Mauritanie ?)

« Absolument ! D'autant que l'UE fait beaucoup de business avec la Mauritanie dans de nombreux domaines comme la pêche, la sécurité, l'environnement. Ce sont des domaines clefs qui font que l'UE pourrait faire pression de manière efficace sur le gouvernement mauritanien si elle le voulait. Il y a aussi le domaine des migrations qui est un enjeu central entre la Mauritanie et l'UE et qui pourrait être un levier de négociation. L'UE pourrait être en mesure de changer la situation.

Il faut aussi savoir lire dans l'histoire des relations entre l'UE et la Mauritanie quels éléments ont déjà provoqué un changement. Jusqu'en 2005, personne ne parlait de l'esclavage en Mauritanie dans sphères européennes. Ce n'est qu'avec le coup d'Etat de 2005 que tout le monde s'est mis à en parler. C'est-à-dire que la déstabilisation de la situation politique du pays a amené la communauté internationale à s'intéresser de plus près aux autres éléments de déstabilisation. Il faut donc comprendre que, tant que le pays est stable politiquement, l'UE et les autres instances internationales ne sont pas intéressées par des problématiques comme l'esclavage en elles-mêmes. L'esclavage prend une importance internationale tant qu'il

constitue un risque de perturbation d'un équilibre. C'est l'équilibre qui importe pour l'UE. Ce qu'il faut faire passer comme message, et ce qu'IRA fait passer comme message c'est justement que si la communauté européenne tient à la sécurité et à la stabilité en Mauritanie, elle a tout intérêt à trouver une solution au problème de l'esclavage. C'est d'ailleurs ce même message que l'on cherche à transmettre au gouvernement Mauritanien. Le pays n'est pas loin d'une situation critique sur le plan sécuritaire, si rien n'est fait par les autorités, les gens vont sortir dans la rue et il risque d'y avoir du dégât. Le problème de l'esclavage en Mauritanie est une source sérieuse de déstabilisation du pays. »

Question n°6 :

Sur un plan plus personnel, votre présence en Allemagne a-t-elle eu pour effet de modifier votre vision de ce que signifie lutter contre l'esclavage en Mauritanie ? Voyez-vous aujourd'hui une différence entre votre discours sur cette lutte et le discours des militants sur place en Mauritanie ?

« Mon engagement contre l'esclavage a commencé très tôt. Mon père était un grand militant antiesclavagiste du mouvement « El Hor », il a tout fait pour les Hratines puissent envoyer leurs enfants à l'école. Très peu d'entre eux ont pu avoir cette chance, j'en faisais partie. Ma lutte a donc commencé en primaire, dès que j'ai eu accès à l'écriture, à l'éducation, j'ai commencé ma lutte contre l'esclavage.

Cet engagement n'a pas fondamentalement changé depuis que je suis en Allemagne sauf peut-être que je peux maintenant voir les choses de l'extérieur et que cela ne fait que confirmer ma position ancienne : l'esclavage ne peut être légal. J'ai beaucoup lu, notamment sur l'esclavage aux Etats-Unis et j'ai beaucoup appris. Le fait d'être en Allemagne m'a aussi permis de m'engager auprès de l'ONG dont je vous ai parlé et de continuer ma lutte avec d'autres moyens. Le fait qu'elle mène une action pour tous les peuples marginalisés m'a permis aussi d'élargir ma vision. »

Question n°7 :

Je terminerai sur une question plus anecdotique mais qui m'interroge personnellement : en faisant mes recherches sur la diaspora mauritanienne et son engagement contre l'esclavage, je me suis aperçue que très peu de choses étaient faites du côté des pays arabes, pourquoi ?

Justement sur le facteur religieux, ne pensez-vous pas qu'il y ait une carte à jouer à ce niveau-là ?

« Oui tout à fait. IRA souhaiterait vraiment s'implanter en Afrique et dans le monde arabe, mais si elle ne l'a pas fait c'est uniquement par manque de moyens. Nous n'avons pas les ressources nécessaires sur place, pas assez de sympathisants qui aient les moyens de mobiliser les ressources nécessaires pour être des relais d'IRA dans ces pays. »

Annexe 8

Entretien Ousmane Sy, Président IRA Mauritanie, Section Sénégal, étudiant.

Question n° 1 :

N'étant pas vous-même victime de l'esclavage, comment avez-vous été sensibilisé à la cause antiesclavagiste ? Et pourquoi avoir choisi IRA et pas d'autres partis ou organisations antiesclavagistes comme SOS esclaves ?

« Je viens d'une famille maraboutique, donc plutôt responsable de l'esclavage. Simplement j'ai été toute mon enfance en contact avec des Hratine, nous vivions isolés, je côtoyais beaucoup plus des Hratine que des gens du village. Ce sont des femmes Hratine qui s'occupaient de moi, mes amis étaient tous des Hratine.

Cet engagement contre l'esclavage m'a donc paru naturel. J'étais déjà engagé avant IRA auprès de l'Amical des Etudiants Mauritaniens au Sénégal. Comme je vous l'ai dit dans mes réponses au questionnaire, les étudiants mauritaniens au Sénégal sont une réplique parfaite, une photocopie de la société mauritanienne, avec toutes ses tendances politiques représentées. J'appartenais pour ma part à l'aile dure qui défendait la cause des Noirs. Mon premier contact avec IRA s'est fait avant-même qu'IRA soit créée. J'écoutais les discours de Biram. Et je pense que si j'ai choisi d'intégrer IRA plutôt qu'SOS esclave c'est parce qu'IRA est née au moment où je me suis investi dans ce combat, IRA est née en 2007, c'était l'organisation qui correspondait à notre génération. »

Question n°2 :

En quoi, selon vous, militer depuis l'étranger renforce le mouvement ?

« Je vais prendre un exemple. Juste après l'autodafé de 2012, le bureau exécutif d'IRA en Mauritanie a été totalement amputé⁵². Les premières voix dissidentes qui se sont exprimées pour dénoncer la détention arbitraire des militants d'IRA sont venues du Sénégal. Les militants de l'étranger jouent avant tout le rôle de relais, de messagers. Au Sénégal ce rôle est très important, les médias retransmettent une information qui explique ce qui se passe réellement en Mauritanie et qui dément ce que les gens entendent dans les médias nationaux

⁵² Suite à cette manifestation, dans la nuit du 28 au 29 avril 2012, 11 militants d'IRA et Biram lui-même avaient été arbitrairement arrêtés sans mandat par les services de la police politique. Biram ne sera libéré que début septembre 2012.

en Mauritanie. Les médias sénégalais sont importants parce qu'ils sont rediffusés en Mauritanie. Ils sont les seuls, dans des cas comme l'affaire de l'incendie des livres, à pouvoir contrer l'embargo médiatique en Mauritanie. »

Question n°3 :

Quelle est la réaction du gouvernement sénégalais à ce type d'action ?

« Nous n'avons aucun rapport avec le gouvernement sénégalais, nous ne pouvons pas organiser de manifestation sur le sol sénégalais, lorsque nous manifestons nous le faisons depuis l'Ambassade. Mais nous avons toujours pu contacter les médias que nous voulions, mener les conférences de presse comme nous l'entendions sans jamais être menacés, nous avons toujours pu agir en paix. »

Question n°4 :

Quelle différence voyez-vous entre votre action et celle menée par les militants sur place en Mauritanie ?

« En Mauritanie, les militants sont confrontés directement à la situation, ils rencontrent régulièrement les esclaves. Nous ici nous ne nous adressons pas à des Mauritaniens, notre premier objectif est de faire circuler l'information, de dire aux gens que l'esclavage existe encore en Mauritanie.

En particulier en Afrique, il est très important de tenir ce discours. Il faut aller contre une tendance à faire peser la responsabilité de l'esclavage uniquement sur l'Occident. Il n'y a pas longtemps, dans la plupart des discours, l'esclavage existait seulement sous la forme de la traite négrière entre l'Occident et l'Afrique. Il faut affirmer et assumer le fait que l'esclavage existe encore aujourd'hui, et se pratique entre Africains.

Question n°5 :

Justement au niveau de l'Afrique, quel rôle pensez-vous que peuvent jouer les gouvernements, les peuples africains dans la lutte contre l'esclavage en Mauritanie ?

« Au Mali, au Soudan, dans plusieurs pays africains l'esclavage actif existe encore. Contrairement à la Mauritanie cependant, il n'est pas pratiqué par une frange dominante de la population, c'est donc une question qui peut être traitée si les intellectuels s'y attèlent. Dans

d'autres pays comme au Sénégal, l'esclavage prend une forme passive, dans ce cas il faut continuer à en parler, à médiatiser, à sensibiliser les gens.

Les prix internationaux sont importants. Sur un plan africain, le classement mondial des pays esclavagistes a un très fort impact par exemple. La Mauritanie a été classée en tête de ce classement. Ce genre de reconnaissance internationale d'un phénomène dont on certains gouvernements nient l'existence permet une prise de conscience et pousse les gouvernements en question à réagir, ils sont mis au pied du mur. »

Question n°6 :

Vous expliquiez dans vos réponses au questionnaire qu'IRA Mauritanie était en relation avec des organisations de la société civile sénégalaise, lesquelles ? et quel type de soutien vous procurent-elles ?

« Nous collaborons surtout avec des organisations de défense des droits de l'homme, en premier lieu avec la « Rencontre africaine des droits de l'homme » (RADDHO) basée à Dakar, avec Amnesty International Sénégal aussi. Nous sommes aussi en relation avec des organisations pour les réfugiés mauritaniens⁵³.

Ces rencontres nous permettent d'élargir nos perspectives, elles nous procurent surtout une aide dans le domaine juridique. Elles nous font partager leur expertise, IRA étant une organisation jeune, nous avons besoin en 2008/2009 au début de soutien de ce type d'organisations qui avaient plus d'expérience. »

Question n° 7 :

Parmi l'importante communauté d'étudiants mauritaniens au Sénégal, vous disiez que toutes les visions politiques étaient représentées, j'imagine que cela donne lieu à de vifs débats, comment faites-vous pour retirer une position unique pour la branche d'IRA au Sénégal ?

« C'est très difficile de faire passer un message au sein de cette communauté étudiante. La plupart sont des « photocopies » de leurs familles respectives, ils n'écoutent même pas un message qui sort des convictions qu'ils ont héritées. Nous essayons d'organiser des débats pour pousser les gens à remettre en question leurs principes. Après l'affaire de l'autodafé par exemple, nous avons organisé un débat auquel sont venus en nombre les étudiants du parti islamiste. Ils venaient seulement pour prouver que nous avons tort, mais ce débat a été

⁵³ Réfugiés suite aux événements de 1989.

l'occasion de prouver à certaines personnes que notre position ne correspondait pas à ce qu'ils pensaient⁵⁴. »

Question n°8 :

Constatez-vous une évolution dans la façon de lutter contre l'esclavage depuis que vous vous êtes engagé auprès d'IRA ?

« Oui, depuis quelques années qui correspondent à l'entrée en scène d'IRA, la question de l'esclavage n'est plus seulement évoquée dans des cercles restreints. Je me souviens en 2006 je participais à de très long débats sur internet entre militants. Aujourd'hui le débat s'est bien plus largement diffusé. La question de l'esclavage est devenue centrale. Lorsque le Cheikh Ould Dedew⁵⁵ s'est rendu en Arabie Saoudite récemment, la première question qui lui a été posé par les journalistes a porté sur l'esclavage et non pas sur l'islam. Cet exemple est symptomatique, la question est devenue internationale. »

⁵⁴ Les militants d'IRA ont été taxés de blasphémateurs, de mécréants et violemment insultés et menacés après cet épisode. Le fait que les manifestants scandaient « Allah est grand » pendant cette manifestation n'a par exemple pas été relayé dans les médias.

⁵⁵ Un cheikh très connu dans le monde musulman , directeur du centre de formation des oulémas mauritaniens de Nouakchott, qui avait réagi en ces termes suite à l'autodafé de 2012 : « Le fiqh lié à la discrimination entre l'homme libre et l'esclave n'est plus d'actualité en Mauritanie puisque l'esclavage n'y existe plus ».

BIBLIOGRAPHIE

Travaux universitaires:

N'Gaïde Abderrahmane, « Stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu haalpulaar » Classifier, stigmatiser et toiser, *Cahiers d'études africaines*, 2003/4 n° 172, p. 707-738.

Michel Agier, « 9. La force du témoignage » Formes, contextes et auteurs des récits de réfugiés, in Marc Le Pape et al., *Crises extrêmes La Découverte « Recherches »*, 2006 p. 151-168.

Bertrand Badie, *La diplomatie des droits de l'homme*, Fayard, 2002, p.35.

K. Bales, *Disposable People, New Slavery in the Global Economy*, 3rd Revised edition, 2012.

Bonte Pierre, « L'esclavage : un problème contemporain ? », *L'Homme*, 2002/4 n° 164, p. 135-144.

Chantal Bordes-Benayoun, « Les diasporas ou l'expérience de l'unité dans la diversité », *Revue Hermès* 51, CNRS éditions, 2008.

Chantal Bordes-Benayoun, « Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale », *Autrepart*, 2002/2 n° 22, p. 23-36.

Chantal Bordes-Benayoun, « La diaspora ou l'ethnique en mouvement », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 28 - n°1 | 2012.

Frère Bruno et Jacquemain Marc, « Conclusion / Quoi de neuf sous le soleil de l'engagement ? », in Bruno Frère et Marc Jacquemain, *Résister au quotidien ? Presses de Sciences Po « Académique »*, 2013 p. 241-256.

A. Choplin, J. Lombard, « La Mauritanie Offshore. Extraversion économique, Etat et sphères dirigeantes. », *Politique africaine*, n°114, p. 87-10, 2009

Bob Clifford, *The Marketing of Rebellion*, Cambridge University Press, 2005.

Coicaud Jean-Marc, « Réflexions sur les organisations internationales et la légitimité internationale : contraintes, pathologies et perspectives », *Revue internationale des sciences sociales*, 2001/4 n° 170, p. 573-587.

Eric Darras, « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », dans CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998.

Henry Emmanuel, « Construction des problèmes publics », in Olivier Fillieule et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009 p. 146-154.

Martha Finnemore and Kathryn Sikkink, International Norm Dynamics and Political Change, in *International Organization* Vol. 52, No. 4, *International Organization at Fifty: Exploration and Contestation in the Study of World Politics* (Autumn, 1998)

Jackson Katz, *The Macho Paradox: Why Some Men Hurt Women and How All Men Can Help*, Sourcebooks, 2006.

Koenig Matthias, « Mondialisation des droits de l'homme et transformation de l'État-nation. Une analyse néo-institutionnaliste », *Droit et société*, 2007/3 n°67, p. 673-694.

Richard Marienstras, *Être un peuple en diaspora*, Éd. Paris F. Maspero, 1975.

Tristan Mattelart, « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », *TIC et Société*, 3 (1), pp. 11-57, 2009.

E. Ann McDougall, « Living the Legacy of Slavery » Between Discourse and Reality, *Cahiers d'études, africaines*, 2005/3 n° 179-180, p. 957-986.

David Rieff, *L'humanitaire en crise*, Ed. Serpent à Plumes, 2004.

J. F. Searing, *God Alone is King : Islam and Emancipation in Senegal. The Wolof Kingdoms of Kajor and Bawol, 1859-1914*, Portsmouth, Heinemann, 2002.

Hall Stuart, « *Cultural Identity and Diaspora* » *Colonial Discourse and Postcolonial Theory: a Reader*. Ed. Patrick Williams and Chrisman. London: Harvester Wheatsheaf, 1994.

Peter Schwartz, *The Art of the long view: Planning for the Future in an Uncertain World*. Paperback, 1996

Johanna Siméant, « Transnationalisation/internationalisation », in Olivier Fillieule et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *Presses de Sciences Po « Références »*, 2009 p. 554-564.

Bachir Diagne Souleymane, « L'esclavage dans le monde actuel : vivre en présence du passé », *Cahiers Sens public*, 2009/2 n° 10, p. 35-44.

Thierry Vedel, « Conclusion. L'internet, continuation de la (science) politique sous d'autres formes », in Fabienne Greffet, *Continuer la lutte.com*, Presses de Sciences Po « Académique », 2011 p. 281-293.

Enquêtes:

Jean-Claude Alt, « L'esclavage en Mauritanie », Enquête menée par Amnesty International, ILCEA, 2013.

Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, Mme Gulnara Shahinian, pour le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, rendu public en 2010.

Rapports annuels d'SOS esclaves 2001 et 2004.

Articles de presse:

C. Bonal, *Trente millions d'esclaves dans le monde*, publié dans Libération le 17 octobre 2013. http://www.liberation.fr/monde/2013/10/17/trente-millions-d-esclaves-dans-le-monde_940242

Fouâd Harit, *Affaire IRA-Mauritanie : un imam appelle à châtier Biram Ould Abeid*, publié sur Afrik.com le 4 mai 2012. <http://www.afrik.com/article25550.html>

Roger Botte, anthropologue au Centre d'études africaines EHESS-IRD, *République islamique de Mauritanie : feu l'esclavage ?*, publié le 28 mai 2012, Tribune dans « Libération ». http://www.liberation.fr/monde/2012/05/28/republique-islamique-de-mauritanie-feu-l-esclavage_821958

Justine Spiegel, "Biram Dah Abeid : Ma candidature va totalement transformer la carte politique mauritanienne", article publié sur Jeuneafrique.com le 17 juin 2014. <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140617115954/>

Filmographie :

Reportage de CNN « Slavery's last stronghold » réalisé par John D. Sutter et Edythe McNamee en décembre 2011 avec l'aide d'SOS esclaves. <http://edition.cnn.com/interactive/2012/03/world/mauritania.slaverys.last.stronghold/index.html>

Sitographie :

Site du CCEM (Le Comité contre l'esclavage moderne) qui milite contre toute forme de servitude, de traite d'êtres humains ; <http://www.esclavagemoderne.org/011-741-Esclaves-pendant-30-ans-a-Londres.html>

Site du « Global Slavery Index » qui classe 162 pays dans le monde en fonction de plusieurs critères : la part estimée d'esclavage moderne dans la société, la proportion des mariages d'enfants et le taux de trafics humains à l'intérieur et à l'extérieur du pays. <http://www.globalslaveryindex.org/country/mauritania/>

Site d'IRIN, un service d'analyse et d'information, en collaboration avec le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies. <http://www.irinnews.org/fr/report/73974/mauritanie-la-nouvelle-loi-contre-l-esclavage-ne-suffira-pas-%C3%A0-impulser-un-r%C3%A9el-changement-les>

Site de Front Line Defenders, fondation internationale pour la protection des droits humains basée à Dublin. <http://www.frontlinedefenders.org/fr/node/22573>

Site du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/hrprize.aspx>

<u>Introduction.....</u>	page 7
<u>1. Analyse du cadre d’action des militants antiesclavagistes : spécificités de l’esclavage, acteurs du débat et intrication des influences.....</u>	page 13
1.1. De quel esclavage parle-t-on ?	page 13
<i>1.1.1. Un esclavage aboli tardivement.....</i>	<i>page 13</i>
<i>1.1.2. Un esclavage contemporain mais pas moderne.....</i>	<i>page 16</i>
<i>1.1.3. Un esclavage traditionnel et centenaire.....</i>	<i>page 17</i>
<i>1.1.4. Un esclavage raciste.....</i>	<i>page 19</i>
<i>1.1.5. Une pratique qui, bien qu’abolie, se maintient par l’entremise de plusieurs mécanismes politiques, économiques mais surtout idéologiques</i>	<i>page 21</i>
1.2. Différence entre l’esclavage vécu et l’esclavage combattu.....	page 22
<i>1.2.1. Des luttes contre l’esclavage.....</i>	<i>page 22</i>
<i>1.2.2. Quel rôle des militants ?.....</i>	<i>page 26</i>
<i>1.2.3. L’esclavage : un moindre mal dans une économie comme celle de la Mauritanie ?.....</i>	<i>page 27</i>
<i>1.2.4. Le poids des représentations : un des principaux freins à l’affranchissement.....</i>	<i>page 29</i>
<i>1.2.5. Islam et esclavage : le rôle ambigu et central de la religion dans le maintien de l’esclavage.....</i>	<i>page 30</i>
<u>2. La valeur ajoutée d’un engagement depuis l’étranger.....</u>	page 33
2.1. L’importance d’acquérir une visibilité internationale.....	page 33
<i>2.1.1. Un fonctionnement en réseau, pouvoir s’appuyer sur un réseau déjà bien consolidé : celui de la diaspora.....</i>	<i>page 33</i>
<i>2.1.2. L’avantage de la position de la diaspora : entre « ici, là-bas et ailleurs ».....</i>	<i>page 34</i>
<i>2.1.3. Quel traitement médiatique ? Le poids des médias étrangers.....</i>	<i>page 36</i>
<i>2.1.4. Rôle des nouveaux outils de communication : internet.....</i>	<i>page 38</i>
<i>2.1.5. « La politique ailleurs ».....</i>	<i>page 39</i>

2.1.6. <i>Les réponses irlandaise et onusienne : l'impact des prix reçus par IRA</i>	page 41
2.2. La difficile mise à l'agenda politique. Pourquoi ce débat est-il si difficile à mettre sur la table ?	page 42
2.2.1. <i>De l'importance des mots : un débat qui est d'abord sémantique</i>	page 43
2.2.2. <i>Elargir le débat : un questionnement sur l'ensemble du système</i>	page 44
2.2.3. <i>Une complexité dans la définition de ce qu'est l'esclavage qui se traduit par une ambiguïté dans ce que peut signifier « lutter contre l'esclavage »</i>	page 46
2.3. Pourquoi ce débat se situe-t-il en dehors de la Mauritanie ? Quel impact sur la politique intérieure mauritanienne ?	page 48
2.3.1. <i>Un gouvernement mauritanien sourd aux revendications de l'intérieur, mais tout ouïe lorsque la « communauté internationale » qui l'abreuve ne paraît pas satisfaite</i>	page 49
2.3.2. <i>La preuve de cet impact : les avancées du gouvernement dans le sens de l'application de la loi</i>	page 51
3. <u>La tentation de l'universel : risques et limites de l'engagement de la diaspora</u>	page 54
3.1. La diaspora est limitée dans son action par la distance	page 54
3.1.1. <i>Une dispersion</i>	page 54
3.1.2. <i>Deux sphères d'action complémentaires mais dont l'unité est sans cesse à retravailler</i>	page 55
3.1.3. <i>Une cacophonie</i>	page 57
3.2. Le mirage de l'internationalisation des droits de l'homme : uniformisation des pratiques et risque de perte de sens	page 60
3.2.1. <i>Les dangers du mode opératoire globalisé du bon soldat défenseur des droits de l'homme</i>	page 60
3.2.2. <i>Du débat politique local à la fable universelle : le long chemin de l'internationalisation</i>	page 62
<u>Conclusion</u>	page 66

Annexe 1 Communiqué de presse IRA Section Europe, Ségrégation.....	page 68
Annexe 2 Communiqué de presse IRA Section Europe, Arrestations.....	page 70
Annexe 3 Questionnaire Allemagne.....	page 72
Annexe 4 Questionnaire Italie.....	page 74
Annexe 5 Questionnaire France	page 77
Annexe 6 Questionnaire Sénégal.....	page 80
Annexe 7 Entretien avec Abidine Merzough (IRA Europe).....	page 83
Annexe 8 Entretien avec Ousmane Sy (IRA Sénégal).....	page 89

-Résumé

La Mauritanie : « dernier fief de l'esclavage ». En baptisant en ces termes leur reportage, les journalistes de CNN s'inscrivent au bout d'une chaîne d'actions portées par les militants antiesclavagistes mauritaniens. L'objet de cette étude sera d'analyser le rôle que joue la diaspora mauritanienne dans une succession d'« initiatives » - pour reprendre le mot choisi par IRA, Initiative pour la Résurgence du mouvement Abolitionniste, ONG sur laquelle se penchera cette recherche – aboutissant à la condamnation de l'esclavage à un niveau local, régional et mondial. Central mais occulté, renié, le tabou de l'esclavage encore à l'œuvre en Mauritanie est aujourd'hui remis en cause par une dénonciation franche et tranchante.

Dans ce schéma, les membres de la diaspora, à la croisée d'espaces complémentaires et interdépendants, jouent un rôle primordial pour l'aboutissement de cet engagement. Inscrits dans des lieux où ils peuvent parler, dénoncer, relayer l'information jusqu'aux sphères les plus influentes sur la scène internationale, ils tissent un lien indispensable entre une cause politique locale et des acteurs qui se posent comme producteurs de normes universelles. Pour atteindre l'universel, il faut cependant être en mesure d'entrevoir ce qui, dans le particulier, est universel. Qui, mieux que les Mauritaniens de l'étranger, eux-mêmes habitués à faire aller et venir leur regard entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil, peut relier l'expérience parfois brutale de l'engagement au plus proche de son objet et sa condamnation dans des sphères distanciées qui en demandent une image conforme à leurs attentes ?

-Mots clés :

Mauritanie, Esclavage, Diaspora, Internationalisation, Droits de l'homme, Engagement.